

# Spa, Jalhay, Stoumont

3 COMMUNES  
UNE NOUVELLE  
DYNAMIQUE  
CULTURELLE



**CENTRE CULTUREL  
SPA - JALHAY - STOUMONT**

Demande de reconnaissance d'une action culturelle de base  
Centre culturel SPA - JALHAY - STOUMONT asbl





# INTRODUCTION

En novembre 1991, le Centre culturel de Spa allait prendre naissance dans la salle polyvalente de l'académie de Musique, en votant ses statuts d'association sans but lucratif. Cette Assemblée générale constitutive regroupait les 19 associations culturelles de la Ville d'eaux aux côtés des représentants de la Commune, de la Communauté française et de la Province de Liège.

Vingt-cinq ans après, notre institution dépose un nouveau dossier de reconnaissance de son action culturelle couvrant aussi les entités de Jalhay et de Stoumont. l'assemblée générale est maintenant composée de plus de 75 groupes culturels issus des trois communes.

PLUSIEURS  
RAISONS ONT SUSCITÉ  
CE CHOIX.

Tout d'abord, l'intérêt des habitants de Jalhay et de Stoumont se manifestait depuis longtemps, notamment par leur présence aux actions du Centre culturel de Spa.

Ensuite, il y a eu le nouveau Décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels. Ce texte de loi nous a invité à réfléchir sur un territoire ouvert, au-delà des limites de la commune, et à dépasser « les frontières ».

LE DÉCRET  
A ÉTÉ L'OCCASION  
D'UNE VÉRITABLE MUTATION  
INSTITUTIONNELLE  
DE NOTRE CENTRE.

Equipe et membres du Conseil d'administration, nous nous sommes alors interrogés sur l'ancrage local de notre institution. Quel est cet environnement, cet espace de vie dans lequel nous vivons? Comment voulons-nous qu'il évolue demain? Quels sont les gens qui nous entourent? Comment vivre mieux ensemble?

Nous avons eu envie de mener une réflexion sur l'avenir et de l'envisager globalement sur un territoire plus large. C'est ainsi que nous avons pris contact avec les collègues communaux de Jalhay et de Stoumont. Une nouvelle aventure a commencé...

Une convention intermédiaire fixant les obligations du Centre culturel et de chacune des communes (pendant la période allant jusqu'à la reconnaissance du contrat-programme par la F.W.B.) a été conclue. Le Conseil d'orientation s'est formé en se déclinant en commissions locales et les actions d'analyse partagée se sont organisées.

Outre le fait que ce furent de formidables moments de rencontre entre les membres de l'équipe et les habitants des trois localités, l'analyse partagée a fait ressortir bon nombre de points identiques. Des enjeux de société communs se sont profilés dans une dimension de prospective.

Nous devons souligner que l'analyse partagée a conforté la mutation institutionnelle de notre Centre :

- mutation territoriale, avec l'ouverture vers les deux autres communes ;
- mutation au niveau des instances puisque nous avons un Conseil général d'orientation qui, composé de tous les membres des trois localités, se réunit aussi en commissions locales ;
- mutation dans le fonctionnement de la programmation car nous allons développer davantage les actions qui placeront les citoyens en situation d'acteurs et d'expérimentateurs.

Proposer une action culturelle territoriale qui permettra d'envisager l'avenir de cet espace commun de vie, resserrer les liens entre les habitants, échanger leurs savoirs et savoir-faire, créer de nouveaux projets collectifs dans un objectif d'ouverture et de développement des solidarités : voici les principales motivations de ce rapprochement !

Clôturons ces quelques mots d'introduction en adressant tous nos remerciements à la Ville de Spa pour le soutien qu'elle a apporté et la confiance qu'elle a témoignée aux membres du Conseil d'administration et à l'équipe dans la réalisation de ce projet de développement culturel territorial.

# TABLE DES MATIERES

## INTRODUCTION

.....

## CHAPITRE 1. ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS

1. IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL	8
2. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE	8
3. LES STATUTS DE L'ASBL	10
4. LA RECONNAISSANCE SOLlicitÉE	18
5. PREMIERS ÉLÉMENTS DE CONTEXTE	20
5.1. Historique du Centre culturel de Spa	20
5.2. Situation du Centre culturel dans son espace géographique et culturel	21
5.3. Description des infrastructures	26
6. COMPOSITION DES INSTANCES	28
6.1. Le Conseil d'administration	28
6.2. L'Assemblée générale	28
6.3. Le Conseil d'orientation	31

.....

## CHAPITRE 2. LE RAPPORT D'AUTOÉVALUATION (PÉRIODE 2009-2015)

1. DESCRIPTION DE L'OFFRE CULTURELLE SUR LES COMMUNES DU TERRITOIRE	36
1.1. Spa	36
1.2. Jalhay	36
1.3. Stoumont	37
2. DESCRIPTION DES MODALITÉS DE L'ÉVALUATION	38
3. APPRÉCIATION DES RÉSULTATS DE L'ACTION CULTURELLE	39
3.1. Axe 1 : la stimulation des réflexions citoyennes	39
3.2. Axe 2 : le développement de l'intégration socioculturelle et de l'épanouissement personnel par le biais d'un processus de formation	42
3.3. Axe 3 : la mise en valeur du patrimoine culturel local	43
3.4. Axe 4 : la mise en relation de l'homme à son environnement	44
3.5. Axe 5 : l'accessibilité et l'appropriation des techniques d'expression artistique	45
3.6. Axe 6 : le travail sur le lien social	48
3.7. Axe 7 : le soutien de la démocratie au sein des associations (aide service)	49
4. SYNTHÈSE CRITIQUE ET QUALITATIVE RELATIVE À L'IMPACT DE L'ACTION CULTURELLE	50
4.1. En référence aux objectifs poursuivis et inscrits dans le contrat-programme	50
4.2. En référence à la progression de l'exercice effectif à titre individuel et collectif du droit à la culture par les populations du territoire d'implantation	54



<b>5. CONCLUSIONS DE L'AUTOÉVALUATION</b>	<b>57</b>
5.1. Evaluation de la position du Centre culturel par rapport à la boussole des droits culturels : entre démocratie culturelle et démocratisation de la culture	57
5.2. Evaluation de la position du Centre culturel par rapport à la question des champs (Pierre Bourdieu)	60
5.3. Evaluation de la position du Centre culturel par rapport à la question des capitaux (Pierre Bourdieu)	60
5.4. Propositions d'évolution des pratiques	62
5.5. Identification des défis culturels importants	63

### CHAPITRE 3. LE RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE

Progression de la démarche

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>68</b>
<b>2. L' AUTOÉVALUATION DE L' ÉQUIPE</b>	<b>69</b>
<b>3. L' APPEL AUX PARTENAIRES MEMBRES DU CONSEIL D'ORIENTATION</b>	<b>71</b>
• A Spa	
• A Stoumont	
• A Jalhay	
<b>4. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VALIDE LES MEMBRES DU CONSEIL D'ORIENTATION</b>	<b>71</b>

<b>5. LA SÉANCE INAUGURALE DU CONSEIL D'ORIENTATION</b>	
LA DÉTERMINATION DES HYPOTHÈSES D'EXPLORATION TERRITORIALE	<b>72</b>
• Hypothèse 1 : le rapport au futur	72
• Hypothèse 2 : l'éducation citoyenne des enfants et des préadolescents	72
• Hypothèse 3 : impliquer et toucher toutes les personnes (y compris les précarisées)	73
• Hypothèse 4 : favoriser l'expression citoyenne à travers la valorisation d'espaces communs	73

<b>6. LA CRÉATION DES COMMISSIONS LOCALES DU CONSEIL D'ORIENTATION</b>	
LES ATELIERS DE CONSTRUCTION DE L'ANALYSE PARTAGÉE	<b>74</b>
• La commission spadoise du CO	
• La commission stoumontoise du CO	
• La commission jalhaytoise du CO	
NB : Le comité culturel de Sart-Jalhay ne participera pas au projet	

<b>7. PREMIÈRE RÉCOLTE DE PAROLES DU PUBLIC FRÉQUENTANT LE CENTRE CULTUREL</b>	<b>75</b>
--	-----------

<b>8. LES ACTIONS D'ANALYSE TERRITORIALE MENÉES À SPA</b>	<b>76</b>
8.1. Sur l'hypothèse 1 : le rapport au futur	76
8.2. Sur l'hypothèse 2 : l'éducation citoyenne des enfants	78
8.3. Sur l'hypothèse 3 : impliquer et toucher toutes les personnes (y compris les précarisées)	79
8.4. Sur l'hypothèse 4 : favoriser l'expression citoyenne à travers la valorisation d'espaces communs	80

<b>9. LES ACTIONS D'ANALYSE TERRITORIALE MENÉES À STOUMONT</b>	<b>82</b>
9.1. Sur l'hypothèse 1 : le rapport au futur	82
9.2. Sur l'hypothèse 2 : l'éducation citoyenne des enfants	84

<b>10. LES ACTIONS D'ANALYSE TERRITORIALE MENÉES À JALHAY</b>	<b>85</b>
10.1. Sur l'hypothèse 1 : le rapport au futur	85
10.2. Sur l'hypothèse 2 : l'éducation citoyenne des enfants	87

# TABLE DES MATIERES

## 11. CONCLUSIONS DE L'ANALYSE PARTAGÉE EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE 88

### A. RÉFLEXION AU SEIN DE CHAQUE COMMISSION LOCALE

#### LES ATELIERS DE TRAITEMENT DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE PARTAGÉE 88

Sur l'axe 1 : le rapport au futur 88

Sur l'axe 2 : l'éducation citoyenne des enfants 89

Sur l'axe 3 : impliquer et toucher toutes les personnes (y compris les précarisées) 90

Sur l'axe 4 : favoriser l'expression citoyenne à travers la valorisation des espaces communs 90

### B. RÉFLEXION AU SEIN DU CONSEIL GÉNÉRAL D'ORIENTATION

#### LES ATELIERS DE CONSTRUCTION DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ 90

##### Travail en étapes

Etape 1 : Présentation des thématiques de société mobilisatrices et des attentes culturelles émergeant de l'analyse partagée réalisée sur les 3 communes du territoire d'implantation 91

Etape 2 : Sélection de 3 thématiques de société mobilisatrices prioritaires et d'1 attente complémentaire 93

Etape 3 : Vers la formulation du **1er enjeu de société** en lien avec le territoire d'implantation (Spa-Jalhay-Stoumont) 93

Etape 4 : Vers la formulation du **2ème enjeu de société** en lien avec le territoire d'implantation (Spa-Jalhay-Stoumont) 94

Etape 5 : Vers la formulation du **3ème enjeu de société** en lien avec Spa 96

Etape 6 : Attente complémentaire issue de l'analyse partagée : le renforcement du **service culturel de base** 97

## CHAPITRE 4. LE PROJET D'ACTION CULTURELLE

### INTRODUCTION 100

#### 1.ENJEU 1 103

1.1. La dimension culturelle de l'enjeu 1 et explicitation de certains termes 104

1.2. Ses buts et défis 104

1.3. L'opération culturelle 104

1.4. Le plan d'actions 106

1.5. Les partenaires 107

#### 2.ENJEU 2 109

2.1. La dimension culturelle de l'enjeu 2 et explicitation de certains termes 110

2.2. Ses buts et défis 110

2.3. L'opération culturelle 110

2.4. Le plan d'actions 112

2.5. Les partenaires 113

#### 3.ENJEU 3 115

3.1. La dimension culturelle de l'enjeu 3 et explicitation de certains termes 116

3.2. Ses buts et défis 116

3.3. L'opération culturelle 117

3.4. Le plan d'actions 118

3.5. Les partenaires 119

#### 4. ATTENTE COMPLÉMENTAIRE ISSUE DE L'ANALYSE PARTAGÉE

LE RENFORCEMENT DU SERVICE CULTUREL DE BASE DU CENTRE CULTUREL 120

<b>5. LE REGARD DES COMMUNES</b> UN PLAN D'ACTION CULTURELLE EN ACCORD AVEC LES 3 COLLÈGES COMMUNAUX	<b>122</b>
<b>6. UN IMPACT ATTENDU</b>	<b>123</b>
<b>7. LA PLACE DES ARTISTES</b> DANS NOTRE CENTRE CULTUREL	<b>124</b>
<b>8. L'IMPACT SUR L'EXERCICE DU DROIT À LA CULTURE</b>	<b>124</b>
• Vers une dynamique d'expérimentation culturelle et sociale : la démocratie culturelle	124
• Les autres pôles de la boussole des droits culturels	125
<b>9. L'IMPACT VISÉ SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS</b> DANS L'EXERCICE DU DROIT À LA CULTURE	<b>126</b>
<b>10. L'AUTOÉVALUATION CONTINUE DU PROJET D'ACTION CULTURELLE</b>	<b>128</b>
• Le développement de l'analyse partagée	129

## CHAPITRE 5. LES RESSOURCES ET LES MOYENS

<b>1. ELÉMENTS RÉTROSPECTIFS</b>	<b>132</b>
Le compte de résultats 2013	132
Le bilan 2013	135
Le compte de résultats 2014	136
Le bilan 2014	139
Le compte de résultats 2015	140
Le bilan 2015	143
<b>2. ELÉMENTS PROSPECTIFS</b>	<b>144</b>
2.1. Les contributions financières directes ou indirectes et sous forme de services mises à disposition	144
2.2. Description des infrastructures	145
2.3. Plan financier pour la durée 2018-2022	146

<b>CHAPITRE 6.</b> <b>LE JOURNAL DE BORD</b> LES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU NOUVEAU CENTRE CULTUREL DE SPA-JALHAY-STOUMONT	<b>150</b>
--	------------

<b>CHAPITRE 7.</b> <b>LES ANNEXES</b> Voir dossier en annexe	
--	--





# CHAPITRE 1

## ELÉMENTS INSTITUTIONNELS ET CONTEXTUELS

# 1. IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL

## DÉNOMINATION SOCIALE :

Centre culturel Spa – Jalhay – Stoumont

## ADRESSE COMPLÈTE DU SIÈGE SOCIAL :

rue Servais 8 – 4900 Spa – Province de Liège  
info@ccspa.be

## COMMUNES COMPOSANT LE TERRITOIRE D'IMPLANTATION DU CENTRE CULTUREL :

Spa, Jalhay et Stoumont

## SITE INTERNET :

www.centreculturelspa.be

## NOM ET COORDONNÉES DE LA DIRECTION DU CENTRE CULTUREL :

Alexandra PHILIPPE

### • Siège social :

rue Servais 8 – 4900 Spa  
alexandra.philippe@ccspa.be

### • Adresse privée :

avenue Docteur Pierre Gaspar 21 – 4900 Spa

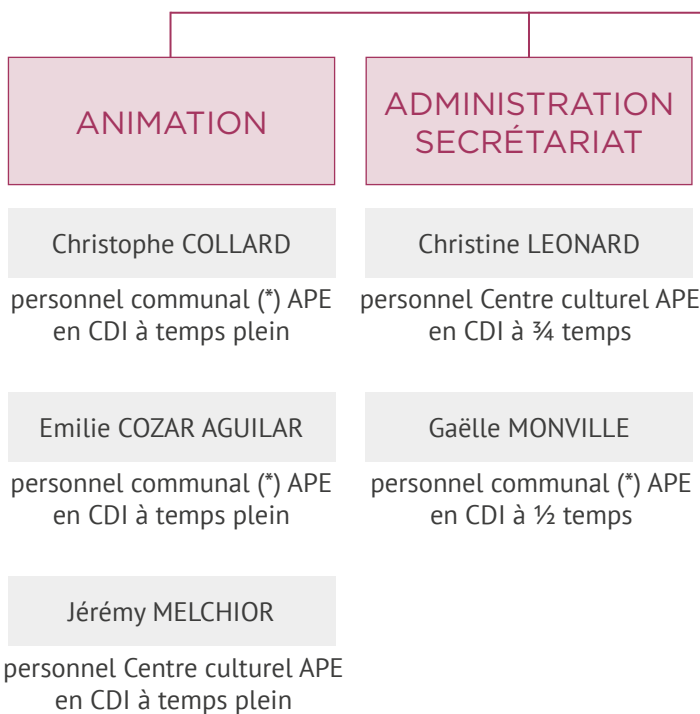
## NUMÉRO ONSS :

n°362/1243292-64

## NUMÉRO D'ENTREPRISE :

0448.084.075

# 2. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE







© photo : Hugues Pierre Lesuisse

**DIRECTION**

Alexandra PHILIPPE

personnel Centre culturel  
CDI à temps plein

**COMPTABILITÉ**

Caroline PAROTTE

personnel communal (\*) APE  
en CDI à temps plein

**RÉGIE  
TECHNIQUE**

Eric DAMOISEAUX

régie son, technique  
personnel communal (\*) APE  
en CDI à temps plein

Laurent DE BRUYN

régie lumière, technique  
personnel communal (\*) APE  
en CDI à temps plein

Christian DEREU

technique,  
gestion des infrastructures  
personnel communal (\*) APE  
en CDI à temps plein

Alain WINANDY

technique,  
gestion des infrastructures  
personnel communal (\*) APE  
en CDI à temps plein

**ENTRETIEN**

Magali DECERF

personnel communal (\*) APE  
en CDI à ½ temps

Ratna DITHAL

personnel communal (\*) APE  
en CDD à ½ temps

Henri GROSJEAN

personnel Centre culturel APE  
en CDI à ½ temps

Sandra PIRARD

personnel communal (\*) APE  
en CDI à ½ temps

(\*) : le personnel communal APE est mis à la disposition dans le cadre d'une convention prévoyant une délégation de l'autorité vers la direction du Centre culturel (voir annexes n°1).

# 3. LES STATUTS DE L'ASBL

Nouvelle version coordonnée suite aux modifications approuvées lors de l'assemblée générale du 23 mars 2016  
(voir p.v. annexe n°2).

Centre culturel Spa - Jalhay - Stoumont - 4900 Spa  
n° d'identification : 12627/92

## **Art. 1er. (inchangé)**

Les membres fondateurs :

- 1° M. JURION Bernard, échevin de la culture, 4900 Spa, avenue Professeur Henrijean 131, né à Verviers le 28/11/1950 ;
- 2° M. BERTHOLET Stéphane, représentant du groupe politique PRL, 4000 Liège, Degrés des Tisserands 21, né à Spa le 23/09/1960 ;
- 3° M. BONHOMME Etienne, représentant du groupe politique Spa 2000, 4900 Spa, Vieille route de Stavelot 37, né à Sougné – Remouchamps le 13/09/1941 ;
- 4° M. BRODURE Lucien, représentant du groupe politique PSC, 4900 Spa, Avenue Camille Bellenger 12, né à La Reid le 14/01/1930 ;
- 5° M. LOUIS Guy, représentant du groupe politique PS, 4900 Spa, place des Ecoles 33, né à La Reid le 23/03/1939 ;
- 6° Mme BOVY Annie, représentant « la chorale Cantabile », 4845 Sart-Jalhay, Nivezé-Bas 5, née à Liège le 16/11/1952 ;
- 7° Mme BREUER Jeannine, représentant « la chorale A. Prume », 4900 Spa, chemin de la Platte 20, née à Stavelot le 08/09/1941 ;
- 8° Mme GREOLI Alda, représentant le groupe « ARC », 4900 Spa, boulevard Rener 27, née à Spa le 26/10/1962 ;
- 9° Mme HALSBERGHE Nathalie, représentant « la commission culturelle des Heures Claires », 4910 Theux, rue des Sarts 13, née à Verviers le 22/06/1966 ;
- 10° Mme JAMAR Yvonne, représentant « Vie Féminine », 4900 Spa, avenue Camille Bellenger 12, née à Robertville le 19/02/1933 ;
- 11° Mme LABOUREUR Andrée, représentant « Histoire et Archéologie spadoises », 4900 Spa, avenue Reine-Astrid 114, née à Barvaux – Condroz le 19/04/1929 ;
- 12° Mme LELOUP Nelly, représentant « le comité de quartier du Waux-Hall », 4900 Spa, avenue Antoine Pottier 34, née à Spa le 11/04/1931 ;
- 13° Mme SPAILLER Claudine, représentant « les Soroptimistes », 4900 Spa, avenue Marie-Thérèse 23, née à Spa le 06/07/1937 ;
- 14° Mme WAYAFFE Nicole, représentant « l'office du Tourisme », 4845 Jalhay, chemin du Banc du Général 8, née à Verviers le 21/05/1952 ;
- 15° M. ADANS-DESTER Georges, représentant « le Cercle philatélique », 4910 Theux, chaussée de Spa 127, né à Theux, le 26/01/1924 ;
- 16° M. de PONTHER Bernard, représentant « le comité de quartier du Vieux-Spa », 4900 Spa, rue de Barisart 43, né à Namur le 28/09/1952 ;
- 17° M. DUYSINX Pierre, représentant « Automne Musical », 4910 Theux, route de Hautregard 8, né à Stavelot le 06/05/1967 ;
- 18° M. GASPAR Roger, représentant « Histophila », 4900 Spa, place de la Gare 31, né à Fosse le 14/12/1941 ;
- 19° M. GUILLAUME Christian, représentant « GDNTS », 4900 Spa, rue de la Géronstère 88, né à Liège le 05/09/1948 ;
- 20° M. HENRARD André, représentant « le Cercle Artistique » de Spa, 4900 Spa, avenue Reine-Astrid 143, né à Spa le 02/06/1918 ;
- 21° M. JEHIN Paul, représentant « Réalités », 4900 Spa, rue Jean-Philippe de Limbourg 60, né à Spa le 19/04/1947 ;
- 22° M. LOMBA Albert, représentant « les amis de l'académie de Musique », 4000 Liège, quai de Rome 15/A102, né à Verviers le 29/07/1940 ;
- 23° M. NYS René, représentant « L'aSAOM », 4900 Spa, avenue Docteur Gaspar 43, né à Wattrelos (France) le 01/03/1930 ;
- 24° M. ORBAN Jean-Marie, représentant « les Baladins », 4900 Spa, Préfayhai 28, né à Verviers le 14/08/1939 ;
- 25° M. REYNAERTS Daniel, représentant « la Note sauvage », 4900 Spa, avenue Reine-Astrid 140, né à Spa le 16/04/1956 ;
- 26° M. SULON Marc, représentant « le PAC », 4432 Ans, avenue Joseph Leclercq 09, né à Liège le 19/04/1963 ;
- 27° M. TOGEART Jean, représentant « Photopost », 4900 Spa, rue de Barisart 13, né à Croix (France) le 09/07/1952 ;
- 28° M. TOUSSAINT Jean, représentant « la Bibliothèque communale », 4900 Spa, promenade des 4 Heures 4, né à Spa le 20/01/1936 ;

29° M. VITEUX Jean-Marie, représentant « la commission culturelle de Sol Cress », 4845 Jalhay, Arbespine 7b, né à Gand le 31/01/1940, tous de nationalité belge et majeurs.

Lesquels ont convenu de dresser les statuts de l'association sans but lucratif « Centre culturel de Spa » de la manière suivante :

## **TITRE 1. – Dénomination, siège social, durée, objet.**

### **Art. 2.**

- Il est créé, conformément à la loi du 27 juin 1921 modifiée par la loi du 2 mai 2002, une association sans but lucratif dénommée « Centre culturel Spa – Jalhay – Stoumont ».

### **Art. 3.**

- L'association est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment.

### **Art. 4.**

- L'association a pour but de contribuer à l'exercice du droit à la culture des populations du territoire d'implantation des communes de Jalhay, Spa et Stoumont dans une perspective d'égalité et d'émancipation et plus largement, contribuer à l'exercice de l'ensemble des droits culturels par tous et pour tous dans le respect de l'ensemble des droits humains, avec une attention particulière à la réduction des inégalités dans l'exercice de ce droit.
- A cette fin, l'association est un lieu de réflexion, de mobilisation et d'action culturelle PAR, POUR et AVEC les populations, les acteurs institutionnels, les acteurs associatifs et les artistes du territoire.
- Les activités doivent, notamment, tendre à :
  - 1° augmenter la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des populations du territoire, notamment en recourant à des démarches participatives ;
  - 2° chercher à associer les opérateurs culturels du territoire à la conception et à la conduite de projets d'action culturelle de moyen et long termes ;
  - 3° s'inscrire dans des réseaux de coopération territoriaux ou sectoriels ;
  - 4° organiser des services destinés aux personnes et associations qui favorisent la réalisation des objectifs du Centre.
- A ces fins, l'association pourra posséder et/ou gérer tous les immeubles et équipements liés à son activité en les mettant aussi, à titre onéreux, à la disposition de tiers, exploiter tous services à but culturel, passer toutes conventions utiles avec les pouvoirs publics ou les particuliers, accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet et prêter son concours et s'intéresser à toutes activités similaires à son but.

### **Art. 5.**

- Son siège social est établi à 4900 Spa, rue Servais 8. Il est situé dans l'arrondissement judiciaire de Liège, division Verviers.
- Le Conseil d'administration détermine dans les limites du territoire d'implantation le lieu d'établissement des bureaux de l'association et celui de ses réunions ou assemblées.

## **TITRE 2. – Associés.**

### **Art. 6.**

- L'association est composée de personnes physiques ou morales ayant la qualité de membres de droit ou de membres effectifs.
- Le nombre minimum de membres effectifs ne peut être inférieur au nombre des membres composant le Conseil d'administration plus un.
- Sont membres de droit :
  - Deux personnes désignées par le Conseil Provincial de Liège ;
  - Le bourgmestre de la Ville de Spa (ou son représentant) et au minimum un représentant de chaque tendance politique siégeant aux Conseils communaux de l'ensemble du territoire ;
  - Au minimum un représentant siégeant au Conseil communal pour chacune des communes du territoire d'implantation du Centre culturel, désigné par les conseils communaux respectifs.
- Sont membres effectifs :
  - 1° les personnes morales ou physiques bénéficiant d'une reconnaissance, d'un agrément, d'une convention ou d'un contrat-programme conclu avec la Communauté française ;



2° les associations sans but lucratif et fondations au sens de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations, qui exercent une activité principalement culturelle sur le territoire d'implantation ;

3° le cas échéant, les personnes morales ou physiques exerçant une activité particulièrement liée au but du Centre culturel, y compris des représentants d'associations de fait ;

4° le cas échéant, les personnes morales ou physiques soutenant le but du Centre culturel.

Les personnes morales ou physiques font partie de la chambre privée pour autant qu'elles aient introduit, auprès du président du Centre culturel, une candidature motivée et que leur candidature ait recueilli une majorité de votes favorables émis par le Conseil d'administration et l'assemblée générale.

Elles répondent aux conditions suivantes :

- Le siège social établi sur l'ensemble du territoire ;
  - Les activités s'exercent principalement sur l'ensemble du territoire ;
  - Un délégué est désigné pour les Assemblées générales ;
  - Si le groupement ne possède par la personnalité juridique, il comporte au moins trois membres effectifs.
- Il est tenu, au siège de l'association, un registre pour chacune des catégories de membres. Le registre reprend les nom, prénom et domicile des membres ou lorsqu'il s'agit d'une personne morale, la dénomination sociale, la forme juridique et l'adresse du siège social. En outre, toutes les décisions d'admission, de démission ou d'exclusion sont inscrites dans ce registre par les soins du Conseil d'administration endéans les 8 jours. Les membres contresignent la mention de leur admission, soit personnellement, soit par porteur de procuration sous seing privé.
  - Cette situation entraîne leur adhésion aux statuts de l'association, à ses règlements intérieurs et aux décisions de ses organes.

#### **Art. 7.**

- Le montant et les modalités de versement des cotisations sont fixés annuellement par l'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, lors de la discussion et du vote du projet de budget de l'association.
- Le maximum de cotisation est fixé à 50 € pour les membres effectifs. Les membres de droit ne versent aucune cotisation.

#### **Art. 8.**

- La qualité de membre effectif se perd :
  - Par décès ;
  - Par dissolution volontaire ou judiciaire pour les personnes morales
  - Par démission notifiée par courrier ordinaire de la part de l'intéressé au président du Conseil d'administration ;
  - Par le défaut du paiement des cotisations dues dans le mois du rappel qui lui est adressé par courrier, constaté par l'assemblée générale ;
  - Par radiation prononcée par l'assemblée générale, à la majorité des deux tiers des voix présentes ou représentées, pour refus d'observer les prescriptions des statuts ou des règlements d'ordre intérieur ou pour tout autre motif grave propre à l'associé ou à la personne morale qu'il a déléguée ou en cas d'absence aux Assemblées générales durant 2 années successives.
- Tout membre exposé à la radiation est admis à présenter ses explications oralement ou par écrit devant le Conseil d'administration avant décision de l'assemblée générale.
- Le Conseil d'administration peut suspendre à la majorité des deux tiers, jusqu'à la décision de l'assemblée générale, les membres effectifs qui se seraient rendus coupables d'infractions graves aux statuts ou aux lois.
- En cas de cessation de la participation d'un membre agissant en qualité de délégué d'une personne morale, il sera pourvu à son remplacement à l'initiative de celle-ci.
- Le membre démissionnaire, suspendu ou exclu ainsi que les héritiers ou ayants droit d'un membre décédé n'ont aucun droit sur le fonds social et ne peuvent réclamer ni relevés, ni inventaires, ni remboursement des cotisations versées.

### TITRE 3. – Administration.

#### Art. 9.

- L'assemblée générale et le Conseil d'administration du Centre culturel respectent la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques.

#### A. Assemblée générale :

##### Art. 10.

- L'assemblée générale est composée de tous les membres de droit et effectifs de l'association. Elle est présidée par le président du Conseil d'administration, s'il est absent, par le vice-président présent le plus âgé.
- L'assemblée générale du Centre culturel comprend une chambre publique et une chambre privée. La chambre publique ne peut rassembler plus de la moitié des membres de l'assemblée générale. La chambre publique se compose des membres de droit. La chambre privée se compose des membres effectifs.
- L'assemblée générale est le pouvoir souverain de l'association. Elle possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi ou les présents statuts.
- Sont notamment réservées à sa compétence :
  - les modifications de statuts ;
  - la dissolution volontaire de l'association ;
  - l'approbation des comptes et budgets ;
  - la nomination et la révocation des administrateurs ;
  - la nomination et la révocation des commissaires et la fixation de leur rémunération, dans les cas prévus par la loi ;
  - la décharge à octroyer aux administrateurs et, le cas échéant, aux commissaires ;
  - les exclusions de membres effectifs.

##### Art. 11.

- Il doit être tenu au moins une Assemblée générale chaque année dans le courant du 1er semestre qui suit la clôture des comptes.
- L'association peut être réunie en Assemblée générale extraordinaire à tout moment par décision du Conseil d'administration ou à la demande d'un cinquième des membres effectifs au moins, demande écrite et adressée au président du Conseil.
- Les membres effectifs sont convoqués aux Assemblées générales par courrier ordinaire ou par courriel, signé par le président et le secrétaire, adressé huit jours au moins avant l'assemblée. La convocation contient l'ordre du jour, la date, l'heure et le lieu de la réunion.
- L'assemblée générale ne peut valablement délibérer que si un nombre de membres au moins égal au premier nombre entier supérieur au tiers sont présents.
- Si le quorum de présence n'est pas atteint, l'assemblée générale est convoquée à nouveau et à 15 jours d'intervalle. Elle délibère alors valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.
- Des résolutions ne peuvent être prises en dehors de l'ordre du jour qui est joint à la convocation.
- L'ordre du jour est fixé par le président et le secrétaire du Conseil d'administration qui sont tenus d'y inscrire toute proposition signée par 5 membres au moins.

##### Art. 12.

- Les membres de droit et les membres effectifs assistent à l'assemblée. Ils peuvent se faire représenter par un autre membre de l'assemblée générale ou par, s'ils sont membres effectifs, un autre membre de leur association. Chaque membre ne peut détenir plus d'une procuration.
- Chaque mandant devra mentionner par écrit sur la procuration préimprimée le nom du mandataire qu'il choisit. Ce dernier remettra le document au président en début de séance.
- Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix des membres présents ou représentés sauf dans les cas où il en est décidé autrement par les statuts ou par la loi.
- Chaque membre dispose d'une seule voix.

##### Art. 13.

- Il est dressé procès-verbal des séances qui sera approuvé lors de la prochaine assemblée. Il est signé par le président et le secrétaire et consigné dans un registre de procès-verbaux conservés au siège social. Les membres peuvent en prendre connaissance, mais sans déplacement du registre. Les décisions d'ordre individuel sont éventuellement portées à la connaissance des tiers qui justifient d'un intérêt par simple lettre signée par le président.

## B. Conseil d'administration :

### Art. 14.

- L'association est administrée par un Conseil d'administration se réunissant au moins une fois par trimestre et chaque fois qu'il est convoqué par son président ou sur demande d'au moins un tiers de ses membres.
- Le Conseil d'administration est composé de douze membres au moins dont la moitié est désignée parmi les membres de la chambre publique, en application de la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques.
- Les convocations, signées par le président et le secrétaire, sont adressées huit jours au moins avant la séance. La convocation contient l'ordre du jour, la date, l'heure et le lieu de la réunion.
- Les résolutions, sauf accord contraire d'une majorité des membres présents, ne peuvent être prises en dehors de l'ordre du jour qui est joint à la convocation.
- Le Conseil d'administration est composé dans le respect de la parité entre les deux chambres de l'assemblée générale :
  - Par moitié, de personnes élues par l'assemblée générale, sur proposition et parmi les membres effectifs siégeant déjà depuis plus d'un an à l'assemblée générale. A titre transitoire, et ce jusqu'au 30/06/2017, les membres effectifs issus des communes de Jalhay et de Stoumont pourront être élus durant les 12 premiers mois de leur admission à l'assemblée générale.
  - Par moitié, de personnes élues par l'assemblée générale, sur proposition et au sein de chaque catégorie des membres de droit :
    - le bourgmestre de la Ville de Spa (ou son représentant) et un membre de chaque tendance politique représentée au conseil communal de la Ville de Spa ;
    - deux personnes désignées par le Conseil provincial ;
    - un représentant de chacune des autres communes du territoire d'implantation.
- Pour l'application de cette dernière disposition, on entend par représentant d'une personne de droit public, tout mandataire public quel que soit le titre auquel il siège, ainsi que toute personne désignée par un pouvoir public pour le représenter. Un mandataire ne peut être désigné comme représentant des associations privées durant l'exercice de son mandat et ce sans préjudice de l'application du Décret du 5 avril 1993, relatif à la dépolitisation des structures des organismes culturels.

### Art. 15.

- A l'exception des administrateurs également membres de droit qui sont élus pour toute la durée de leur mandat public, les autres administrateurs issus de la chambre privée, sont renouvelables par tiers tous les 3 ans suivant un ordre déterminé par tirage au sort qui sera organisé, pour la première fois, en séance du Conseil d'administration dans le premier mois de l'année 2019.
- Les membres sortants sont rééligibles.
- En cas de vacance d'un mandat d'un membre effectif, l'administrateur nommé par l'assemblée générale pour y pourvoir achève le mandat de celui qu'il remplace.

### Art. 16.

- Le mandat des administrateurs prend fin par expiration du terme, décès, démission ou révocation par l'assemblée générale.
- Le Conseil peut proposer à l'assemblée générale de mettre fin au mandat d'un administrateur qui par son comportement, ses déclarations ou tout autre acte aura nui à la bonne réputation de l'institution.
- Le mandat des administrateurs prend, d'autre part, fin par la disparition de la qualité en laquelle ils ont été nommés. Cette disparition est constatée par le Conseil d'administration, soit d'office, soit à la demande de tout associé intéressé.
- L'ordre du jour est fixé par le président et le secrétaire du Conseil d'administration qui sont tenus d'y inscrire toute proposition signée par 5 administrateurs au moins.

### Art. 17.

- Le Conseil d'administration ne peut statuer que si la moitié des membres est présente ou représentée. Ses décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.
- Chaque administrateur dispose d'une voix. Tout membre empêché peut se faire représenter par un autre membre du Conseil mais chaque membre ne peut détenir plus d'une procuration.
- Chaque mandant devra mentionner par écrit sur la procuration préimprimée le nom du mandataire qu'il choisit. Ce dernier remettra le document au président en début de séance.
- La voix du président est prépondérante en cas de partage.
- Selon les besoins et à titre consultatif, le président peut convoquer aux réunions du Conseil toute personne étrangère au Conseil ou à l'association dont la présence lui paraîtrait utile ou opportune.



**Art. 18.**

- Il est tenu un procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire et sont consignés dans un registre maintenu au siège social de l'institution.  
Les membres peuvent en prendre connaissance en respectant les dispositions prévues à l'article 10 de la loi du 2 mai 2002.

**Art. 19.**

- Le Conseil, lors de sa constitution ou de son renouvellement, choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un président, un ou plusieurs vice-présidents, un secrétaire, un trésorier qui seront nommés pour des périodes de 3 ans prenant cours le 1er avril 2019.
- En cas d'empêchement du président, ses fonctions sont assumées par le vice-président présent le plus âgé.

**C. De la gestion journalière :****Art. 20.**

- Le directeur, chargé de l'application journalière des décisions du Conseil d'administration siège avec voix consultative au Conseil d'administration, à l'assemblée générale, au Conseil d'orientation général ainsi qu'aux commissions locales visées à l'article 25 des présents statuts.
- Le Conseil d'administration délègue, sous sa responsabilité, dans le cadre d'un contrat de travail la gestion journalière de l'association, avec l'usage de la signature y afférente, au directeur qui exerce son pouvoir de manière individuelle.

**Art. 21.**

- Le Conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Les décisions sont prises de manière collégiale. Sont exclus de sa compétence les actes réservés par la loi ou par les présents statuts à celle de l'assemblée générale.

**Art. 22.**

- Les actes qui engagent l'association, autres que de gestion journalière, sont signés conjointement, à moins d'une délégation spéciale du Conseil, par le président et le secrétaire, lesquels n'auront pas à justifier de leurs pouvoirs à l'égard des tiers.
- Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont intentées ou soutenues au nom de l'association par le Conseil d'administration, représenté par le président ou par l'administrateur désigné à cet effet, chacun agissant individuellement.

**Art. 23.**

- Les administrateurs ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle et ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat. Celui-ci est exercé à titre gratuit.

**TITRE 4. – Conseil d'orientation.****Art. 24.**

- L'association comporte un Conseil d'orientation qui est composé pour moitié au moins de membres qui ne font partie ni du personnel d'animation, ni du Conseil d'administration du Centre culturel.
- Le Conseil d'orientation procède à l'autoévaluation continue du projet d'action culturelle. Il contribue notamment au rapport général d'autoévaluation visé aux articles 81 et 82 du Décret et participe à l'analyse partagée visée à l'article 19 du Décret. Le Conseil d'orientation remet d'initiative ou à la demande du Conseil d'administration des avis sur le projet d'action culturelle et sur le développement culturel à moyen et long terme du territoire d'implantation ou, le cas échéant, du territoire de projet en prenant en considération l'analyse partagée visée à l'article 19 du Décret.
- Le Conseil d'administration désigne les membres du Conseil d'orientation avec voix délibérative, sur avis du personnel d'animation du centre culturel.
- Le directeur et le personnel d'animation du Centre culturel sont membres du Conseil d'orientation avec voix consultative.
- Le Conseil d'orientation désigne en son sein un président qui ne peut cumuler cette fonction avec celle d'un mandat relevant du suffrage universel.

Le président du Conseil d'orientation siège au Conseil d'administration, avec voix consultative.

- Il se réunit sur convocation du président ou à la demande de cinq membres au moins.

#### **Art. 25.**

- Le Conseil d'orientation peut se scinder en sections spécialisées.
- Le directeur et le personnel d'animation sont membres de chaque section locale avec voix consultative.
- Chaque commission élit en son sein son président, à l'exception des représentants issus des autres communes associées.
- Chaque commission fonctionne comme le Conseil d'orientation lui-même, auquel elle soumet ses rapports et propositions.

### **TITRE 5. – Règlement d'ordre intérieur.**

#### **Art. 26.**

- Un règlement d'ordre intérieur peut être établi par le Conseil d'administration qui le présente à l'assemblée générale pour approbation et pour toutes modifications éventuelles.

### **TITRE 6. – Dispositions financières.**

#### **Art. 27.**

- Les membres de l'association ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées.

#### **Art. 28.**

- Le patrimoine de l'association répond seul des engagements contractés en son nom et aucun membre ne peut, en aucun cas, en être rendu responsable.

#### **Art. 29.**

- L'exercice social de l'association commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre.
- Le Conseil d'administration établit les comptes de l'année écoulée selon les dispositions prévues par l'article 17 de la loi du 27 juin 1921 ainsi que les budgets de l'année suivante et les soumet à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

### **TITRE 7. – Dispositions diverses.**

#### **Art. 30.**

- Le mobilier et le matériel mis à la disposition de l'association par l'Etat, la commune ou d'autres collectivités publiques font l'objet d'inventaires contradictoires. Ils sont gérés sous le contrôle de la collectivité propriétaire, qui en vérifie la bonne utilisation.

#### **Art. 31.**

- Les statuts ne peuvent être modifiés que par un vote de l'assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés, et pour autant que les deux tiers des membres soient présents ou représentés.
- Ces modifications doivent être explicitement indiquées dans la convocation.
- Si le quorum de présence n'est pas atteint lors de la première réunion, une seconde assemblée pourra délibérer valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés. Cette seconde réunion ne pourra être tenue que 15 jours au moins après la première.

#### **Art. 32.**

- Tout ce qui n'est pas explicitement prévu dans les présents statuts est réglé par la loi du 27 juin 1921, modifiée par la loi du 2 mai 2002, régissant les associations sans but lucratif.

## TITRE 8. – Dissolution et liquidation.

### Art. 33.

- Sauf dissolution judiciaire, seule l'assemblée générale peut prononcer la dissolution de l'association conformément à l'article 20 de la loi du 27 juin 1921 modifiée par la loi du 2 mai 2002. Dans ce cas, l'assemblée générale désigne un ou plusieurs liquidateurs, détermine leurs pouvoirs et leur rémunération éventuelle, et indique l'affectation à donner à l'actif net, celle-ci ne pouvant être faite qu'à des fins désintéressées dans les limites fixées à l'article 34.

### Art. 34.

- Dans tous les cas de dissolution volontaire ou judiciaire, après l'apurement des dettes, l'actif net sera versé à une ou des associations poursuivant des buts similaires.

## 4. LA RECONNAISSANCE SOLLICITÉE

### UNE ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE AVEC EXTENSION DE TERRITOIRE

Les représentants des associations culturelles sont fiers de leur commune.  
(paroles récoltées « à chaud » lors des commissions locales du Conseil d'orientation 2015)



SPA

10.437 habitants  
sur 3.988 ha

“ Spa est une ville thermale bien connue. ”

“ Vive Spa Monopole ! ”

“ C'est la perle des Ardennes. ”

“ Ses forêts, ses terrains boisés et ses sources ! ”

“ Les Spadois doivent vivre au milieu des villégiateurs et de nombreux moyens financiers continueront d'être engagés pour les attirer... ”

“ Un taux de chômage trop élevé ! ”

“ Un milieu associatif très dense. ”



JALHAY

8.497 habitants  
sur 10.775 ha

“ L'évolution des mentalités et l'ouverture vers l'extérieur. ”

“ La convivialité, l'atmosphère agréable, le bon esprit. ”

“ La solidarité,

“ L'engouement de l'équipe qui restaure l'orgue. ”

le bon suivi pour tous les projets, la démarche bénévole dynamique. ”

“ La richesse du tissu associatif. ”

“ L'identité culturelle de chaque village et son partage qui rassemble les associations. ”

“ La grande attention portée à la ruralité, au patrimoine, aux racines. ”



STOUMONT

3.109 habitants  
sur 10.845 ha

“ La belle relation entre la terre, le sol et les gens qui y vivent. ”

“ La faible densité de la population. ”

“ Il y a l'eau de Bru ! ”

“ Il faut plus de communication et de contacts directs entre les habitants. ”

“ Son environnement exceptionnel, ses sites et ses points de vue remarquables. ”

“ Une commune avec des associations pleines de vitalité et du dynamisme humain. ”

“ Les contacts entre habitants et beaucoup de convivialité. ”

## LE TERRITOIRE D'IMPLANTATION DU CENTRE CULTUREL EST COMPOSÉ DES COMMUNES DE SPA, DE JALHAY ET DE STOUMONT.

La décision d'étendre le territoire du Centre culturel a été prise par les membres du Conseil d'administration après avoir consulté l'équipe. Le collège communal de Spa a soutenu cette démarche.

Après avoir rencontré individuellement les échevins de la Culture de Jalhay et puis de Stoumont, une entrevue s'est tenue avec les collègues communaux afin de présenter le projet et les obligations du Décret. Après avoir reçu les accords de principe, l'appel à manifestation d'intérêt leur a été adressé par courrier recommandé. Vous en trouverez copie en annexe (*annexe n° 3*) accompagnée de leur réponse (*voir annexe n° 4*).

Une convention intermédiaire a ensuite été établie entre les deux parties (la Commune de Jalhay / Stoumont et le Centre culturel de Spa) pour fixer les obligations de chacune d'elles pendant les périodes de construction du contrat-programme et la durée de son examen par les différentes instances du gouvernement de la Communauté française (*voir annexes n°5 et 6*).



**Une demande de coopération entre les six centres culturels de l'arrondissement de Verviers,** portée par le Centre culturel régional de Verviers, sera déposée lors de la demande de reconnaissance du CCRV. Une note d'intention présentant le projet de coopération verviétoise figure en annexe (*voir annexe n°7*). Les membres du Conseil d'administration du Centre culturel de Spa – Jalhay - Stoumont ont, lors de la séance du 9 juin 2016, donné leur accord de principe (*voir annexe n°7bis*).



## 5. PREMIERS ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

### 5.1. HISTORIQUE DU CENTRE CULTUREL DE SPA

Le Centre culturel est l'émanation du Comité culturel, association de fait, qui avait été créé en 1978 et qui était déjà à l'époque animé par Pol JEHIN.

C'est en novembre 1991 que ce comité se structure en une asbl « Centre culturel de Spa ». Ses statuts sont déposés au Moniteur belge quelques mois plus tard. Les apports financiers sont alors exclusivement mis à disposition par la Ville de Spa ce qui permet à l'institution de coordonner ses premières activités (théâtre à l'école, journées du patrimoine, cabaret wallon, cortège folklorique de Mathy Loxhet, ...).

Au printemps 2001, le Centre culturel obtient sa reconnaissance en « Centre culturel local de catégorie 3 » et bénéficie alors de subsides de fonctionnement émanant de la Communauté française et de la Province de Liège. Ses locaux se situent dans la nouvelle aile du Waux-Hall. Une petite équipe se structure pour proposer un programme d'actions culturelles de plus en plus large.



En 2005, cet accroissement d'activités conduit l'institution à recevoir une nouvelle reconnaissance en catégorie 2 dans le cadre d'un contrat-programme de 4 ans (fin 2008). Au même moment, la Ville de Spa lui confie les salles de spectacle du Casino (un théâtre de 400 places, une salle des fêtes de 1.200 places, deux salons polyvalents de 200m<sup>2</sup>).

Une nouvelle aventure allait commencer.

Tout en assurant une exploitation rigoureuse de cette infrastructure, la volonté du Centre culturel a été de développer au fur et à mesure un programme d'activités vaste en genres, mais aussi d'actions stimulant l'éducation à la citoyenneté ou encore d'aides à la création des artistes amateurs ou professionnels.

C'est toujours en 2005, que le Centre culturel va proposer sa première saison théâtrale d'hiver.

En 2009, l'institution renouvelle son contrat pour une période de 4 ans (jusque fin 2012) qui sera ensuite prolongée jusque fin 2018, en fonction de l'arrivée du nouveau Décret et de sa mise en application.

Ses objectifs généraux se sont déclinés comme suit :

- continuer à renforcer auprès des habitants, une identité collective spadoise en mettant en avant les atouts majeurs la ville d'eaux (environnement, patrimoine, coutumes, folklore,...) ;
- optimiser l'ouverture de chacun sur les autres et le monde qui nous entoure ;
- lutter contre les attitudes de repli en favorisant les projets collectifs, intergénérationnels et de mixité culturelle.

Le Centre culturel a également mis en place un programme de sensibilisation et d'éducation à la paix et à la non-violence.

Pour mener ce travail, le Centre culturel a articulé ses activités sur plusieurs axes : la stimulation des réflexions citoyennes, la mise en place de formations afin de favoriser l'intégration socioculturelle et l'épanouissement de chacun, la mise en valeur du patrimoine culturel et de l'environnement naturel, la diffusion d'œuvres relevant des arts de la scène (théâtre, musique, danse) et des arts plastiques (galerie d'art au pouhon Prince-de-Condé).

## 5.2. SITUATION DU CENTRE CULTUREL DANS SON ESPACE GÉOGRAPHIQUE ET CULTUREL

TROIS COMMUNES ...  
UN TERRITOIRE !

### Des hauts plateaux et une succession de vallées encaissées

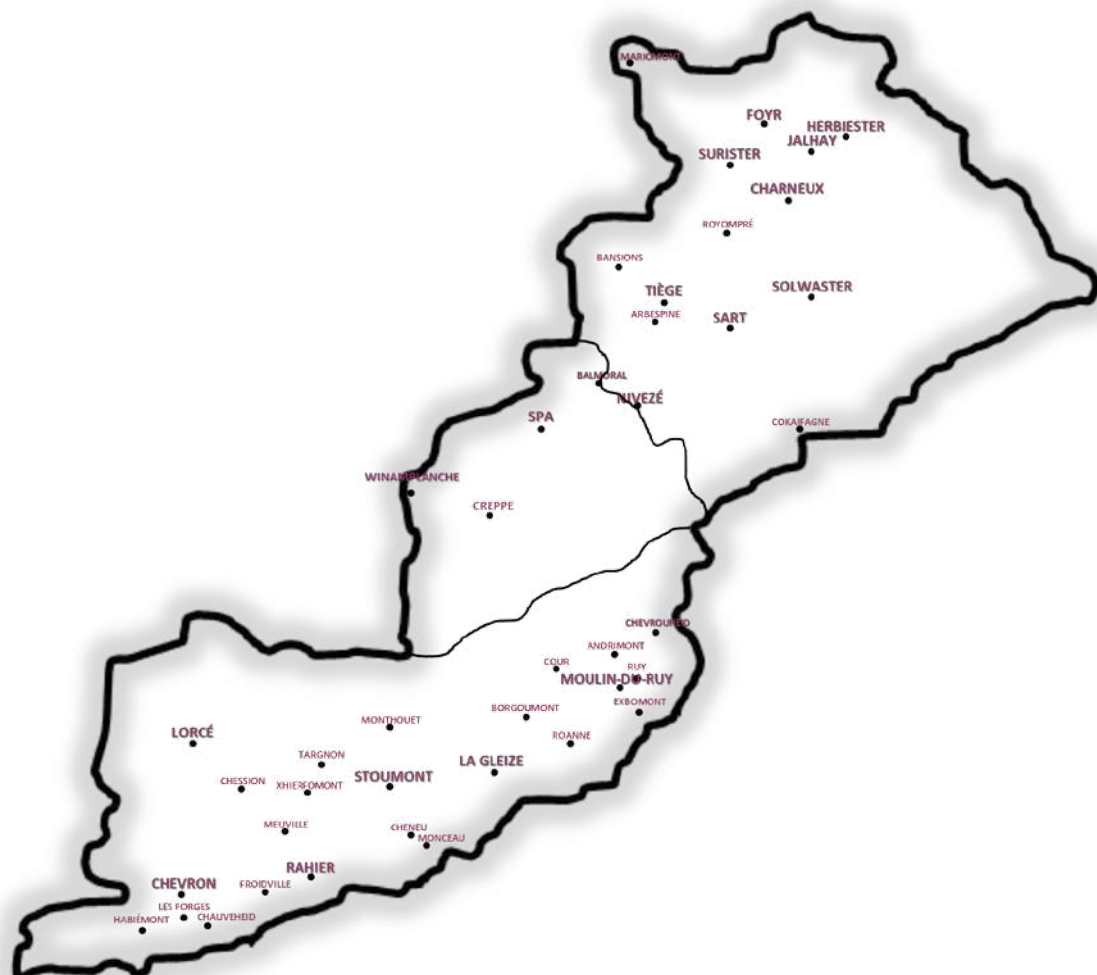
Le territoire d'implantation du Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont se situe au nord de l'ardenne et présente une homogénéité géographique qui a déterminé un mode de vie commun à ses habitants. Il est formé de hauts plateaux (Hautes Fagnes, altitude > 600m) et d'une succession de vallées encaissées (175m). Ces caractéristiques ont poussé les hommes à pratiquer l'agriculture et l'élevage dans de petites fermes et à vivre de l'exploitation de la forêt. Le relief

a favorisé la naissance de nombreux villages et hameaux (16 à Stoumont, 9 à Jalhay), à l'exception de Spa (seulement 3) dont le développement est dû à la réputation internationale de ses eaux minérales dès le 16e siècle. De même, l'alternance de paysages ouverts et fermés, la présence de fagnes liées à la nature du sol peu apte à recevoir l'agriculture, les nombreuses rivières et sources ont constitué un attrait touristique important. Le climat rude, les pratiques agricoles, l'omniprésence de la forêt ont façonné un mode de vie des habitants des trois communes du territoire qui se sentent en relation intense avec le milieu naturel.

### Vivre entourés de forêts et à la campagne

Comme les statistiques le montrent clairement (*voir annexe n°8, tableau 1*), chaque commune dispose de forêts qui s'étendent sur plus de 50% de leur entité. Au total, 60% du territoire du Centre culturel sont couverts de forêts et 26% des terres sont destinées à la culture et à l'élevage.

Le caractère rural et naturel du territoire est donc prévalent. L'analyse de la densité de population (0,28 hab/ha à Stoumont, 0,79 hab/ha à Jalhay) met en évidence la ruralité de ces communes. Même si Spa, notamment dans son centre



historique, est plus urbanisé (2,3 hab/ha), les quartiers périphériques et les villages de cette commune sont incontestablement liés à cette caractéristique rurale. Notons que la différence entre Spa et les deux autres localités est considérée comme un atout permettant une complémentarité des fonctions entre les communes du territoire.

### Un centre urbain dense à Spa et des noyaux de villages dispersés à Stoumont et Jalhay

A l'exception de Nivezé qui est intégré dans la fin de l'agglomération spadoise, les villages et hameaux du territoire sont relativement éloignés les uns des autres. Cela se vérifie particulièrement dans la commune de Stoumont. En majorité, les noyaux villageois ont pu conserver leur identité architecturale malgré l'augmentation du nombre de nouvelles maisons ces dix dernières années (voir annexe n°8, tableau 2). La demande d'habitations avec jardin à la campagne pousse les habitants de la région liégeoise à s'installer dans la commune de Stoumont et ceux de la région verviétoise à Jalhay. A Spa, ce sont surtout des personnes pensionnées qui viennent chercher repos, tranquillité, sécurité et le confort des équipements culturels et des services qu'offre la ville.

Notons que l'éloignement des grands centres urbains et des villages entre eux nécessite un service de transports en commun beaucoup plus développé. Les habitants, lors de l'analyse partagée, ont manifesté de manière significative leur désir de meilleures communications. Cette dispersion de la population sera à prendre en considération dans l'action du Centre culturel. Le souhait des habitants d'avoir plus de contacts, de relations avec les habitants des autres villages est manifeste.

## LES POPULATIONS

### Une population âgée à Spa, des jeunes à Stoumont et Jalhay

Le nombre des habitants des trois communes s'élève à 22.095 unités avec des disparités importantes entre Spa (10.437 habitants) et Stoumont (3.109 habitants). Voici donc que la population du Centre culturel est pratiquement doublée avec l'ouverture aux communes de Stoumont et Jalhay.

	Nb habitants	Superficie (ha)	Densité
Spa	10.489	3.988	2,63hab/ha
Jalhay	8.497	10.775	0,79 hab/ha
Stoumont	3.109	10.845	0,28 hab/ha

Statbel, chiffres officiels au 01/01/2015

Spa possède une population âgée. Les « plus de 65 ans »

représentent 23,15% et les « plus de 60 ans », 30%. Des 29 communes de l'arrondissement de Verviers, Spa est celle dont la moyenne d'âge est la plus élevée (44,50 ans). La part des personnes âgées est moins importante à Stoumont (24,8%) et à Jalhay (23,4%).

Jalhay accueille une population de jeunes de moins de 20 ans nettement plus importante (23,8%) qu'à Spa où ils ne représentent que 19,6% de la population totale.

Ajoutons qu'à Spa le nombre d'enfants âgés de 3 à 12 ans est passé de 1.179 en l'an 2000 à 1.073 en 2007 puis à 961 en 2015 (Service de la population – Administration communale de Spa). Il est donc évident que la population spadoise vieillit. La ville ne dispose que de peu de terrains à bâtir dont les prix sont relativement élevés. Spa voit donc ses jeunes couples s'exiler vers les communes voisines pour y construire leur maison. Parallèlement, la ville attire les plus de 50 ans qui s'installent dans le centre où ils se sentent en sécurité et trouvent, dans un périmètre restreint, l'ensemble des services qu'ils recherchent.

	Age moyen	Part des moins de 20 ans	Part des 60 ans et plus
Spa	44,5 ans	19,6%	30%
Jalhay	41,1 ans	23,8%	23,4 %
Stoumont	42,2 ans	22,8%	24,8 %
Arrondissement de Verviers	41,0 ans	23%	23 %
Province de Liège	41,0 ans	23%	24 %

Walstat.iweps.be chiffres au 01/01/2015

La population de Jalhay et de Stoumont présente des caractéristiques différentes de la population spadoise. La présence plus importante de ce public jeune est une source d'enrichissement et de développement de relations intergénérationnelles. La politique du Centre culturel devra tenir compte de ces nouveaux publics et de leurs attentes.

### Un nombre élevé de personnes isolées à Spa et des familles à Stoumont et Jalhay

Le nombre de personnes isolées (2.204 en 2013) est important à Spa puisqu'il représente 43% des ménages alors qu'à Jalhay, il est de 28,1%. De plus, il est en constante augmentation depuis 1993. On observe le même phénomène à Jalhay (voir annexe n° 8, tableau 3). Par contre, les ménages de 4 personnes et plus (dont les familles avec enfants) ne sont que de 13,7% à Spa pour 25,3% à Jalhay. Les personnes isolées sont, pour partie, composées de personnes âgées mais aussi de personnes fragilisées, en déficit de relations sociales. Elles constituent un public spécifique auquel le Centre devra être attentif (voir annexe n°8, tableau 4).

### L'apport des immigrés et des personnes extérieures

Le vieillissement de la population spadoise a pour conséquence que le solde naturel est négatif. Les naissances ne compensent pas les décès. Cette situation s'aggrave d'année en année. Le phénomène est présent dans une moindre mesure dans les autres communes. C'est l'apport de personnes extérieures qui permet de stabiliser le nombre d'habitants dans les trois communes. Ajoutons que la mobilité à Spa est très importante. Entre 2001 et 2012, 1.536 personnes sont venues s'installer à Spa et 1.388 l'ont quittée. Cette mobilité renforce le caractère urbain de Spa lié à des relations sociales plus impersonnelles et pose le problème de l'intégration des nouveaux arrivants dans les villages des communes de Stoumont et Jalhay.

	2000-2004		2005-2009		2010-2014	
	Solde naturel	Solde migratoire	Solde naturel	Solde migratoire	Solde naturel	Solde migratoire
	/1000 habitants					
Spa	-4,46	+8,95	-5,45	+5,35	-6,5	+5,1
Jalhay	+2,2	+7,47	+1,75	+6,28	+1,28	+6,1
Stoumont	-2,2	+7,72	-1,1	+5,81	-1,88	+7,42

walstat.iweps.be chiffres au 01/01/2015

La population étrangère augmente faiblement par rapport aux précédentes études présentées en 2004 et en 2008. Elle constitue seulement 5% (537 personnes) de la population globale et est principalement d'origine française (114 personnes), italienne (63 personnes), espagnole (46 personnes), hollandaise (37 personnes) et allemande (26 personnes).

Notons cependant l'arrivée, à l'automne 2015 et ce jusqu'en juin 2016, de personnes réfugiées : 27 Syriens, 10 Albanais, 31 Irakiens qui ont été accueillis par Caritas à l'armée du Salut (Service de la Population – Administration communale de Spa). A Stoumont, la part des non-Belges s'élève à 4,54%, pour 3,77% en 2008 (chiffre walstat.iweps.be – chiffres au 01/01/2015) (nombre important de résidences secondaires). A Jalhay, la population étrangère s'élève à 2% et vient d'accueillir au début de l'année 2016 un nombre important de réfugiés qui s'est stabilisé à 380 personnes.

## L'EMPLOI ET LES REVENUS

### De l'emploi dans le secteur tertiaire et des services

L'emploi salarié est surtout développé dans le secteur tertiaire de l'administration, de l'enseignement, des soins de santé et des commerces. Notons qu'à Jalhay, le secteur de la construction occupe un nombre important de travail-

leurs. Chez les indépendants, le commerce et les professions libérales sont majoritaires (voir annexe n° 8, tableaux 5 et 6).

### Un taux de chômage important à Spa

Le taux d'emploi (personnes actives occupées/personnes en âge de travailler) n'est que de 55,8% à Spa. Il est de 64% à Stoumont et 67% à Jalhay. La santé économique des Spadois n'est pas bonne. Le chômage constitue un problème important à Spa. Il atteint 18,1%, ce qui est supérieur au taux de la province de Liège alors qu'il n'est que de 8,8% à Jalhay. 1.193 personnes habitant le territoire d'implantation du Centre culturel sont au chômage, auxquelles il faut ajouter le chômage temporaire de 386 personnes. 110 jeunes (un chômeur sur 10 environ) vivent cette situation pénible.

	Taux d'activité (15-64 ans)	Taux d'emploi	Taux de chômage
Spa	68,9 %	56,5 %	18,1 %
Jalhay	73,8 %	67,3 %	8,8 %
Stoumont	71,5 %	64,2 %	10,3 %
Arrondissement de Verviers	69,0 %	59,0 %	14,0 %
Province de Liège	68,0 %	56,0 %	17,0 %

walstat.iweps.be chiffres moyens pour 2014

Répartition des chômeurs selon l'âge et la commune					
	-25 ans	25-49 ans	>50 ans	Total chômeurs complets	Chômeurs temporaires
Spa	72	320	330	722	198
Stoumont	9	56	68	133	16
Jalhay	29	133	176	338	172
	110	509	574	1193	386

Statistique ONEM janvier 2016

### Un faible niveau de qualification à Spa

La principale activité économique de la ville de Spa reste l'exploitation des eaux par leur mise en bouteilles. Spa Monopole a produit 406 millions de litres en 2014, pour 500 millions de litres dans les années 90 (Comptes communaux 2014 et service Comptabilité – Administration communale de Spa). Cependant, l'emploi y régresse à cause de l'automatisation de la production. Un autre employeur important est le Ministère de la Défense avec le régiment du 12e de Ligne et le 13e de Ligne Prince Léopold. Si Spa a bénéficié de la création de nouveaux emplois générés par la relance thermale en 2004 (hôtels, restaurants, grandes surfaces sur l'avenue Reine Astrid, boutiques de vêtements), très peu sont

attribués à des Spadois. Cette situation pourrait provenir du faible niveau de formation et de qualification des personnes qui sont à la recherche d'un emploi.

### Travailler en dehors du territoire

35% des Spadois travaillent dans leur ville contre 10% seulement à Stoumont. Les habitants doivent donc trouver du travail à l'extérieur dans l'arrondissement de Verviers (32%), dans la province de Liège (20%) dans le reste de la Belgique (15%).

### Pauvres et riches : des populations contrastées

L'image de Spa, ville riche, recevant des touristes fortunés cache malheureusement une réalité moins positive. Le revenu annuel moyen des habitants de Spa (16.351€) est inférieur à celui des communes de Stoumont (17.396€) et surtout de Jalhay (18.556€). Ainsi, le nombre de déclarations inférieures à 20.000€ est de 48% à Spa, pour 41% à Stoumont et 37,5% à Jalhay. Ajoutons que 280 Spadois reçoivent un revenu d'intégration (42 à Jalhay et 20 à Stoumont).

Cette population moins favorisée financièrement fera l'objet de préoccupations permanentes du Centre culturel. En élargissant son territoire, le Centre culturel se donne aussi pour objectif de favoriser les rencontres, les projets entre des personnes de milieux socio-économiques différents afin d'éviter la ghettoïsation de certaines parties du territoire (voir annexe n° 8, tableaux 7 et 8).

### VIVRE DANS UNE RÉGION TOURISTIQUE : UN MODE DE VIE SPÉCIFIQUE

.....

Le tourisme occupe une place toute particulière dans le territoire. Si historiquement, la célébrité des eaux de Spa et du thermalisme est à l'origine du tourisme dans la région, la beauté du cadre naturel et les équipements de loisirs attirent également un large public dans les communes de Stoumont et Jalhay. Spa est sans conteste le pôle touristique du territoire. En 2014, 238.827 nuitées ont été enregistrées pour 50.964 à Jalhay et 33.345 à Stoumont. Spa se différencie par le nombre et l'importance de ses hôtels. Jalhay se caractérise par son camping. Les chambres d'hôtes, les gîtes constituent une forme d'hébergement qui a de plus en plus la cote et rivalise avec les structures hôtelières (voir annexe n°8, tableau n°9).

Le public qui séjourne ou visite le territoire, doit également être pris en considération dans les actions culturelles du Centre. Les touristes peuvent participer aux animations proposées par notre institution. D'autre part, les habitants du territoire bénéficient d'infrastructures et d'animations touristiques de plus grande ampleur.

Ne négligeons pas le mode de vie spécifique des habitants

du territoire et notamment des Spadois, vivant dans une ville de loisirs, toujours animée, dotée de commerces et d'infrastructures importantes. En contrepartie, ils ont parfois le sentiment d'être envahis par les touristes (logement en gîtes, fêtes en plein air) peu soucieux du respect des lieux et de leurs occupants.

### Des infrastructures pédagogiques

Les trois communes disposent d'écoles de divers réseaux qui couvrent les besoins des enfants du niveau fondamental. A Spa, on compte 5 entités pour 986 enfants, à Jalhay 4 entités pour 687 enfants et à Stoumont 6 entités pour 292 enfants. On notera l'importance pour les villages de disposer d'une école. L'école est un des lieux qui dynamise le village, permet la rencontre des parents et développe des activités culturelles et sociales (voir annexe n°8, tableau 10).

Seuls Spa et Stoumont, dans une moindre mesure, disposent d'un enseignement secondaire (voir annexe n° 8, tableau n°11).

### Les infrastructures culturelles

Si Spa possède un équipement culturel de qualité avec un théâtre, une salle de fêtes, les Salons Bleu et Gris du Centre culturel, mais aussi plusieurs salles d'exposition dont le jardin d'hiver du Pouhon Pierre-le-Grand, les associations culturelles éprouvent beaucoup de difficultés à trouver des locaux de réunion. A Stoumont et Jalhay, les communes ne disposent pas de lieux culturels mais pratiquement chaque village est doté d'une salle que les groupes locaux peuvent occuper. Des synergies pourraient peut-être se développer entre les associations spadoises et celles de Stoumont et de Jalhay.

Notons que plusieurs musées (6) se trouvent sur le territoire (principalement à Spa). Au niveau des infrastructures sportives, le Centre ADEPS et la piscine de Spa sont fréquentés par de nombreux habitants des communes de Stoumont et surtout de Jalhay.





## CONCLUSIONS

Les entités du nouveau territoire du Centre culturel présentent une identité commune.

Elles font partie d'un ensemble environnemental d'une qualité exceptionnelle. Vivre en lien étroit avec la nature détermine le mode de vie de leurs habitants même si certains quartiers spadois sont caractérisés par des spécificités plus urbaines.

La population de Spa est plus âgée et est composée de personnes plus pauvres que chez ses voisins. Le travail culturel sur le nouveau territoire permettra de favoriser une complémentarité intergénérationnelle entre les jeunes ménages plus nombreux à Stoumont et Jalhay et les

personnes plus âgées de Spa. De même, un brassage entre ces populations de cultures différentes liées aux statuts économiques peut être un objectif à poursuivre.

Nous pouvons également remarquer une complémentarité évidente dans les fonctions touristiques. Si Spa propose plus d'équipements culturels et touristiques (théâtre, piscine, centre thermal, grandes surfaces, hôtels, restaurants), les villages des entités disposent notamment de salles plus utiles pour favoriser la participation citoyenne.



## 5.3. DESCRIPTION DES INFRASTRUCTURES

### Bureaux administratifs

rue Servais 8

- 4 bureaux administratifs, un hall d'accueil et un local photocopieur (rez-de-chaussée)
- un local archives (sous-sol)
- deux salles de réunion (25 et 44 m<sup>2</sup>)
- pour le personnel : une cuisine, des toilettes, un vestiaire une salle de bain

### Salles culturelles (plans voir annexe n°9)

rue Servais 8

- un théâtre de 400 places avec machinerie de scène équipée et 8 loges d'artistes de 4 personnes
- une salle de fêtes de 1.200 places (non équipée) avec 9 loges d'artistes dont 1 de 30 personnes
- deux salles de 200 m<sup>2</sup> polyvalentes

### Galerie d'art

rue Gerardy 2

- le pouhon Prince-de-Condé (135 m<sup>2</sup>)

### Salles de réunions

rue de la Geronstère 10A

- 2 salles de 25 m<sup>2</sup> (nouvelle aile droite du Waux-Hall)

rue du Waux-Hall 39

- une salle polyvalente de 90m<sup>2</sup> (Vinàve des Capucins)

Les bureaux administratifs, les salles culturelles, la galerie d'art et les salles de Waux-Hall sont mis à disposition par la Ville (voir convention en annexe n°10 et délibération en annexe n°11). Le Vinàve des Capucins est loué par le Centre culturel à un privé (voir contrat de bail en annexe n°12).



Salon Bleu



Salon Gris



Petit théâtre Jacques Huisman





Salle des fêtes



Galerie d'art pouhon Prince-de-Condé



Salle « Vinâve des Capucins »



Salle Waux-Hall

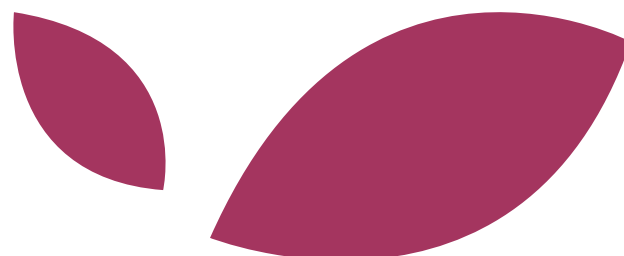
### Remarques concernant nos infrastructures

Dès novembre 2001, l'inspecteur de la Communauté française ayant en charge notre Centre culturel avait suggéré que notre institution reprenne la gestion du théâtre et des deux salons appartenant à la ville de Spa. Après un accord de principe des membres du Conseil d'administration, notre inspecteur s'est rendu auprès du bourgmestre afin d'entamer les négociations qui durèrent trois ans. La question de la grande salle (située dans le même complexe) était restée délicate car sa gestion technique et son entretien dépendaient de la même équipe de personnel.

Comme le Collège semblait vouloir céder au Centre culturel l'entièreté du personnel communal travaillant dans le bâtiment (avec délégation de l'autorité), il a été convenu, de commun accord (inspection, Centre culturel et Collège) et par facilité pour la gestion du personnel, de céder à l'institution culturelle l'ensemble du site et de concevoir que cette grande salle pourrait être mise en location à des tiers à des fins privées. Les bénéfices dégagés par ces locations allaient permettre de compenser les charges d'énergie et d'entretien

courant liées au bâtiment. Le surplus serait affecté à l'action culturelle avec notamment la prise en charge de la rémunération d'un animateur à temps plein (à partir de 2009).

Les accords définitifs sont tombés en 2004 et le Centre culturel a pu aménager ses bureaux dans le site au 1er janvier 2005. C'est vrai qu'il a fallu fournir de gros efforts de réorganisation du site mais ils furent de courte durée (2 ans). La priorité de l'institution est toujours restée centrée sur sa mission de base, à savoir le développement de la citoyenneté. Il faut également souligner que le Centre culturel dispose d'une pleine autonomie (*voir convention en annexe n°9*) dans la gestion de cette infrastructure par rapport au pouvoir communal.



## 6. COMPOSITION DES INSTANCES

### 6.1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Bernard JURION  
Président

#### La chambre publique est composée par les membres de droit :

##### Province de Liège :

M. André DENIS – « EC – LB »

Mme Marie MONVILLE – « Vivre Ensemble »

##### Commune de Spa :

M. Claude BROUET – Ecolo

Mme Ludivine DESONAY – Trésorière – « Osons Spa »

M. Frank GAZZARD – Vice-Président – « S.P.A. »

M. Joseph HOUSSA – Bourgmestre – « MR »

M. Bernard JURION – Président – « MR »

##### Commune de Jalhay :

M. Francis WILLEMS – « MR – IC – EJS »

##### Commune de Stoumont :

M. Philippe GOFFIN – « Vivre Ensemble »

#### La chambre privée est composée par les membres effectifs :

M. Lucien BRODURE – *Cerke des Sizes Walones* – Spa

Mme Jeannine CHAPELLE – *l'avenir du Waux-Hall* – Spa

Mme Jocelyne COUVREUR – *Galerie Prince-de-Condé* – Spa

M. Pierre GABRIEL – *Rétromobile Club de Spa* – Spa

M. Yvon GABRIEL – *Comité culturel de La Gleize* – Stoumont

M. Roger GASPARD – *Histophila* – Spa

M. Pol JEHIN – Secrétaire – *Réalités* – Spa

M. Jean TOUSSAINT – *exerçant une activité liée aux buts du Centre culturel* – Spa

M. Julien VILZ – *Royale Harmonie de Sart – Charneux* – Jalhay

#### **Remarque : il n'y aura pas de Comité de gestion.**

Les membres du Conseil d'administration n'ont pas souhaité composer une instance supplémentaire : le Comité de gestion, comme le propose le nouveau Décret. En effet en cas de problème dans la gestion courante, la directrice s'adresse individuellement aux administrateurs afin de solliciter leur conseil et ce, en fonction de leur compétence. Pour les problèmes plus délicats, l'ensemble du Conseil d'administration est convoqué.

### 6.2. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### La chambre publique est composée par les membres de droit :

##### Province de Liège :

M. André DENIS – « EC – LB »

Mme Marie MONVILLE – « Vivre Ensemble »

##### Commune de Spa :

M. Claude BROUET – « Ecolo »

Mme Ludivine DESONAY – Trésorière – « Osons Spa »

M. Frank GAZZARD – Vice-Président – « S.P.A. »

M. Joseph HOUSSA – Bourgmestre – « MR »

M. Bernard JURION – Président – « MR »

**Commune de Jalhay :**

M. Francis WILLEMS – « MR – IC – EJS »

**Commune de Stoumont**

M. Philippe GOFFIN – « Vivre Ensemble »

**La chambre privée est composée par les membres effectifs :**

*Amicale des parents de l'Ecole de Sart* –  
M. Pierre-François VILZ – Jalhay

*Amicale Spadoise des Anciens d'Outre-Mer (ASAOM)* –  
M. André VOISIN – Spa

*Amis de l'académie René Defossez* –  
M. Nicolas HAESBROECK – Spa

*Amis de l'ancien château de Rahier (Les)* –  
Mme Christine DEPASSE – Stoumont

*Amis du Peintre D. Jacobs (Les)* –  
Mme Liette COLLIGNON – Spa

*A.R.S. d'être ensemble (L)* – M. Pascal DUJARDIN – Spa

*Atelier créatif "Les Mamans artisans de Jalhay"* –  
M. Jean-Michel GREGOIRE – Jalhay

*Avenir du Waux-Hall (L)* – Mme Jeannine CHAPELLE – Spa

*Belgomania* – Mme Martine LECOCQ – Spa

*Cabotins (Les)* – M. Didier SIBILLE – Spa

*Cellule d'écoute de Spa* – Mme Joëlle DETHIER – Spa

*Centre J* – M. Jean-Marc BLAVIER – Spa

*Cercle Artistique de Spa* – Mme Myriam ALEXANDRE – Spa

*Cercle de lecture « Coups de cœur »* –  
Mme Marie-Henriette PIRONET – Jalhay

*Cercle de Libre Pensée « La Raison »* –  
Mme Florence WASTELAIN – Spa

*Cercle royal d'Horticulture de Spa* –  
Mme Claire MARQUET – Spa

*Cercle royal Philatélique de Spa* – M. Robert MEURER – Spa

*Cercle Saint-Paul de Chevron* –  
M. Jean-Pierre VERDIN – Stoumont

*Cerke des Sizes Walones* – M. Lucien BRODURE – Spa

*Chorale Cantabile* – Mme Bernadette PIROTTE – Spa

*Chorale royale André Prume & Robert Duysinx* –  
Mme Jeanine DUYSINX – Spa

*Chorale St-Michel de Jalhay* –  
M. Jean-Michel GREGOIRE – Jalhay

*Comité culturel de La Gleize* – M. Yvon GABRIEL – Stoumont

*Comité de quartier du Tennis* – Mme Carol AUGUSTIN – Spa

*Comité de quartier du Vieux-Spa* – M. Emmanuel BARTH – Spa

*Comité de quartier du Waux-Hall* – M. Pierre BRAY – Spa

*Comité des fêtes de Chauveheid* –  
M. Hadelin HAINAUT – Stoumont

*Commission Orgue de Jalhay* –  
M. Jean-Jacques DELIEGE – Jalhay

*Compagnie du Pas Sage (La)* – M. René THOMAS – Spa

*Confrérie du Pierrot de Spa Monopole* – M. André SERVAIS – Spa

*Confrérie folklorique des Magneûs de Makèye* –  
Mme Liliane RONDEUX – Stoumont

*CPAS- Service animation* – M. Luc MARECHAL – Spa

*Dames MR (Les)* – Mme Béatrice VANDEVELDE – Spa

*Domaine de Bérinzenne* – M. Claude DELBEUCK – Spa

*Dyade* – Club de Scrabble – Mme Marie ARCQ – Spa

*Echos de la vallée de la Hoëgne (Les)* –  
M. Patrick STATTROPP – Jalhay

*Fagotin (Le)* – Mme Bernadette ABRAS – Stoumont

*Femmes Prévoyantes Socialistes (Les)* –  
Mme Jacqueline BARZIN – Spa

*Galerie Prince-de-Condé* – Mme Jocelyne COUVREUR – Spa

*Gazouyeux (Les)* – Mme Marie-Louise PAES – Spa

*Go Spa* – M. Hugues DEBATTY – Spa

*Groupe Astronomie de Spa* – M. Emmanuel JEHIN – Spa  
*Hirondelles (Les)* – M. Julien HEUSQUIN – Spa  
*Histoire et archéologie spadoises* –  
Mme Monique PONCELET – Spa  
*Histophila* – M. Roger GASPARD – Spa  
*Impros – J'eux* – M. Marc LEGROS – Spa  
*Jeunesse de Jalhay* – M. Pol DONCKIER – Jalhay  
*Jeunesse sartoise* – M. Marc ABREU – Jalhay  
*Ligue des Familles (La)* – Mme Cécile PALLA-DONNAY – Spa  
*Loisirs et jeunesse à Rahier* –  
M. Samuel BEAUVOIS – Stoumont  
*Maison des contes et légendes du Pays de Spa* – Mme Annick  
DESCY – Spa  
*Maison des jeunes de Jalhay/Sart* –  
M. Claude COLLARD – Jalhay  
*Manufacture des boîtes et jolités de Spa* – M. Luc PEETERS – Spa  
*Musée de la Lessive* – Mme Marie-Madeleine JEHIN – Spa  
*Musique à Spa* – Mme Anne DEBY – Spa  
*Office du Tourisme* – M. Jean-Jacques BLOEMERS – Spa  
*Oxymore (L')* – Mme Madeleine PIROTTE – Spa  
*PAC de Spa* – Mme Marie LEGROS – Spa  
*Promo Spa* – M. Vincent MONVILLE – Spa  
*Réalités* – M. Pol JEHIN – Spa  
*Reform* – Mme Caroline DEMEY – Spa  
*Rétromobile Club de Spa* – M. Pierre GABRIEL – Spa  
*Royal Aéro Para Club de Spa* – M. Jean-Louis ERNOTTE – Spa  
*Royale Harmonie Sart-Charneux* – M. Marcel VILZ – Spa  
*Royale Jeunesse de Herbiester* – M. Laurent URLINGS – Jalhay  
*Royale Jeunesse de Surister* – M. Paul KONINCKX – Jalhay  
*Source sauvage (La)* – M. Pierre SEGHAÏE – Spa

*Spalax* – Mme Germaine SIMAR – Spa  
*Spa Nature* – Mme Ginette DOYEN – Spa  
*Sport, loisir et culture* – M. Francis BASTIN – Spa  
*Syndicat d'initiative de La Gleize* – M. Roger SCHYNS –  
Stoumont  
*Vallonia de Moulin du Ruy (La)* –  
M. Philippe BLOCKX – Stoumont  
*Variety-Orchestra* – Mme Christine LIGNOUL – Spa  
*Vie féminine* – Mme Ginette DUPONT – Spa  
*Wérihay (Le)* – M. Marcel CONSTANT – Stoumont  
*exerçant une activité liée aux buts de l'association* –  
M. Jean TOUSSAINT – Spa

**Remarque : des réunions plénières d'associations  
dans les communes de Jalhay et de Stoumont.**

Nous avons voulu composer, au sein de chaque commune, une assemblée plénière des associations culturelles de la localité. L'objectif est de leur permettre de se retrouver entre elles, de partager leur expérience, de créer des synergies sur l'entité et ce, d'une manière indépendante des réunions de l'assemblée générale officielle qui regroupe les 76 membres effectifs de Spa, Jalhay et Stoumont.



## 6.3 LE CONSEIL D'ORIENTATION



Pol JEHIN  
Président

Afin de respecter les spécificités et les diversités de chaque entité mais aussi de maximaliser l'émergence de la démocratie culturelle, nous proposons de travailler selon deux méthodes.

La première consiste à réunir les membres en **commission locale** au sein de chaque commune soit pour gérer une question ne touchant qu'à la localité, soit la plupart du temps, pour préparer les Conseils d'orientation regroupant les deux autres localités.

La seconde est de convoquer le grand groupe (± 50 personnes) que nous avons baptisé « Conseil général d'orientation », où chaque commune est représentée par approximativement un tiers des membres. Nous organisons les réunions dans chaque localité, à tour de rôle. C'est un moment intense d'écoute, de réflexions et de débat.



Spa, le 02/02/2016

### Liste des membres :

Mme Bernadette ABRAS, Stoumont

- membre de l'a.G. (Le Fagotin)
- désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

M. Philippe-Edouard BARON, Jalhay

- membre de l'a.G. (Royale Jeunesse de Herbiester)
- désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

M. Emmanuel BARTH, Spa

- chef de projet au Plan de Cohésion Sociale
- membre de l'a.G. (Comité de quartier du Vieux-Spa)
- désignation en séance du C.A. du 15/12/2014*

M. Jean-Marc BLAVIER, Spa

- coordinateur au Centre Jeunes de Spa
- membre de l'a.G. (Centre J)
- désignation en séance du C.A. du 15/12/2014*

M. Philippe BLOCKX, Stoumont

- membre de l'a.G. (La Vallonia de Moulin du Ruy)
- désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

Mme Nathalie BLUM, Jalhay

- directrice de la bibliothèque de Jalhay - Sart
- désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

M. André BODEUX, Stoumont

- directeur honoraire de l'enseignement fondamental
- membre d'une association culturelle (Les Amis de l'ancien château de Rahier)
- désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

Mme Bernadette BRIXHE, Jalhay

- directrice de l'école communale de Jalhay
- désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

Mme Simone BURETTE, Spa

- citoyenne spadoise
- infirmière retraitée
- ex présidente du Comité culturel de Trois-Ponts
- désignation en séance du C.A. du 25/09/2014*

M. Christophe COLLARD

- animateur au Centre culturel

M. Claude COLLARD, Jalhay

- président de la Maison des jeunes Jalhay-Sart
- membre de l'a.G. (Maison des jeunes Jalhay-Sart)
- désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

M. Marcel CONSTANT, Stoumont

- membre de l'a.G. (Le Wérihay)
- désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*



Mme Emilie COZAR AGUILAR, Spa

- animatrice au Centre culturel

Mme Marie-France DEPARON, Spa

- citoyenne spadoise impliquée dans la vie culturelle

*désignation en séance du C.A. du 20/05/2015*

M. Bruno DEPASSE, Stoumont

- membre d'une association culturelle (Les Amis de l'ancien château de Rahier)
- artiste peintre

*désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

Mme Christine DEPASSE-STAES, Stoumont

- membre de l'a.G. (Les Amis de l'ancien château de Rahier)
- artiste peintre

*désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

Mme Annick DESCY, Spa

- membre de l'a.G. (La Maison des contes et légendes du pays de Spa)
- artiste (conteuse)

*désignation en séance du C.A. du 20/05/2015*

Mme Joëlle DETHIER, Spa

- enseignante maternelle
- membre de l'a.G. (La Cellule d'Ecoute)
- conseillère communale indépendante

*désignation en séance du C.A. du 15/12/2014*

Mme Elisabeth DUBOIS, Stoumont

- artiste (comédienne)

*désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

Mme Véronique ERKENNE, Spa

- directrice de l'école libre Roi Baudouin

*désignation en séance du C.A. du 15/12/2014*

Mme Yvette FELTEN, Stoumont

- membre d'une association culturelle (Comité culturel de La Gleize)

*désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

Mme Marie-Paule FORTHOMME, Spa

- citoyenne spadoise impliquée dans la vie culturelle
- secrétaire communale honoraire

*désignation en séance du C.A. du 03/12/2015*

Mme Monique FRAITURE, Spa

- directrice de la bibliothèque communale

*désignation en séance du C.A. du 15/12/2014*

M. Yvon GABRIEL, Stoumont

- membre du C.A. du Centre culturel (Comité culturel de La Gleize)
- membre d'une autre association culturelle (Le Wérihay)

*désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

M. Jean-Claude GASPARD, Stoumont

- membre d'une association culturelle (Comité culturel de La Gleize)

*désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

Mme Nicole GREGOIRE, Jalhay

- directrice des écoles communales de Sart-Tiège-Solwaster

*désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

M. Nicolas HAESBROECK, Spa

- artiste (comédien)
- directeur de l'académie René Defossez de Spa
- citoyen jalhaytois
- membre de l'a.G. (les Amis de l'académie René Defossez)

*désignation en séance du C.A. du 15/12/2014*

M. Clément HEROUFOSSE, Jalhay

- citoyen jalhaytois impliqué dans la vie culturelle

*désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

M. Pol JEHIN, Spa

- président du Conseil d'orientation général
- membre du C.A. (Secrétaire) du Centre culturel (Réalités)
- membre d'autres associations culturelles (Musée de la Lessive et Comité de quartier du Vieux-Spa)

*désignation en séance du C.A. du 09/06/2016*

Mme Anne KAYE, Spa

- citoyenne spadoise impliquée dans la vie culturelle

*désignation en séance du C.A. du 15/12/2014*

Mme Vinciane MATHIEU, Spa

- membre de l'a.G. (Domaine de Bérinzenne)
- animatrice au CRIE

*désignation en séance du C.A. du 25/02/2016*

M. Jérémy MELCHIOR,

- animateur au Centre culturel

Mme Isabelle MELERO, Jalhay

- animatrice à la Maison des jeunes Jalhay-Sart

*désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

Mme Marie MONVILLE, Stoumont

- échevine de la Culture
- membre de droit du C.A. du Centre culturel
- membre d'une association culturelle (Comité des fêtes de Chauveheid)

*désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

Mme Marie-Louise PAES, Spa

- citoyenne spadoise impliquée dans la vie culturelle
- infirmière à domicile
- membre de l'a.G. (Les Gazouyeux)

*désignation en séance du C.A. du 15/12/2014*

M. Paul PARTHOENS, Spa

- membre de plusieurs associations culturelles (Musique à Spa et l'Oxymore)

- membre de la fabrique d'église

*désignation en séance du C.A. du 15/12/2014*

Mme Alexandra PHILIPPE, Spa

- directrice du Centre culturel

Mme Madeleine PIROTTE, Spa

- membre de l'a.G. (L'Oxymore)

*désignation en séance du C.A. du 15/12/2014*

M. Roger SCHYNS, Stoumont

- membre de l'a.G. (Royal Syndicat d'Initiative de La Gleize)

*désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

Mme Séverine UNDORF, Spa

- assistante sociale en chef au CPAS

*désignation en séance du C.A. du 15/12/2014*

M. Jean-Pierre VERDIN, Stoumont

- membre de l'a.G. (Cercle St-Paul de Chevron)

*désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

M. Julien VILZ, Jalhay

- membre du C.A. du Centre culturel

(Royale Harmonie Sart-Charneux)

- artiste (musicien)

*désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

M. Marcel VILZ, Jalhay

- directeur honoraire de l'enseignement fondamental

- artiste (musicien)

- membre d'une association culturelle

(Royale Harmonie Sart-Charneux)

*désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

M. Francis WILLEMS, Jalhay

- échevin de la Culture

- membre de droit du C.A. du Centre culturel

- membre d'une association culturelle

(Royale Jeunesse de Surister)

*désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*

M. Pirly ZURSTRASSEN, Jalhay

- artiste (musicien)

*désignation en séance du C.A. du 25/01/2016*



# CHAPITRE 2

L'ACTION CULTURELLE

## LE RAPPORT D'AUTO- ÉVALUATION

(PÉRIODE 2009-2015)

# 1. DESCRIPTION DE L'OFFRE CULTURELLE SUR LES COMMUNES DU TERRITOIRE

## 1.1. SPA

Sans être nombriliste, nous commencerons par citer les activités du Centre culturel. Nous ne serons pas exhaustifs puisque le contenu du contrat-programme en cours va être présenté dans les pages suivantes. Souignons, à partir de 2009, un développement des actions liées à la citoyenneté avec la mise en place d'une campagne de sensibilisation à la paix et à la non-violence (rassemblements citoyens, ciné-clubs, conférences-débats, ...). Le théâtre Jacques Huysman accueille depuis septembre 2005, une saison théâtrale d'hiver qui propose une représentation par mois en plus des conférences et des débats qui s'y tiennent. En 2015, le nombre d'abonnements était de 330 pour une salle de 400 places. En soirée, l'institution offre, pour les adultes, des cours et des formations en langues (arabe, espagnol, italien, néerlandais, allemand, anglais) mais aussi des ateliers théâtre ou des ateliers créatifs de toutes sortes, des cours de cuisine (du monde, du terroir, végétarienne, pour les petits budgets, ...) ainsi que des modules d'alphabétisation et d'apprentissage du français. Le Centre culturel privilégie également la sauvegarde du patrimoine culturel par l'organisation dans sa ville des « Journées du patrimoine », il propose un circuit permanent de découverte des glaciers, un cortège folklorique « Mathy Loxhet » et le traditionnel cabaret wallon. La galerie Prince-de-Condé accueille des artistes plasticiens (10 expositions par an) mais aussi des expositions didactiques ou encore les artistes du collectif « Made in Spa ». Les jeunes peuvent jouir de stages didactiques organisés pendant les vacances, ainsi que de formations adaptées en langues et en informatique. Un ciné-club tourne depuis plusieurs années rassemblant des enfants à partir de 6 ans. Il offre, une fois par mois, un débat en lien avec la thématique du film afin d'éveiller l'esprit critique des jeunes participants.

Au sein du Centre culturel et parallèlement à sa propre programmation, nous trouvons une cinquantaine d'associations culturelles actives dans différents domaines. Citons des

comités de quartiers organisant chacun plusieurs fêtes par an, trois chorales, des compagnies de théâtre amateur, un cercle philatélique, un cercle d'horticulture, un groupe astronomie, ... Tous ont un programme d'activités dont la plupart sont ouvertes au public.

Spa possède plusieurs musées : le musée du Cheval, le musée de la ville qui propose une exposition permanente dédiée aux jolités de Spa mais aussi une seconde, temporaire, mettant en avant une thématique liée à la Ville d'eaux. Il y a aussi, dans le fond du parc, l'insolite musée de la Lessive et à Bérinzenne, le musée de la Forêt. Le pouhon Pierre-le-Grand présente depuis octobre 2013, une exposition sur le peintre espagnol Joan Miro.

Les Spadois ont la chance de pouvoir compter sur un Centre Jeunes qui orchestre bon nombre de projets culturels comme des visites-critiques d'expositions, des voyages, des stages de vacances, des actions environnementales, ... La bibliothèque communale est aussi un opérateur culturel de première ligne. Parallèlement à son service de prêt d'ouvrages, elle propose diverses animations dont notamment des moments de contes pour les petits et des lectures dans les parcs pour les plus grands. Elle présente annuellement une saison riche de conférences littéraires mettant en avant des auteurs renommés. Les Spadois, jeunes et moins jeunes, disposent également d'une ludothèque et d'une académie qui dispense des formations en musique, en arts de la parole, en danse et en arts plastiques.

Il faut ajouter les deux festivals de l'été. En juillet, les Francofolies présentent des artistes dans les espaces plein air de la cité. Le mois d'août, quant à lui, est rythmé par le Festival Royal de Théâtre qui offre, en deux semaines, plus d'une cinquantaine de représentations. A l'automne, les Spadois savourent encore le festival de musique baroque organisé par l'asbl « Musique à Spa » proposant des artistes internationaux de grand talent.

## 1.2. JALHAY

Le milieu associatif culturel est dense et actif sur la commune. Chaque village possède son propre comité généralement dénommé « Jeunesse », qui dispose d'une salle servant tant aux activités culturelles qu'aux soirées festives.

Le dynamique comité culturel de Sart-Jalhay rassemble une vingtaine d'associations locales, toutes n'étant pas à vocation culturelle. Il organise la « Fête des vieux Métiers » qui se tient à Sart, tous les quatre ans. En outre, il propose des concerts, des soirées lectures, des conférences, des expositions mais aussi divers ateliers créatifs.

La commune dispose d'une Maison de Jeunes reconnue par la FWB qui est située sur la place de Sart. Cette insti-



tution présente notamment les fêtes de la musique et plusieurs expositions. Elle organise également des stages de théâtre-action et bien d'autres activités.

Une bibliothèque communale, également subventionnée, dispose de deux antennes, l'une à Sart et l'autre à Jalhay. Diverses activités s'y déroulent. Citons notamment des conférences, des ateliers, des soirées gourmandes autour de la littérature, des rencontres d'auteurs, des comités de lecture,... Dans le domaine informatique, des stages y sont proposés pour les jeunes ainsi que des sessions de cours pour les adultes.

Le folklore est présent dans toute la commune avec les célèbres carnivals de Jalhay et d'Herbiester mais aussi le laetaré de Sart-Tiège. Il y a une kermesse annuelle dans chaque village et la Jeunesse de Jalhay organise ses fêtes traditionnelles du Chou et du bœuf. Les Jalhaytois attachent une grande importance à la préservation de leur patrimoine culturel tout comme à la sauvegarde de la langue wallonne. Les nombreuses troupes villageoises en témoignent.

Sur le plan musical, en plus des programmations de la Maison des jeunes et du Comité culturel, il faut relever les concerts de la Commission Orgue de Jalhay ainsi que les multiples prestations de l'Harmonie Royale de Sart-Charneux.

### 1.3. STOUMONT

La vie culturelle est principalement enrichie par les activités mises en place par les associations locales, le réseau scolaire et la bibliothèque.

Parmi ces acteurs, nous pouvons recenser les comités des fêtes (Lorcé, Chevron, Rahier, La Gleize, Stoumont, Moulin-du-Ruy, Habiémont, Chauveheid) et diverses associations telles que les Amis de l'ancien château de Rahier, le comité culturel de La Gleize, les Magneus de Makeye (folklore), Le Fagotin (centre nature et ferme d'animation), Salsa Kara, le Royal Syndicat d'Initiative de La Gleize.

Les structures paracomunales comme le PCDN, l'aTL, l'office du tourisme ainsi que les fabriques d'églises sont également actives sur le plan culturel. Notons aussi le Musée « Décembre 44 » à La Gleize.

Les artistes et les artisans sont en nombre et travaillent diverses disciplines : la peinture, les icones, le dessin, les caricatures, le théâtre, la musique, le chant, la sculpture, la photographie mais aussi les patchworks, les bijoux, les céramiques, les luminaires, l'ébénisterie, la vannerie,...

Les activités culturelles sont multiples et se déclinent sous différentes thématiques. Au niveau de la mise en valeur du patrimoine architectural, nous comptons la participation aux journées du patrimoine, la préservation du petit patrimoine populaire et des édifices classés, la mise en valeur

du mobilier religieux, ou encore les évocations historiques. Quant au patrimoine environnemental, il faut mettre en avant la valorisation et la sensibilisation au cadre naturel à travers les activités du PCDN et de la ferme d'animation Le Fagotin... sans oublier le projet de parc naturel qui lie déjà la commune avec la ville de Spa.

Les fêtes traditionnelles et folkloriques ont leur importance avec les célèbres « 48 heures de La Gleize » mais aussi les processions religieuses et les grands feux.

Se tiennent également dans différents villages de la commune, des conférences à destination des adultes, divers concerts, des représentations théâtrales, des expositions, des parcours d'artistes, des projections de films,...

---

En 2010, les autorités communales de Stoumont ont trouvé opportun de s'associer aux communes limitrophes - voyant dans cette démarche une source d'enrichissement et de dynamisme. C'est ainsi que les communes de Lierneux, Stoumont, Trois-Ponts et Vielsalm se sont regroupées au sein d'une asbl supracommunale à vocation culturelle dénommée KadriCulture. Ses missions étaient d'épauler, valoriser et élaborer des démarches à visée culturelle en collaboration avec le réseau associatif local. Outre le fait de couvrir un territoire homogène aux niveaux social, économique, géographique et culturel, l'originalité du projet résidait dans le fait de s'établir sur le territoire de deux provinces.

En 2013, l'entité de Trois-Ponts s'est retirée de l'asbl ; n'étant plus en phase avec l'association, les autorités communales n'ont pas souhaité poursuivre leur collaboration. Ce départ a fragilisé le projet, tant au niveau territorial que de ses ressources. Assez rapidement, le manque de moyens techniques et humains s'est fait ressentir.

En janvier 2014, suite à l'entrée en vigueur du nouveau Décret, la reconnaissance de l'asbl en tant que « centre culturel » semblait vaine.

En 2015, après avoir été approchée par le Centre culturel de Spa, la Commune de Stoumont a choisi de se retirer de l'asbl KadriCulture pour envisager une collaboration avec l'institution spadoise. Cette perspective semblait répondre à certaines attentes, à savoir : amener un cadre plus structurant, un soutien logistique, des idées et une approche professionnelle pour encourager les initiatives locales. Rapidement, des actions communes ont été planifiées.

---

## 2. DESCRIPTION DES MODALITÉS DE L'ÉVALUATION

### 2.1. INTRODUCTION

A partir de décembre 2010, et suite à une note de l'inspectrice Yvette Lecomte, le Centre culturel a décidé d'élargir son Conseil culturel en l'ouvrant à des partenaires et à des usagers. C'est ainsi que s'est constitué le Comité d'évaluation et de réflexion. Pol Jehin en a gardé la présidence.

### 2.2. LES PARTICIPANTS

**L'équipe d'animation** y compris la directrice, se réunit tous les mois afin de faire le bilan des actions qui viennent de se dérouler. Selon les projets, les membres de l'équipe technique sont associés à la démarche.

**Les partenaires** sont consultés directement par les animateurs coordinateurs des différentes actions. Suivant le type d'évènements, des réunions annuelles rassemblent les partenaires impliqués.

**Le public** participe à ces moments d'évaluation, en fonction des manifestations. L'équipe d'animation le rencontre lors des pauses des activités ou encore à la sortie des évènements. Parfois, des fiches sont remises aux participants (public) afin de récolter par écrit, leurs avis et suggestions.

**Les instances du Centre culturel** participent activement à ces moments. Soulignons en première ligne **le Comité d'évaluation et de réflexion**, cité plus haut, qui se réunit deux fois l'année, et qui analyse les rapports d'activités des animateurs, évalue les actions quant à leurs résultats et leurs impacts, et propose de nouvelles pistes d'orientation afin de continuer à nourrir les objectifs généraux de l'institution.

**Le Conseil d'administration** inscrit également à l'ordre du jour de ses séances, des points d'évaluation plus globale.

Quant **aux Assemblées générales**, les moments de partage des « retours » des activités ne manquent jamais.

### 2.3. LES CRITÈRES ET INDICATEURS DÉFINIS

Nous avons évalué les **impacts** de nos actions sur les **objectifs généraux** que nous nous étions fixés dans le contrat-programme. Quant aux **résultats** des activités, nous les avons

mesurés dans le cadre des **sept axes prioritaires** de travail sur lesquels nous nous sommes misions pour atteindre nos objectifs.

Les objectifs généraux étaient :

- renforcer l'identité culturelle spadoise dans un esprit d'ouverture vers les autres et le monde qui nous entoure
- fédérer des groupes différents dans un même projet (mixité culturelle)
- éduquer et sensibiliser à la paix et à la non-violence
- permettre aux Spadois de se réappropriier les lieux culturels

Nous avons comme axes prioritaires de travail :

- la stimulation des réflexions citoyennes
- le développement de l'intégration socio-culturelle et de l'épanouissement personnel grâce à des processus de formation
- la mise en valeur du patrimoine
- la relation entre l'homme et son environnement naturel
- L'accessibilité et l'appropriation des techniques d'expression artistique
- le travail sur le lien social
- L'aide-service aux associations culturelles

Dans la présentation du plan d'action du contrat-programme, chaque activité était présentée avec des indicateurs de résultats qualitatifs et quantitatifs.

### 2.4. MÉTHODOLOGIE

Nous venons d'en parler ci-dessus. L'évaluation du **résultat** d'une action s'opère d'une manière quantitative dans un premier temps par rapport aux indicateurs figurant dans le contrat-programme. Il est évident que l'équipe se permet d'ajuster ces critères en fonction du contexte dans lequel se tient l'activité.

L'évaluation se réalise aussi d'une manière qualitative en appréciant par exemple, le degré d'implication des partenaires, l'organisation de la gestion technique, le coût financier, l'implication du milieu associatif, ...

L'évaluation démarre en réunion d'équipe après avoir pris ou non selon les cas, préalablement contact avec les partenaires. Dans certaines occasions, le public a déjà été consulté.

L'évaluation de l'**impact** d'une action se discute en réunion d'équipe en lien avec le président du Comité d'évaluation. Ensuite, les membres de cette instance viennent enrichir la réflexion entamée à ce propos.

### 2.5. LES TRACES

L'animateur responsable de l'activité établit une fiche d'évaluation qui est soumise aux membres du Comité d'évaluation et selon les cas, corrigée et enrichie avec leurs remarques. Ces documents sont joints, annuellement, au rapport général d'activités.

### 3. APPRÉCIATION DES RÉSULTATS DE L'ACTION CULTURELLE

Pour mener à bien les objectifs généraux de son précédent contrat-programme, le Centre culturel avait articulé son plan d'actions sur 7 axes prioritaires de travail. Nous proposons d'en apprécier les résultats au travers de chacun d'entre eux.

#### 3.1 AXE N°1 : LA STIMULATION DES RÉFLEXIONS CITOYENNES

L'objectif de cet axe était d'amener le citoyen à s'intéresser, se questionner et prendre position face à une thématique en lui proposant des activités d'éducation permanente.

##### Une campagne d'actions de sensibilisation et d'éducation à la paix

Dans ce cadre, dès le 21 septembre 2009, journée internationale de la Paix, le Centre culturel avait lancé une vaste campagne d'actions de sensibilisation et d'éducation à la paix (voir fiche d'évaluation en annexe n° 13) avec comme enjeu principal de développer chez tout un chacun des réflexions-actions sur les facteurs qui engendrent la violence. Cet enjeu nous paraissait urgent et utile dans notre commune bien que la ville de Spa ne soit pas particulièrement touchée par les phénomènes les plus lourds de violence tels que les agressions corporelles graves. Néanmoins, nous observions des formes de violence qui commençaient à se multiplier (vols dans les voitures, vols dans les maisons, bagarres dans les rues...). Etant donné que chacun développe sa propre conception-image de la violence et que l'idéal d'un monde meilleur est en manque, les objectifs de cette campagne étaient de :

- sensibiliser le plus grand nombre,
- faire prendre conscience que la violence est présente dans les rapports quotidiens,
- susciter une réflexion sur les faits et sur leurs causes, proposer des pistes pour agir en apportant des réponses et des informations sur les actions à mener afin de modifier les comportements d'ordre personnel, familial ou institutionnel et par là même, les phénomènes macrosociologiques.

Outre les rassemblements citoyens, les opérations 'semaine sympa' et les spectacles de théâtre-action, un grand nombre d'actions de tout type et pour tous les publics ont été mises en place : conférences, rencontres, formations, ateliers, expositions, projections et animations. Grâce à cette diversité, un large public de tout âge a pu être touché. Même si, individuellement, les activités d'éducation permanente n'attirent pas toujours un grand nombre de participants, le retour du public présent a toujours été majoritairement positif. Souvent, les actions ont favorisé de riches échanges et ont amené à la réflexion et à la critique.

##### Un cycle de ciné-club pour adultes

Au delà de ces actions ponctuelles, le Centre culturel propose depuis 2009, un cycle de ciné-club pour adultes (voir fiche évaluation en annexe n°14). A travers des films minutieu-



sement sélectionnés, l'objectif est d'aborder différentes thématiques de paix et de non-violence en échangeant les avis à propos d'événements qui font, de près ou de loin, l'actualité. Lors du lancement du concept, la volonté était que le public puisse disposer d'un large choix de références par rapport au thème. Nous avons cependant observé, au terme de la première saison, une diminution de fréquentation du public due à la longueur des séances. Nous avons donc, à plusieurs reprises, réadapté l'organisation de ces soirées. En novembre 2014, nous avons notamment invité un magistrat de la Cour d'appel de Liège qui a exposé brièvement la matière relative au thème puis abordé les sujets délicats que sont l'instruction d'une affaire et la détention préventive. Un feuillet de présentation des ressources bibliographiques est toujours mis à la disposition du public.

Ces adaptations nous ont permis de revoir un public plus nombreux. En effet, la moyenne des spectateurs présents, qui était de 52 pour le premier cycle est passée à 14 pour les cycles 2 et 3, puis à 24 pour les cycles 4, 5 et 6 et enfin à 45 personnes pour le 7ème cycle que nous avons clôturé en mars 2016. En complément, nous avons également proposé une séance scolaire destinée aux jeunes de 5ème et 6ème humanités en les invitant à visionner le film « Trust » afin d'aborder avec eux, en animation-débat, le thème des dangers d'internet. Un succès à considérer où les jeunes ont usé de leur sens critique. Toujours sur cette thématique, nous avons présenté une seconde rencontre-débat sur « Le Web en question » devant un public intergénérationnel avec une majorité de jeunes adolescentes. Les échanges furent rythmés.

Une plateforme réunissant nos partenaires (bibliothèque de Spa, PAC de Verviers, librairie Pesesse, spécialiste cinéma de l'ULg) évalue la qualité de ces soirées et détermine les prochaines thématiques ou films qui composeront la future saison.

### Une formation en communication non-violente

Dans le cadre de la Communication non-violente (CNV) et en collaboration avec notre partenaire l'asbl Yakoudou, le Centre culturel a clôturé en 2012 ses ateliers (10 séances de 2 h sur l'année académique) dispensés dans 3 classes pilotes de chaque réseau scolaire primaire (libre, Communauté française et communal). Au total, c'est une soixantaine de jeunes qui, durant trois années consécutives, se sont familiarisés à cette technique en la mettant en application avec leurs condisciples dans le contexte scolaire.

En terme d'évaluation, nous avons remarqué un réel enthousiasme auprès des enfants qui reconnaissent avoir adapté leur relation avec les autres et disposer maintenant de techniques pour mieux écouter l'autre. Cependant, les directeurs des réseaux ainsi que la plupart des enseignants (différents d'année en année étant donnée la montée de la classe pilote dans le niveau supérieur) n'ont pas assez impulsé le projet. Nous sommes convaincus qu'une telle action, à l'avenir, doit d'abord être acceptée par les enseignants qui devraient eux-mêmes bénéficier de cette formation avant qu'elle ne soit proposée aux enfants. Nous noterons toutefois une exception avec la classe pilote de l'école communale de Creppe où enseignant et enfants ont formé une unité exemplaire. Les résultats ont été à la mesure de leur implication et de leur motivation.

### Les « Tambours pour la paix »

Le Centre culturel invite également chaque année tous les enfants des écoles fondamentales spadoises à se rassembler sur la place Royale le 21 mars à 11h30. Les enfants sont appelés à battre « tambours pour la paix » et invités à créer des textes sur un thème qui les éveille à leur rôle de futur citoyen. Après les lectures, la manifestation se clôture par un lâcher de ballons auxquels un message de paix a été accroché. A travers cette action citoyenne et dynamique, les enfants participent à un projet commun qui prend une valeur universelle puisque le geste qu'ils posent dans notre ville se réalise au même moment à 10, 100, 1.000, 10.000 km de chez nous.

Tous les établissements scolaires de la ville répondent présents avec un total de 850 élèves, en moyenne, âgés de 2,5 à 12 ans. Nous constatons que les enfants vivent positivement le message de paix et de citoyenneté et qu'ils s'expriment volontiers quand on leur donne la parole. A l'avenir, l'action pourrait cependant être approfondie et réfléchie pour favoriser une plus grande implication des enfants.





Pour cette activité, nous pouvons compter sur la collaboration de l'école libre Roi Baudouin, de l'athénée royal de Spa, des écoles communales de Creppe et de Nivezé ainsi que de l'académie René Defossez et de sa section percussions qui, à 3 reprises, a animé la manifestation (voir fiche évaluation en annexe n°15).

### Le rassemblement citoyen « les Flammes de l'espoir »

Depuis 2009, les Flammes de l'espoir constituent un moment fort de chaque fin d'année dans notre opération de sensibilisation et d'éducation à la paix. Ce rassemblement a lieu le 10 décembre à l'occasion de l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et en parallèle de l'action d'amnesty International. Le Centre culturel invite les citoyens à se rassembler pour symboliser la lutte en faveur des droits de l'homme en allumant ensemble une bougie (voir fiche d'évaluation en annexe n°16). Un discours d'introduction est prononcé par le Centre culturel pour ensuite laisser place aux lectures de textes et de poésies de membres d'associations locales ainsi que des élèves des écoles spadoises. Des projections sur grand écran, des chants et des musiques agrémentent ce moment qui, à la lueur des bougies distribuées, se termine de manière conviviale autour d'une boisson chaude. Les cinq premières éditions se sont tenues devant l'hôtel de ville, tandis que les deux dernières ont eu lieu devant la fresque « Art-mûr pour la paix » à l'arrière du pouhon Prince-de-Condé. En moyenne, nous avons compté une centaine de participants (45% d'élèves du primaire et du maternel avec leurs directeurs et quelques enseignants, 30% de représentants d'associations locales et 25% de citoyens spadois) mais, depuis 2013 et, surtout, en 2015 avec la participation de familles de réfugiés syriens, le taux de fréquentation a augmenté de manière satisfaisante pour un beau moment de partage, de solidarité et d'espoir. Notons également le soutien et la présence du collège communal.



### Un cycle de ciné-club pour les jeunes

Le Centre culturel organise, depuis 2010, un cycle de ciné-club pour les jeunes (6 films par saison) à partir de 6 ans, un samedi par mois. Christophe Istace (asbl Loupiote) présente le film en quelques mots puis amène les enfants à réfléchir à la thématique qui sera abordée. Les enfants, aidés de l'animateur, s'expriment sur le sujet pendant la pause, durant laquelle une collation est également proposée aux participants. A l'issue de la projection et d'un dernier échange, une fiche pédagogique destinée aux parents est distribuée. L'objectif est de rendre les enfants actifs devant le petit écran, d'éveiller leur esprit critique face à l'image et ensuite de leur donner une vision positive de l'esprit citoyen. Il est important que ce projet d'éducation citoyenne des plus jeunes s'inscrive dans une logique de continuité et de durée. C'est en effet dans la continuité que cette activité prend tout son sens, dans la mesure où, elle propose un accompagnement des jeunes durant plusieurs années dans la découverte du 7ème art mais surtout dans le développement d'un regard actif et critique sur les films et autres productions audiovisuelles auxquels ils sont quotidiennement confrontés (voir fiche évaluation en annexe n°17). Nous soulignerons un évènement exceptionnel, lors de notre séance en 2014 présentant le film « Ernest et Célestine », où nous y avons accueilli 85 participants. Notons également la présence d'une douzaine d'enfants réfugiés arrivés récemment et accompagnés d'éducateurs qui, même si leurs interventions sont rares, manifestent leur plaisir de participer à l'activité. Comme nous l'avons signalé, le ciné-club jeunes est organisé en partenariat avec l'asbl Loupiote, Clap Productions et Libérations Films.



### Opération « 70 ans après... réflexions pour l'avenir »

Dans le cadre du 70ème anniversaire de la libération des camps, le Centre culturel a proposé des actions rassemblées sous l'appellation « 70 ans après... réflexions pour l'avenir », dont une visite commentée d'Auschwitz et de Birkenau en Pologne (voir fiche évaluation en annexe n°18). Le voyage en car a eu lieu du 6 au 10 avril 2015. Le projet avait comme objectif de nous sensibiliser aux atrocités liées à l'extermination des Juifs par les nazis durant la 2ème guerre



mondiale afin, qu'avec l'évocation du souvenir, les erreurs commises dans le passé ne se reproduisent plus et, que le monde complexe qui nous entoure soit décodé et mieux compris. Toutes les activités proposées dans le cadre de cette opération sont présentées en annexe. Les fiches d'évaluation complétées par les participants ont permis d'affirmer que le projet a répondu à leurs attentes : vivre une expérience particulière de prise de conscience, approfondir leurs connaissances, développer la réflexion. Tous ont considéré avoir désormais un bagage nécessaire pour devenir « passeurs de mémoire » et comptent bien agir en tant que tels. Les 11 jeunes, présents aux différentes activités et réunions de préparation et de débriefing, se sont investis et ont réalisé un projet personnel créatif exprimant leur ressenti (dessin, peinture, photos, texte, collage, diaporama, sculpture). Les réalisations ont été exposées en parallèle de l'exposition « Passeurs de Mémoire ».

Notre partenaire privilégié fut « Les Territoires de la Mémoire de Liège ». Ce partenariat s'est avéré efficace et la majorité des actions se sont construites avec leur concours : le spectacle-lecture « Mesure de nos jours » ; la visite de l'exposition « Plus jamais ça » ; la planification, l'organisation et l'accompagnement pour le voyage ; le prêt de l'exposition « Passeurs de Mémoire ».



## 3.2 AXE N°2 : LE DÉVELOPPEMENT DE L'INTÉGRATION SOCIOCULTURELLE ET DE L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL PAR LE BIAIS D'UN PROCESSUS DE FORMATION

A l'inverse d'une institution d'enseignement, le Centre culturel, via son offre de cours, ateliers, formations et stages, veut offrir aux participants une formule plus souple, sans examen et avec un investissement en temps moins important mais tout en assurant une réelle transmission de la base des savoirs et/ou savoir-faire envisagés. Le but du Centre culturel est de permettre aux inscrits de développer des techniques d'expression ou de donner libre cours à leur créativité dans une atmosphère de rencontre et d'échange.

### Cours, ateliers, formations et stages pour les adultes

Pour les adultes, de 2009 à 2013, des ateliers de communication non-violente ont été proposés afin de mieux vivre les relations entre parents et enfants. Les formations en langues étrangères ont leur succès : anglais, allemand, néerlandais, italien, espagnol, arabe. Elles sont déclinées en formule d'initiation pour les débutants ou en tables de conversation courante ou thématique. Si pour la saison 2015-2016 les ateliers créatifs ont moins bien fonctionné (objets décoratifs en carton, peinture sur bois de Spa), un autre domaine qui a le vent en poupe est celui des ateliers d'expression (impro-théâtre et écriture) qui affichaient un haut taux de fréquentation. L'initiation à la langue des signes, reconduite en 2015, attire un public nombreux à l'image de l'atelier cuisine.

### Cours, ateliers, formations et stages pour les jeunes

Le Centre culturel propose aussi des formations à destination des jeunes (*voir fiche évaluation en annexe n°19*). Quatre formations spécifiques ont pu se mettre en place depuis 2011. Un atelier multimédia a été organisé à la bibliothèque communale de Spa. Huit jeunes de 8 à 12 ans y ont participé et au vu du succès rencontré, nous avons prolongé l'activité en 2013 à l'école libre Roi Baudouin, puis en 2014 sous la forme d'un atelier informatique. Des ateliers





de bricolage se sont déroulés dès le mois d'octobre 2013. Un éveil à l'anglais est également organisé depuis le mois de septembre 2012 pour les enfants de 5 à 12 ans. Enfin, depuis le mois d'octobre 2013 un éveil musical pour enfants de 3 à 5 ans a été proposé dans une salle du Centre culturel. Notons que ces formations sont proposées en partenariat avec les établissements scolaires, l'asbl Reform, l'asbl Commulanges, les Jeunesses Musicales de Liège et la bibliothèque communale de Spa.

### 3.3 AXE N°3 : LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL LOCAL

Spa, de par son passé de ville thermale, possède un riche patrimoine culturel mais aussi monumental. Nous pouvons citer, à titre d'exemple, la galerie Léopold II, les anciens thermes, les salles de spectacle, le pouhon Pierre-le-Grand, le Waux-Hall, ... Spa possède également un petit patrimoine de qualité, témoin de pratiques anciennes aujourd'hui disparues (glacières, pouhons, fontaines, ...). Il était donc primordial, pour le Centre culturel, de stimuler la participation citoyenne pour la mise en valeur de ces richesses culturelles.

#### Journées du patrimoine

En 2015, nous avons organisé les traditionnelles journées du patrimoine dont le thème était « D'un monde à l'autre (1713/1830) » et où la plupart des visites étaient, comme à l'accoutumée, prises en charge par des associations bénévoles locales. Nous relevons le nombre, toujours important, de groupes s'impliquant dans le projet. Parallèlement à ce succès de participation du milieu associatif spadois, on enregistre un essoufflement de fréquentation des visiteurs par rapport au début de cette opération.

Depuis plus de 20 ans, nous proposons un circuit guidé des glacières qui avaient été construites dès 1760 pour répondre aux exigences alimentaires des illustres visiteurs qui fréquentaient la station thermale. Depuis 5 années, nous ouvrons un circuit découverte accessible toute l'année avec pour objectif de revaloriser ces éléments patrimoniaux pour en démontrer toute l'importance historique et écologique : six visites ont été animées en 2015 par Jérémy. Ce circuit mériterait cependant, à l'avenir de bénéficier d'une promotion plus large, peut-être notamment via l'office du tourisme.

#### Mathy Loxhet, un cortège folklorique

Sur le plan du folklore, le 1er mars 2015, nous avons organisé, comme c'est le cas depuis de nombreuses années, l'exécution de Mathy Loxhet, un cortège carnavalesque qui s'inscrit dans le respect de la tradition populaire spadoise, suivi d'une « rapwertroule » (discours satirique qui évoque, avec un peu de moquerie, les événements qui ont marqué l'année écoulée) et d'un grand feu. La formule a été revue avec succès en 2016 de manière à impliquer davantage les associations spadoises et attirer un public plus large.

#### Traditionnel cabaret wallon

En 2015, le traditionnel cabaret wallon s'est tenu le dimanche 15 novembre dans la salle des fêtes du Centre culturel. En première partie, la troupe du Trianon de Liège a interprété une comédie en un acte de Norbert Trokart (« Imbaras po on mwért ») et, en seconde partie, Monique Melody's a assuré une animation musicale populaire et musette. Notre objectif premier est bien de sauvegarder la langue wallonne. Parallèlement aux rencontres bimensuelles du « Cerke des sizes walones », le Centre culturel organise aussi chaque année un atelier d'initiation au wallon.



+

Le Centre culturel de Spa,  
Monsieur **Belhumeur**, son épouse née **Lajoie**,  
leurs enfants : **Sans soucis et Humour**  
Mesdemoiselles : **Gaieté et Liesse**

portent à votre connaissance, qu'à la suite d'une requête  
de Monsieur « **Croc à Phynance** »,

le Sieur

*Mathy Loxhet*

a été condamné à être pendu et brûlé.

Son exécution aura lieu  
**le samedi 20 février 2016 à 17h30**  
à l'emplacement de l'ancien temple anglican, boulevard des Anglais, Spa

**Cabaret wallon**  
à Spa

Intervention  
du Trianon de Liège  
&  
de Monique Melody's

Entrée Libre

**Dimanche 15 novembre 2015**  
À 17h30 - dans la Salle des fêtes

→ Entrée rue Seneffe n° 3

\*Fondé en 1970 par Norbert Trokart & épouse po on mwért &  
par LA TROUPE DU TRIANON DE LIÈGE  
animation musicale, animation musette et populaire par MONIQUE MELODY'S  
présentation et présentation au Centre des Sizes Walones de Spa  
Vous pouvez passer quelques bons moments !!! L'entrée est libre

Infos: 0917173000  
Centre culturel de Spa

## Atelier de peinture sur bois de Spa

En 2014, s'est ouverte une nouvelle session de peinture sur bois de Spa. Cet atelier nous permet de proposer aux amateurs les techniques du savoir-faire de la décoration du bois trempé dans l'eau ferrugineuse et de maintenir cette tradition de la ville d'eaux.

## Avancement du dossier Unesco

Notons encore, dans le cadre de la sensibilisation à la sauvegarde du patrimoine culturel, la participation et l'implication de notre institution dans les réflexions autour du dossier UNESCO (reconnaissance de Spa comme ville témoin du thermalisme). Nous poursuivrons notre travail afin de rendre la population spadoise plus impliquée et concernée.

## Musée de la Lessive

Enfin, depuis mars 2013, une deuxième vie a commencé pour le musée de la Lessive qui a ouvert ses nouvelles installations situées dans le fond du parc de 7 Heures (rue Hanster) : un public nombreux (5.227 visiteurs en 2015, pour une moyenne de 5.978 visiteurs par an pour les 10 dernières années) bénéficie désormais de plus de 400 m<sup>2</sup> de plain-pied, un espace de parking, une cour intérieure jouxtant le Wayai, ... L'inauguration s'était déroulée en septembre 2013 à l'occasion des Journées du Patrimoine.



## 3.4 AXE N°4 : LA MISE EN RELATION DE L'HOMME À SON ENVIRONNEMENT

L'enjeu de cet axe est de valoriser l'environnement naturel, particulièrement exceptionnel à Spa, par des opérations culturelles spécifiques visant à mettre en question les nombreuses problématiques qui y sont liées tant à Spa qu'ailleurs dans le monde.

### Promenades didactiques suivies de débats

Un cycle de promenades didactiques suivies de débats a vu le jour en octobre 2010. Le but était la prise de conscience et de réflexion critique en relation avec des problématiques environnementales qu'il semblait important, voire urgent, de considérer, qu'elles soient propres à la région spadoise ou s'élargissant à des enjeux et des espaces géographiques plus globaux. Concrètement, l'activité proposée qui a lieu deux fois par saison, débute donc par une promenade didactique autour d'une thématique ciblée, encadrée par un animateur du Centre culturel et guidée par Christian Guillaume. Elle permet aux participants de prendre conscience d'une problématique précise en constatant sur le terrain quels en sont les éventuels effets pragmatiques. Son intérêt, surtout dû à la connaissance et à la personnalité de notre guide nature, est de préparer les participants au débat qui va suivre, quelques jours après. Plusieurs spécialistes y sont invités. Les débats, généralement riches, parfois même passionnés sont lancés avec la volonté de faire en sorte qu'ils soient réactifs, qu'ils laissent un maximum de place à toutes les questions et réactions du public présent. La présence de ces spécialistes permet néanmoins de cadrer les échanges pour une tentative parfois fructueuse de conciliation des points de vue.

De 2010 à 2015, nous avons proposé 11 thématiques (dont en 2015 « Sur les traces de notre passé à Bronromme » et « Redécouvrir la fagne de Malchamps »), regroupant en moyenne 20 participants aux promenades et 25 aux débats (voir fiche évaluation en annexe n°20).

Reprenons, au titre d'intervenants récurrents, la DNF, Spa Monopole, les Contrats de rivière Vesdre et Amblève, le service Environnement de la Ville de Spa, les scientifiques de la station du Mont-Rigi ainsi que ceux du projet Life Ardenne liégeoise.



D'autres activités ont ponctuellement été proposées dans ce domaine général de l'environnement. Citons donc « Les Pionniers de l'or vert des Andes », un documentaire sur l'histoire de la création d'une forêt dans les Andes péruviennes que nous avons projeté en février 2012. Le Spadois Gerd Herren, réalisateur du film, a participé à cette aventure en tant qu'ingénieur forestier. 25 ans après, il est retourné dans les Andes pour nous ramener de superbes images. C'est un bel exemple de réussite d'un projet de coopération qui, avec de la persévérance, pourrait être répété dans de nombreux endroits. L'échange qui a suivi cette projection, avec questions du public, était également très riche. Nous avons encore accueilli, en novembre 2014, Jean-Jacques Andrien pour la projection de son film « Il a plu sur le grand paysage » suivie d'un échange avec le public présent.

### Exploration du Monde

Le Centre culturel propose des séances d'Exploration du Monde depuis de nombreuses saisons et ce, toujours selon le même schéma. 6 séances par saison, avec un abonnement possible (voir fiche évaluation en annexe n°21).

L'objectif principal est de rendre accessibles des environnements et des problématiques environnementales, des manières de vivre et des cultures différentes.

En ce qui concerne les chiffres, nous comptabilisons une moyenne de 70 à 80 abonnements par saison et nous accueillons de 150 à 200 spectateurs selon les destinations proposées.

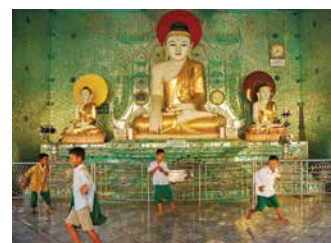
## 3.5 AXE N°5 : L'ACCESSIBILITÉ ET L'APPROPRIATION DES TECHNIQUES D'EXPRESSION ARTISTIQUE

### LES ARTS DE LA SCÈNE

#### Saison culturelle d'hiver

Dans le cadre de sa saison d'hiver, depuis 2005, le Centre culturel de Spa propose des abonnements de 6, 7, 8 ou parfois 9 spectacles à choisir parmi 8 ou 9 spectacles par saison culturelle (ces 8 ou 9 spectacles s'étendent habituellement de septembre à avril) (voir fiche d'évaluation en annexe n°22). Cette programmation se compose majoritairement de théâtre belge. Nous avons eu la chance, à plusieurs reprises, d'accueillir dans notre théâtre des créations de qualité qui ont ensuite voyagé partout en Wallonie et à Bruxelles. Notons encore que nous avons inséré dans notre saison théâtrale des spectacles musicaux ('Mozart vs Mozart', la « Framboise Frivole », l'Orchestre philharmonique des Jeunes de Liège) et un spectacle de danse contemporaine « Apart/heid ». L'objectif premier est de faire en sorte que les Spadois puissent se réapproprier un élément important de leur patrimoine culturel : le théâtre de Spa (400 places). Avant 2005, cet endroit n'était que très peu utilisé, en dehors de la période estivale des Francofolies et du Festival de théâtre de Spa qui accueillent surtout un public touristique extérieur. Le but était donc de rendre le théâtre vivant et accessible à une plus large population (spadoise mais aussi voisine) tout au long de l'année tout en proposant une programmation théâtrale variée et de qualité. Nous développerons ce point dans les pages suivantes. En termes de fréquentation, nous comptons selon les saisons, de 260 à 320 abonnements et le nombre moyen de spectateurs par séance (325) semble relativement stable depuis 2009, ce qui donne un taux de remplissage satisfaisant de 81%.

Si les taux de fréquentation, selon nous, sont satisfaisants, il est intéressant de s'attarder sur l'origine géographique des spectateurs de nos saisons théâtrales, de manière à comprendre si les Spadois (et éventuellement leurs voisins directs) ont réellement pu se réapproprier leur théâtre. Lors du dernier spectacle de la saison 2008-2009 (« Pièce Montée », le 08/05/2009),





nous avons distribué aux spectateurs présents une fiche d'évaluation (*voir résultats en annexe n°23*). Selon les résultats de cette dernière, nous comptons, à ce spectacle de mai 2009, 41% de Spadois, 15% de 'voisins' (communes de Jalhay, de Theux et de Stoumont) et donc 44% d'extérieurs. Pour le total des spectateurs de l'année 2015, nous obtenons toujours une moyenne de 42% de Spadois, de 26% de 'voisins' et de 32% d'extérieurs. Nous constatons donc que les spectateurs issus des communes voisines sont en augmentation (de 15 à 26% de 2009 à 2015). Peut-être faut-il y voir un effet favorable des rapprochements entre notre Centre culturel et les communes de Jalhay et de Stoumont ?

Nous bénéficions d'un partenariat avec la Bibliothèque de Spa qui propose à chaque programme, des références bibliographiques relatives à la thématique évoquée dans l'œuvre présentée.

### Théâtre à l'école et Noël au théâtre

Depuis 25 ans, le Centre culturel organise des séances de Théâtre à l'école, des spectacles et des concerts dans le cadre de « Noël au théâtre » et des projections cinéma avant les fêtes de fin d'année (*voir fiche évaluation en annexe n°24*). Les spectacles de « Théâtre à l'école » sont sélectionnés par l'équipe d'animation lors des « Rencontres Jeune Public ». Ils abordent toutes sortes de thématiques actuelles amenant la réflexion. Un spectacle est proposé pour chaque tranche d'âge. Le Centre culturel accueille plus de 600 enfants de l'enseignement fondamental et une centaine de jeunes de l'enseignement secondaire.

Les objectifs sont de sensibiliser les enfants au théâtre et de transmettre, d'une manière ludique, un message positif de vie, de tolérance. Nous constatons un réel engouement chez les enfants lors de la sortie du spectacle mais également pendant les animations qui suivent. Les enseignants manifestent souvent leur contentement sur le choix des spectacles mais nous constatons que les thématiques sont rarement exploitées en classe. Un dossier pédagogique leur est proposé afin de prolonger la réflexion et la discussion sur les thématiques. D'autre part, les spectacles, concerts et projections au moment des fêtes de fin d'année remportent un beau succès familial (*voir fiche évaluation en annexe n°24*).

### Opéra et ballet

Entre 2011 et 2013, le Centre culturel a proposé quelques opéras, ballets ou opérettes notamment à l'occasion du Nouvel An, le 31 décembre de chacune de ces années. L'objectif était de permettre aux spectateurs présents de s'approprier des œuvres majeures du répertoire classique via des prestations (danseurs et orchestre en live) de qualité (*voir fiche d'évaluation en annexe n°25*).

### Jazz à Spa

Depuis 2015, notre institution propose un court cycle de trois concerts de jazz dans une formule insolite « Jazz à Spa ». Le public cible sont les amateurs de ce genre de musique ou les curieux souhaitant découvrir un style nouveau et passer un agréable moment musical (*voir fiche d'évaluation n°25bis*). Plutôt que de se produire dans un endroit feutré et de faire partie de l'ambiance d'un lieu, c'est bien dans le cadre de notre Théâtre Jacques Huisman que nous proposons de véritables concerts. Ils permettent aux musiciens d'être dans les meilleures conditions pour une réelle formule de spectacles « écoutés » où le public attentif est installé confortablement pour apprécier le show.

Ce cycle démarre en janvier et se termine en avril-mai.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir lors de notre première saison, le Brussels Jazz Orchestra avec 130 spectateurs mais aussi Typh Barrow à la deuxième avec 267 places vendues. Nous comptabilisons 59 abonnements en 2016 pour 47 en 2015. Nous sommes satisfaits du nombre de spectateurs pour ce nouveau concept. La majorité du public présent à la première édition s'est fidélisé pour la seconde. Les musiciens apprécient de jouer dans les conditions que nous leur offrons. Nous prévoyons de réitérer l'expérience en choisissant toujours minutieusement trois artistes, de préférence « made in Belgium ».



### Stage découverte théâtre

Toujours en ce qui concerne les arts de la scène, le Centre culturel organise, en collaboration avec le festival de théâtre, des stages qui remportent, chaque année au mois d'août, un franc succès. L'objectif est ici d'éveiller les enfants et les adultes à différentes techniques d'expression encadrées par un professionnel. Les stages sont généralement au nombre de 6 et se répartissent entre toutes les catégories d'âge, des petits de 3 ans aux adultes (*voir fiche d'évaluation en annexe n°26*). D'année en année, une partie des participants se réinscrit avec toujours un taux de fréquentation satisfaisant.



## LES ARTS PLASTIQUES

### La galerie d'art pouhon Prince-de-Condé

L'année 2009 avait été consacrée, entre autres, à la rénovation du pouhon Prince-de-Condé pour le convertir définitivement en galerie d'art (*voir fiche d'évaluation en annexe n°27*). Depuis avril 2010, chaque année, nous y présentons de 6 à 10 expositions d'artistes, de février à juin et de septembre à décembre : peinture, sculpture, photographie ou artisanat. Le nombre de visiteurs varie entre 100 et 500 par exposition.

Le but poursuivi par le Centre culturel était d'apporter une attention particulière à l'art contemporain. Cependant, une priorité s'est rapidement imposée à nous lors d'un débat mené en Commission d'évaluation et de réflexion : nous voulions permettre à nos créateurs locaux, amateurs ou professionnels, artistes ou artisans, connus ou méconnus de dévoiler leur art ou leur savoir-faire tout en leur offrant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leur expérience.

En décembre 2010, le Centre culturel a donc lancé un projet de soutien et de promotion des artistes locaux amateurs ou confirmés : le projet Made in Spa (*voir section 4*) que nous développerons dans les pages suivantes.



### Stages d'éveil pour les jeunes

Toujours dans le cadre de l'appropriation des techniques d'expression artistique, notons encore que le Centre culturel propose depuis 1998, pendant chaque période de vacances scolaires, des stages d'éveil pour les jeunes de 3 à 12 ans (*voir fiche d'évaluation en annexe n°26*). Ces stages sont organisés dans différents lieux, principalement dans les établissements scolaires de la ville. De nombreuses pratiques des arts plastiques sont abordées et associées à un travail sur la psychomotricité des enfants.

L'objectif est ici de faire vivre aux enfants une expérience de groupe en dehors du cadre de l'école, de les éveiller, d'une manière ludique, à différentes techniques d'expression encadrées par un professionnel, et de permettre aux enfants qui n'en n'ont habituellement pas la possibilité (pour des raisons financières ou sociales) de participer à un stage en appliquant le système de l'article 27 (1,25€ par jour de stage et par enfant).

Cette initiative a été possible grâce à l'aide apportée par les directions des écoles de la ville ainsi que par le CPAS de Spa. Cette formule remporte un vif succès.



### Conférences en histoire de l'art

Enfin, nous faisons également régulièrement appel à Thierry Marthus, professeur d'art et histoire des civilisations, pour présenter des conférences ayant trait à l'histoire de manière générale, mais plus souvent à l'histoire de l'art (*voir fiche d'évaluation en annexe n°21*). Depuis 2009, le Centre culturel met en place un cycle de conférences dédié à une thématique particulière et comprenant 3 séances par saison.

Son objectif est de rendre accessibles des aperçus de l'histoire de l'art et des techniques artistiques par le biais de conférences abondamment illustrées. Elles sont en moyenne fréquentées par 70 spectateurs pour les thèmes relevant de l'histoire de l'art (les grands peintres français du 18<sup>e</sup> siècle, les grands peintres romantiques, les grands peintres impres-



sionnistes,...). Pour la saison 2015-2016, la thématique se rapproche de l'histoire de l'art, même s'il ne s'agit pas d'art pictural mais bien d'architecture (L'architecture sacrée, via les églises, puis les mosquées et enfin les temples bouddhistes et hindous).

## 3.6 AXE N°6 : LE TRAVAIL SUR LE LIEN SOCIAL

L'attention que nous portons au tissage des liens sociaux, a été exprimée d'une manière transversale dans tous les axes d'actions prioritaires du contrat-programme depuis 2009. Nous voulions permettre à la population spadoise d'enrichir son regard d'ouverture vers les autres et par là, améliorer son rapport avec l'extérieur, élargir sa propre vision du monde en défendant des principes de solidarité.

### Donnerie

Une nouveauté en 2014 fut l'organisation de la première « donnerie ». Parallèlement aux avantages de permettre aux objets d'avoir une nouvelle vie, de mieux respecter l'environnement en jetant moins et de lutter contre le gaspillage, l'enjeu de favoriser les rencontres entre citoyens responsables était à considérer. Nous n'avons pas pu réitérer cette belle première expérience vu que nous avons consacré une grande part de notre énergie dans la mise en route des actions d'analyse partagée. Nous ne manquerons pas d'en planifier prochainement à l'agenda.

### « Made in Spa »

Dans le cadre de la galerie d'art du pouhon Prince-de-Condé, les expositions « Made in Spa » ont dévoilé, comme nous le verrons à la section 4, les réalisations de nombreux artistes et artisans spadois. Cependant, parallèlement à cette volonté de faire découvrir des talents locaux, notre souhait était aussi, comme nous l'avons déjà dit, de mettre en place un réseau d'artistes et d'artisans (voir dans les pages qui suivent).

### Spectacle historique

Un objectif de base du spectacle historique (voir dans les pages qui suivent) qui était de décloisonner les différents groupes sociaux pour qu'ils participent ensemble à un projet collectif. Il est évident que la solidarité était à l'ordre du jour lors des deux éditions de 2010 et de 2013.

### Salsa Open Air

Depuis l'été 2010, le Centre culturel proposait une fois par mois de mai à septembre, des séances de salsa dans le cadre somptueux de la galerie Léopold II du parc de 7 Heures de 18h30 à 22h (voir fiche d'évaluation en annexe n°28). Il s'agissait de proposer aux amoureux de salsa, amateurs ou non, de passer, gratuitement, un agréable moment en musique et de rencontrer, sur la piste, d'autres danseurs. L'objectif de ces « Salsa Open air » était de provoquer des échanges et créer des liens. Nous remarquons que même s'ils étaient riches de cette passion commune pour la salsa, les danseurs étaient majoritairement des élèves issus de la même école de danse (Salsa Kara). De manière à attirer un autre public que les habitués de cette école (toujours composé d'au moins une centaine de personnes), nous avons voulu proposer, en début de séance, un apprentissage gratuit de la technique pour les néophytes. Cependant, vu le peu de succès de cette initiative d'initiation, du manque de renouvellement du public et des exigences de notre partenaire Salsa Kara, nous avons décidé de ne pas reconduire cette activité au delà de 2014.





### Initiation de base

Nous avons aussi continué à concentrer nos efforts pour offrir aux personnes issues de milieux moins favorisés des cours de base, comme de l'alphabétisation, des remises à niveau en orthographe, des initiations à l'informatique ou encore des cours d'initiation à la cuisine pour petits budgets. Un des objectifs de la mise en place de l'initiation à la langue des signes est de pouvoir entrer en contact avec ces personnes, souvent plus isolées du monde.

Nous développons en parallèle cet axe en soutenant les actions des différentes associations membres du Centre culturel qui ont souvent comme objectif majeur de maintenir les liens au sein du groupement, comme les comités de quartiers et les clubs de loisirs actifs mais aussi le « Musée de la lessive » avec ses multiples animations intergénérationnelles (150/an).



## 3.7 AXE N°7 : LE SOUTIEN DE LA DÉMOCRATIE AU SEIN DES ASSOCIATIONS (AIDE SERVICE)

La vie associative reste la base de la participation du citoyen à la vie communale. Dans cet axe, l'objectif du Centre culturel a été de mener une véritable politique fondée sur la participation effective des associations locales. C'est en effet en leur sein que la démocratie culturelle est davantage mise en exergue puisque ces groupes, ancrés sur le terrain, structurent des actions qui émanent de chacun.

Le Centre culturel a une nouvelle fois apporté la preuve durant cette année 2015 que parallèlement à sa propre programmation, il s'efforce, comme il le fait depuis de nombreuses années, de planifier les projets des groupes, de **soutenir leurs initiatives**, de mettre des locaux à leur disposition, de leur apporter l'aide technique et logistique nécessaire et enfin de faciliter les synergies utiles avec les pouvoirs publics.

## 4. SYNTHÈSE CRITIQUE ET QUALITATIVE RELATIVE À L'IMPACT DE L'ACTION CULTURELLE

### 4.1. EN RÉFÉRENCE AUX OBJECTIFS POURSUIVIS ET INSCRITS DANS LE CONTRAT-PROGRAMME

.....

Pour le contrat-programme qui s'est étalé de 2009 à 2015, le Centre culturel avait également dégagé 4 objectifs généraux sur lesquels certaines actions culturelles mises en place ont eu des retombées que nous nous proposons d'analyser ici.

#### OBJECTIF N°1 : LE RENFORCEMENT DE L'IDENTITÉ CULTURELLE SPADOISE DANS UN OBJECTIF D'OUVERTURE VERS LES AUTRES

.....

##### La manifestation folklorique Mathy Loxhet

Durant ces 7 dernières années, nous avons pu observer un nouvel engouement pour la manifestation folklorique de Mathy Loxhet ancrée dans la tradition locale. Au niveau du cortège qui, selon les années, n'était pas toujours composé de beaucoup de personnes, la formule a été revue en 2016. Elle a attiré bon nombre d'associations locales. De même, le grand feu, précédé de la célèbre « rapwertroule », a vu un public de plus en plus important, accueillant certaines fois presque 500 personnes. Nous pouvons affirmer que cette activité influence positivement le renforcement de l'identité culturelle spadoise et fédère différents groupes sociaux autour d'un même projet.

##### Journées du Patrimoine

D'une manière générale en région wallonne, les activités organisées lors des Journées du Patrimoine remportent moins de succès auprès du public. Ce projet, mis en place il y a plus de 25 ans, semble s'essouffler peu à peu bien que notre ville accueille encore en moyenne 1500 visiteurs sur les deux journées. Parallèlement, nous sommes heureux de nous rendre compte que cette opération fédère un grand nombre d'organismes locaux prenant en charge une partie du programme général spadois. Comme pour le projet précédent, les Journées du Patrimoine favorisent le renforcement de l'identité culturelle spadoise autour du patrimoine culturel local et fédèrent plusieurs groupements dans un projet commun.

##### Sauvegarde de la langue wallonne

La sauvegarde de la langue wallonne est également un objectif du Centre culturel. Nous proposons, en plus des deux rencontres littéraires mensuelles animées par le « Cerke des sizes walones », un module d'apprentissage de la langue wallonne (qui n'a pu être mis en place en 2015 par manque d'inscriptions) mais aussi l'organisation du Cabaret wallon. De 2009 à 2015, cet événement traditionnel a attiré un public nombreux (sauf en 2013). Il y a 10 ans, nous comptions une centaine de participants et aujourd'hui, nous dépassons les 200 entrées. Une raison de ce succès est certainement la collaboration avec la troupe du village de Creppe mais aussi avec des groupes des communes voisines (dont Surister). En 2015, nous avons accueilli, comme évoqué plus haut, la troupe du Trianon de Liège ainsi qu'une animation musicale populaire et musette. Le maintien de la pratique du wallon aide au renforcement de l'identité culturelle de la région spadoise.

##### Musée de la Lessive

Dans cet enjeu, il faut également encore mettre en évidence l'aide que nous apportons au Musée de la lessive, extraordinaire vitrine de la vie des lavandières et des « boweresses » spadoises. Ce musée accueille près de 6000 visiteurs par an. Voici un exemple pertinent d'un projet collectif, porté par plus de 25 bénévoles locaux qui axent leur travail sur une facette de l'identité culturelle spadoise en la dévoilant aux publics extérieurs.

## OBJECTIF N°2 : LA FÉDÉRATION DE GROUPES DIFFÉRENTS DANS UN MÊME PROJET

### « Made in Spa »

Comme nous l'avons vu précédemment, la gestion du pouhon Prince-de-Condé nous a été confiée. Nous avons voulu convertir ce lieu en galerie d'art, ouverte toute l'année en donnant la priorité aux créateurs locaux, amateurs ou professionnels, artistes ou artisans, connus ou méconnus, afin de dévoiler leur art ou leur savoir-faire. C'est ainsi qu'est né le « Made in Spa » ! (voir fiche d'évaluation en annexe n°29). Un projet qui a remporté un vif succès auprès des créateurs locaux.

# Made in Spa

Projet de soutien aux artistes locaux par le Centre culturel

Nous rassemblons à ce jour des personnes, toutes spadoises et provenant de milieux socioculturels différents. Un collectif mixte d'hommes et de femmes s'est constitué, dont le plus jeune a 25 ans et le moins jeune 87 ans. Les disciplines sont nombreuses et variées, citons la photographie, les travaux d'aiguille, pastels et gouaches, la peinture sur porcelaine, la peinture sur bois de Spa, des créations à base de matériaux de récupération, l'assemblage de carton recyclé, le modelage en terre glaise, les collages, les huiles, les aquarelles, le dessin, l'illustration, la sculpture en papier, en terre cuite, le scrapbooking,... Concrètement, nous réunissons ce groupement au complet une fois l'an afin d'envisager avec ses membres les projets que nous pouvons mettre en place.



Nous organisons une exposition collective durant une période de vacances scolaires. Une autre se tient dans le courant de l'année où nous mettons un ou deux artistes en évidence. Nous proposons également à un troisième d'exposer ses œuvres (10 à 15 maximum) pendant le Festival de Théâtre (couloirs des salles de spectacle et espace bar) afin que les 12.000 spectateurs du mois d'août découvrent ses créations. Dans notre trimestriel « La Nouvelle Vie spadoise culture », nous consacrons à chaque édition deux pages dédiées à deux artistes. Notons encore, en 2012, l'exposition que nous avons proposée pour l'inauguration du pouhon Pierre-le-Grand. En



effet, afin de placer déjà le Jardin d'hiver en situation de salle d'exposition, nous avons mis à l'honneur pendant 3 jours, en plus des œuvres des élèves de l'académie René Defossez, 28 artistes et artisans, toutes disciplines confondues. Un succès de participation qui fut aussi une réussite en matière de fréquentation du public : plus de 2.000 visiteurs.

Au fil du temps, un groupe de plus de 60 artistes et artisans locaux utilisant un panel très varié de styles et de techniques s'est constitué, créant ainsi des liens et permettant des échanges riches entre citoyens. Quelques partenaires ponctuels nous ont rejoints pour exposer avec nos artistes. Citons les formateurs et participants de nos ateliers créatifs, le service d'insertion locale Les Hirondelles ou encore les différents ateliers de l'académie René Defossez.

### Spectacle historique

Depuis 2009, nous nous sommes lancés dans un projet fou : « Spa, ma ville, notre histoire » (voir fiche d'évaluation en annexe n°30). Réunir le plus grand nombre de Spadois, jeunes et moins jeunes, dans un même lieu, autour d'un spectacle sur notre ville et son histoire pour qu'ils y soient acteurs ou spectateurs... Qu'importe, l'essentiel étant d'être tous là au même moment pour partager un passé commun et construire un avenir.

Créer un spectacle historique était déjà un challenge mais notre enjeu principal devait se situer bien au-delà. Nous voulions développer un projet collectif et intergénérationnel afin de provoquer la rencontre des différents Spadois en les fédérant dans un projet commun. Nous voulions stimuler les réflexions citoyennes en permettant à chaque spectateur et à chaque acteur une prise de conscience sur « le comment » et « le pourquoi » notre ville a évolué de la sorte depuis des siècles. Nous voulions coordonner un projet qui servirait à renforcer l'identité collective spadoise, cette petite flamme que nous avons en nous et qui fait briller notre fierté d'être spadois. Les 8 et 9 mai 2010, le rêve devint réalité.

Notre première édition s'est tenue dans la Salle des Fêtes : 30 associations locales (des associations culturelles, mais aussi une école de danse, l'académie René Defossez, le



service Incendie de la ville), 200 acteurs et 2 x 470 spectateurs (nous affichions complet pour ces deux représentations) ! Par la suite, une décision collective fut prise de retravailler une seconde fois mais de la présenter cette fois dans le théâtre. Les comédiens amateurs se sont alors pliés à un nouveau défi car la mise en scène devait être entièrement revue : retravailler les déplacements, les coordinations, les enchaînements, les entrées et sorties de plateau,... Le côté plus intimiste et confortable du théâtre a non seulement apporté un « plus » esthétique mais a contribué à renforcer l'unité existant entre les Spadois présents sur scène et les autres dans la salle. Plus d'une trentaine de groupes ont participé à cette extraordinaire aventure. Les 25 et 26 octobre 2013, le théâtre a accueilli, en deux représentations, 2 x 390 personnes. Les retours positifs des participants et du public ainsi que l'atmosphère qui a régné dans nos salles avant, pendant et après le spectacle, nous permettent de constater que nos objectifs sont atteints. Notre projet a en effet provoqué la rencontre, fédéré, touché un public intergénérationnel (autant chez les participants que chez les spectateurs), stimulé les réflexions citoyennes et a renforcé l'identité collective spadoise.

Pour ce qui est des partenariats, le travail avec les associations s'est déroulé de manière optimale. Pour la recherche documentaire et la structuration des étapes importantes de l'histoire de la ville, nous avons pu compter sur le Fonds d'histoire locale Albin Body ainsi que le Musée de la Ville d'eaux mais aussi le mensuel spadois Réalités et l'asbl Sparchives. C'est à Nicolas Haesbroeck, professeur d'art dramatique à l'académie de Musique de Spa, que le Centre culturel a proposé de mettre en scène le spectacle. Les élèves de l'école de danse Studio d'art, sous la direction d'Annia Vidick ont enfin apporté un côté poétique au spectacle par des chorégraphies préparées à la perfection.

### Cours, formations et ateliers

Dans notre axe de travail misant sur le développement de l'intégration socioculturelle et de l'épanouissement personnel, nous organisons une série de formations, cours, ateliers et stages. Certaines disciplines se prêtent à la formation d'un groupe et se structurent comme tel. Un atelier

théâtre est un lieu propice à cela : la solidarité est essentielle dès le début des séances afin d'aboutir ensemble à la représentation de la pièce qui clôturera la formation. Par la suite, la création d'une troupe d'amateurs est une parfaite réussite de concrétisation de cet enjeu.

Nous voudrions souligner deux autres exemples de groupes qui se sont construits en 2012 dans le cadre des formations en langues. Le premier est impressionnant. Il s'agit du cours de français destiné aux populations étrangères qui comptait 20 inscrits d'origines diverses : Afrique du Nord, Afrique centrale, Syrie, Chine, Russie, Philippines. Le second se concentre autour de la formation en italien. Les qualités de l'animatrice n'y sont pas étrangères. En septembre 2011, un cours d'initiation à l'anglais s'est mis en place, accueillant 16 inscrits qui, assidus et motivés, ont au fil des séances créé des liens et nous ont demandé de mettre en place une table de conversation. Voici encore des actions à travers lesquelles notre enjeu de fédérer des personnes venant d'horizons socio-économico-culturels différents dans un projet commun semble avoir abouti.

Mentionnons aussi le soutien que le Centre culturel apporte aux différents comités de quartier dans l'élaboration de leurs activités respectives.

### OBJECTIF N°3 : L'ÉDUCATION ET LA SENSIBILISATION À LA PAIX



Le Centre culturel n'a pas ménagé ses efforts dans la diversité des activités qu'il a menées depuis septembre 2009 (voir fiche évaluation en annexe n°13). Il nous sera désormais difficile de les lister de

manière exhaustive. Soulignons les plus importantes : le ciné-club pour les adultes, le rassemblement pour la paix du 10 décembre devant l'hôtel de ville, le cycle de formation (3 ans) en communication non-violente pour les élèves des classes primaires des trois réseaux, les conférences, les ateliers en CNV pour les adultes, les spectacles de théâtre-action pour les adolescents. Les effets de nos multiples actions sur cet objectif général sont malheureusement difficilement mesurables.

Cependant au premier trimestre 2013, nous avons proposé, dans notre trimestriel distribué dans toutes les boîtes aux lettres spadoises, un questionnaire afin que chacun donne son avis sur la violence à Spa. 26 exemplaires nous avaient été renvoyés. Parmi ces personnes, chacune a, au moins une fois dans notre ville, été confrontée, en tant que victime ou témoin, à un acte de violence vécu à des degrés divers. Mais malgré cela, la majorité se sent toujours en sécurité à Spa. Les lieux propices à la violence les plus cités sont : la rue, la



voiture et les abords de cafés, sans oublier les logements en cas de cambriolage. Donnant suite à ces actes de violence, les habitudes qui ont le plus changé se situent au niveau des sorties ou des promenades en soirée et touchent plus particulièrement les personnes âgées.

Quant aux réponses visant les actions à entreprendre, elles montrent que beaucoup souhaiteraient plus de présence policière et parfois même plus de répression. Une partie des propositions émises concerne le renforcement de l'éducation citoyenne que nous allons développer dans notre prochain contrat-programme.

### « Semaine Sympa à Spa »



Nous avons développé de nouvelles actions comme notamment l'opération « Semaine Sympa à Spa » (voir fiche évaluation en annexe n°31). La première édition a eu lieu au mois de mai 2013 et a consisté à proposer aux Spadois d'être attentifs à ne dévoiler que leur côté souriant, courtois, bienveillant, à se montrer sympa plus qu'à l'habitude. 6.000 badges ont été distribués dans les boîtes aux lettres de la commune. En 2015, nous avons pu compter sur la collaboration de 10 institutions communales, des 3 écoles fondamentales et de 70 commerces (contre 23 en 2013) dont 3 supermarchés.

### « L'art-mûr pour la paix »

Dès la rentrée scolaire 2013, le Centre culturel a voulu adjoindre les arts plastiques aux actions d'éducation et de sensibilisation à la paix. En partenariat avec l'académie René Defossez, le Centre culturel s'est lancé dans la réalisation d'une fresque murale en extérieur symbolisant les valeurs de paix. Elle a été conçue lors d'ateliers encadrés par les professeurs de l'académie où différentes techniques et disciplines artistiques sont travaillées. Une réalisation de 4 mètres de haut sur 10 mètres de long a été inaugurée sur le mur du pouhon Prince-de-Condé le 21 mai. L'œuvre « L'art-mûr pour la paix » symbolise deux êtres occupés à maintenir en éveil la longue marche vers la construction de la paix. Sur un fond symbolisant notre planète bleue, une multitude de boîtes « désir de paix » nous amène à nous interroger sur la tâche, compliquée mais nécessaire, de (re)construire un monde rempli de différences... Différences qu'il faut apprendre



à considérer comme des richesses et non des sources de conflits... Cette fresque est appréciée par les Spadois. Le pouvoir communal a entrepris d'aménager l'espace environnant avec des pavés et un banc pour permettre de la contempler et de méditer... Voici une première amorce au travail de réappropriation des espaces publics que le Centre culturel va entreprendre...

### OBJECTIF N°4 : LA RÉAPPROPRIATION DES LIEUX CULTURELS PAR LES SPADOIS

Nous ne l'avons pas défini comme tel mais il était évident qu'en disposant, depuis 2005, d'un théâtre complètement rénové de 400 places, le défi était de le faire vivre toute l'année et pas exclusivement pendant les deux festivals de l'été. Avant leur rénovation, les salles de spectacle étaient peu fréquentées par les habitants. Le Centre culturel a misé sur une programmation capable de rassembler le public potentiel spadois mais aussi les « voisins » des communes de l'arrondissement ou de la province. Nous avons proposé un abonnement théâtre étalé sur les mois de septembre à avril. A cela s'est ajouté le cycle des soirées de découverte « Exploration du Monde », les ciné-clubs jeunes et adultes, les conférences, les concerts de « Jazz à Spa », ...

Le public compte toujours, en moyenne, un bon tiers de Spadois, le pourcentage allant selon les soirées de 32 à 47 % (voir annexe n°32). En 2015, les communes voisines (Theux, Jalhay, Stoumont) sont représentées à concurrence de 26 % du public, ce qui traduit une légère augmentation par rapport aux années précédentes. Le reste du public (de 28 à 38 % selon les cas) vient de plus loin. Ces statistiques montrent que la vocation du Centre culturel se situe à trois niveaux : local (pour les Spadois), régional (dont les communes proches compte tenu de l'exiguïté du territoire communal) et touristique (province de Liège).

C'est avec satisfaction que nous avons vu le public spadois fréquenter progressivement les salles qui naguère étaient presque exclusivement réservées aux personnes extérieures.

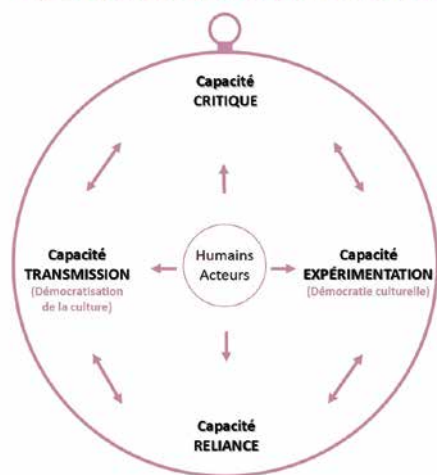
Une autre observation importante est l'utilisation des salles de spectacle par les associations culturelles locales qui y programment leurs activités. En 2015, nous avons accueilli à plusieurs reprises : Musique à Spa (4x), le Rétromobile Club (2x), les Dames MR, les Cabotins, Belgomania (3x), la Ligue des familles et l'académie René Defossez (6x).

Nous pouvons conclure que le comportement des Spadois s'est sensiblement mais progressivement modifié par leur présence dans des lieux qui, il y a une dizaine d'années, étaient presque exclusivement fréquentés par les touristes. Nous pensons que la politique menée par le Centre culturel est en partie le moteur de cette évolution. Nous avons voulu réduire le clivage existant auparavant à Spa entre les attentes culturelles des habitants et la politique touristique-événementielle conçue pour les villégiateurs.

## 4.2. EN RÉFÉRENCE À LA PROGRESSION DE L'EXERCICE EFFECTIF À TITRE INDIVIDUEL ET COLLECTIF DU DROIT À LA CULTURE PAR LES POPULATIONS DU TERRITOIRE D'IMPLANTATION

*Cahier 2 « Piloter un Centre culturel aujourd'hui »  
par Christian Boucq – Majo Hansotte »*

### La Boussole des droits culturels



Nous proposons de synthétiser notre action culturelle au travers de 4 activités considérées comme principales par l'équipe. Nous les avons analysées en les confrontant à la boussole des droits culturels.

## 1. NOS ACTIONS LIÉES À L'ENVIRONNEMENT, ARTICULÉES ENTRE PROMENADES ET DÉBATS

L'équipe avec son partenaire privilégié (Christian Guillaume), détermine une thématique de l'actualité. Nous proposons qu'elle soit abordée en deux temps.

Premièrement, une promenade sur le terrain en lien avec le thème sélectionné est organisée. Notre guide l'encadre avec une démarche de sensibilisation et d'information. Plusieurs pauses permettent des échanges entre les personnes et mettent en évidence les explications du spécialiste qui sont suivies de questions-réponses. Ainsi, les participants reçoivent des clés de compréhension qui leur permettront, par la suite, d'aborder le sujet de manière critique.

Deuxièmement, quelques jours après la promenade, le débat se tient en présence d'invités spécialistes ayant des points de vue divergents sur la question. Une présentation respective en est faite et des échanges se poursuivent entre les intervenants et le public.

Nous procédons à une **transmission accompagnée** tant avec le guide nature pendant la promenade, qu'ensuite avec les spécialistes invités au débat.

Nous offrons la possibilité d'une **prise de recul critique** grâce aux clés de compréhension, aux informations données au départ, aux échanges et aux avis contradictoires exprimés. Nous invitons ainsi les personnes à poursuivre cette réflexion critique en s'impliquant, individuellement ou en groupe, dans des actions spécifiques ou encore dans d'autres organisations.

Soulignons la séance qui fut consacrée aux zones humides et qui a permis de bien comprendre l'importance d'une gestion adéquate de ces endroits parfois laissés à l'abandon. Nous avons pu comprendre, grâce aux explications des spécialistes, comment ces milieux typiques qui se raréfient, pouvaient garantir une richesse non négligeable pour la faune et la flore de notre région. Aussi, lors de la séance dédiée aux arbres remarquables, les participants ont pu se rendre compte combien il était important de les préserver au-delà de certains désagréments qu'ils pouvaient représenter mais qui ne sauraient compenser leur intérêt, notamment pour notre patrimoine paysager. Autre exemple de trajet réflexif permis par nos débats, celui des sentiers de la région spadoise. Même si certains propriétaires forestiers souhaiteraient interdire à la circulation les sentiers qui sillonnent leurs territoires, nous avons pu démontrer qu'il était essentiel de les maintenir de manière à promouvoir, par exemple, une mobilité plus douce. Quand la thématique des castors fut à l'ordre du jour, certains participants ne voyaient en cette espèce réintroduite qu'un nuisible détournant les cours d'eaux, inondant certains chemins ou détruisant des espaces cultivables. Une autre partie de l'assemblée, plus acquise à



la cause de cet animal, ne pouvait comprendre qu'on veuille l'éliminer alors qu'il faisait jadis partie de notre faune. Nous avons pu, lors de ce débat et en donnant une explication sur la législation relative à cette problématique, réfléchir sur certaines solutions alternatives, telles que le déplacement ou la protection d'espaces utilisés par l'homme, pouvant aboutir à un compromis satisfaisant pour toutes les parties.

Nous favorisons aussi la **reliance**, en réunissant des personnes autour d'une thématique et en tentant de constituer un groupe de réflexion.

## 2. NOS CYCLES DE CINÉ-CLUB POUR LES JEUNES ET POUR LES ADULTES

A travers des films minutieusement sélectionnés, l'objectif du Centre culturel est d'aborder différentes thématiques de paix et de non-violence en échangeant des avis à propos d'événements de l'actualité ainsi que de sujets décrits et rapportés dans les médias. Pour les enfants, l'objectif est aussi de les rendre actifs devant l'écran, d'éveiller leur esprit critique face à l'image pour ensuite leur proposer une vision positive de l'esprit citoyen.

Par la promotion de l'action, le public comprend que le film a été choisi pour traiter une thématique, il vient donc en connaissance de cause.

Les films sont présentés par nos partenaires spécialisés qui donnent certains indices de lecture permettant de mieux apprécier le film. Pour les adultes, nous comptons sur la présence de Jérémie Hamers (premier assistant au département des Arts et Sciences de la Communication – ULg) et Brice Ramakers (professeur de Communication et Arts du spectacle). Pour le cycle jeunesse, Christophe Istace de l'asbl Loupiote anime chaque séance.

Pour le cycle des adultes, lors de certaines séances, un spécialiste de la thématique traitée est invité et permet d'enrichir les échanges. Un feuillet de présentation de ressources bibliographiques (sélectionnées par la Bibliothèque communale de Spa en collaboration avec la librairie Pesesse) est distribué afin de nourrir et/ou prolonger la réflexion. Pour le cycle des jeunes, une fiche pédagogique est remise aux parents.

Les adultes ont l'occasion de s'exprimer, d'échanger après le film. Les enfants, eux, ont la parole à trois reprises.

Nous proposons une **transmission accompagnée** avec nos partenaires animateurs présentant les films, mais également par le biais de nos invités spécialistes.

Nous favorisons aussi la **capacité critique** grâce aux indices et informations donnés en amont de la projection, puis au travers des échanges, des avis exprimés et des propositions de lecture. En effet, après le film « Disconnect » dont la thématique était « Impunité en ligne? - Relations

humaines dans un monde hyper-connecté », les participants se sont questionnés sur la méthodologie d'utilisation d'internet. N'est-ce pas la façon dont on l'utilise qui suscite les problèmes? Une réflexion s'en est suivie sur les envies de beaucoup de personnes d'être toujours disponibles, joignables mais aussi de se montrer et de se dévoiler. Pourquoi avoir ces besoins? Une autre discussion a clôturé les débats sur la fracture de liens sociaux qu'engendre la grande toile en enfermant chaque individu derrière son écran.

Nous donnons aussi la possibilité d'être en **reliance** car, tant dans le cycle enfants que dans celui dévolu aux adultes, un petit groupe « d'habitues » s'est constitué qui prolonge volontiers les discussions après les séances.

## 3. NOTRE RASSEMBLEMENT CITOYEN « LES FLAMMES DE L'ESPOIR »

Chaque année, le 10 décembre, date anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les citoyens sont invités à se rassembler à Spa, pour une ville sans violence, et pour la paix dans le monde. Afin de préparer cette manifestation, des ateliers « création de bougies en lien avec la DUDH » sont animés dans les écoles. Les problématiques traitées notamment par Amnesty International sont abordées et les enfants peuvent s'exprimer. Les écoles, associations culturelles et institutions de la ville sont également sollicitées pour écrire des textes exprimant un souhait, un rêve pour « des lendemains meilleurs » en relation avec les Droits de l'homme. Un écran est mis en place afin de projeter des dessins ou diaporamas d'images créés pour l'occasion.

Lors de l'édition 2015, nous avons eu le plaisir de commémorer cet anniversaire en présence d'enfants et de mamans des familles de réfugiés syriennes, albanaises et afghanes accueillies à Spa. Un grand puzzle symbolique de paix a été recomposé grâce aux différentes pièces décorées au préalable par les élèves des écoles spadoises et par les enfants étrangers.

Nous travaillons la **transmission accompagnée** d'une thématique de réflexion en lançant un appel à l'ensemble de la population, en conscientisant les enfants au préalable par l'animation dans les classes et la décoration de la pièce de puzzle.

Nous stimulons la **capacité critique** en demandant la création d'un texte, en permettant d'exprimer publiquement des souhaits et de se positionner par rapport aux Droits de l'homme. Nous invitons à une analyse des idées et des points de vue afin de pouvoir se forger sa propre opinion quant aux discriminations et au racisme en général.

Nous permettons la **reliance** en organisant un moment de rencontre intergénérationnel entre des personnes issues de différents milieux.

## 4. LES DEUX ÉDITIONS DU SPECTACLE HISTORIQUE

---

Réunir le plus grand nombre de Spadois, jeunes et moins jeunes, dans un même lieu, autour d'un spectacle sur notre ville et son histoire... Qu'importe qu'ils y soient acteurs ou spectateurs, l'essentiel étant d'être tous ensemble pour partager un passé commun et construire notre avenir. C'était un rêve fou que le Centre culturel a réalisé en mai 2010 pour une première édition. Une seconde s'est organisée en octobre 2013.

A travers la création d'un spectacle historique interdisciplinaire, nous voulions développer un projet collectif, intergénérationnel afin de provoquer la rencontre des différents Spadois en les fédérant dans un projet commun. Nous voulions stimuler **l'esprit critique** en permettant, à chaque acteur mais aussi à chaque spectateur, une prise de conscience du « comment » et du « pourquoi » notre ville a évolué ainsi depuis des siècles. Nous voulions coordonner un projet capable de renforcer l'identité collective spadoise, cette petite flamme qui est en nous et qui fait briller notre fierté d'être Spadois.

Nous avons pu compter sur la participation de trente associations locales. Nous avons plus de 200 acteurs sur scène. C'est dire les mois de préparation et de coordination, les recherches historiques, l'écriture du texte et la création de la mise en scène. Nous avons in fine proposé un spectacle hors du commun, une création théâtrale sur l'histoire de Spa, de l'an 1500 jusqu'à nos jours en une trentaine de tableaux avec du théâtre, de la danse, de la musique, du chant et des projections multimédias. En clôture de spectacle, de grandes questions relatives à l'avenir de notre cité ont été posées...

Nous avons favorisé la capacité de **transmission** en permettant aux spectateurs l'accès à un spectacle mettant en lumière notre patrimoine culturel. Nous l'avons accompagnée d'un programme riche en détails historiques. Nous avons également élaboré un dossier pédagogique. Quant aux acteurs (participants), tous se sont documentés sur leur séquence à mettre en scène. Ainsi, ils se sont réappropriés une partie de l'histoire de la ville.

Nous avons permis la **reliance** en organisant un projet collectif intergénérationnel réunissant un grand nombre de personnes issues de différents milieux de vie.

Nous avons également misé sur la capacité d'**expérimentation** en permettant aux groupes, la plupart amateurs n'étant jamais montés sur une scène, de s'approprier un moment de l'histoire, de créer leur propre séquence avec l'aide d'un metteur en scène mis à leur disposition et, ensuite, de « s'essayer » au théâtre ou à d'autres disciplines artistiques.

Nous avons mis en place des moyens permettant aux Spadois de saisir de manière **critique** les images qu'ils ont de leur ville afin d'appréhender les enjeux du développement futur de la cité.

Nous envisageons de proposer une suite à ce spectacle en demandant aux participants de se questionner par rapport à l'avenir...



## 5. CONCLUSIONS DE L'AUTOÉVALUATION

### 5.1. EVALUATION DE LA POSITION DU CENTRE CULTUREL PAR RAPPORT À LA BOUSSOLE DES DROITS CULTURELS (Cahier 2, Boucq - Hansotte) : ENTRE DÉMOCRATIE CULTURELLE ET DÉMOCRATISATION DE LA CULTURE

#### LA DÉMOCRATIE CULTURELLE

la démocratie culturelle est également liée à la capacité d'expérimentation présente dans la boussole. Cependant, malgré le fait que la maîtrise de cette dernière notion soit récente pour l'équipe, nous pouvons confirmer que le Centre culturel a toujours essayé de stimuler les initiatives des citoyens.

En 1991, le Centre culturel comptait 13 associations spadoises pour aujourd'hui en rassembler plus d'une cinquantaine.

Lorsqu'un quartier, un groupe d'habitants, ou encore une personne individuelle souhaitent se réunir avec d'autres autour d'une thématique citoyenne ou culturelle, le Centre culturel apporte son soutien à la structuration du groupe et contribue ensuite à son autonomie.

Citons notamment : l'appui aux comités de quartiers, la création du groupe d'astronomie, la constitution d'un club d'échecs, la formation de troupes de théâtre pour amateurs toutes issues de nos ateliers, l'aide au développement du musée de la Lessive, le soutien de la plateforme d'aide aux réfugiés, ... Sans oublier les mobilisations citoyennes liées aux problématiques de mobilité dans la ville et celles de défense du patrimoine culturel. Le point d'orgue a été la création d'un groupe de représentants d'associations qui, avec l'aide du Centre culturel, a élaboré un dossier pour faire reconnaître la valeur universelle de la ville thermale de Spa pour l'Unesco.

Nous devons cependant constater que l'expérimentation n'est pas assez évaluée lors de nos réunions ou au sein des différentes instances.

A l'avenir, nous serons attentifs à favoriser davantage cet axe en mettant en place des moments, des lieux mais aussi des collectifs de personnes qui pourront prendre des initiatives, inventer de nouvelles façons d'agir et affirmer ainsi leur pouvoir citoyen. Nous devons travailler, informer dans ce sens afin que chaque citoyen « ose » et sache aussi que nous pouvons l'y aider. Nous resterons attentifs à ce qui se passe, à ce qui se fait, afin d'apporter un soutien pertinent.

Plusieurs actions permettent aussi de développer l'esprit critique. Lors de nos débats, après la transmission de « clés » de compréhension par des spécialistes, les participants (adultes et jeunes) ont l'occasion de se questionner, d'entamer des réflexions, de « déconstruire » des pensées et de les réinventer. Il en va de même pour les opérations citoyennes comme « Les Flammes de l'espoir » et « La Semaine sympa à Spa ».

#### LA DÉMOCRATISATION DE LA CULTURE

L'une des préoccupations majeures du Centre culturel a toujours été de permettre l'accès à la culture au plus grand nombre. Mais voyons de plus près quels sont les types d'accès que nous travaillons prioritairement et questionnons nos stratégies.

- Notre programme d'activités permet aux usagers culturels d'approcher les expressions artistiques, les techniques de la scène, les œuvres d'art. Nous sensibilisons et proposons des réflexions pour acquérir des pratiques citoyennes. Nous apportons des connaissances sur l'environnement, des informations sur d'autres cultures.
- Nous travaillons différentes thématiques et disciplines à travers des animations, formations, ateliers, cours, spectacles, films, conférences, débats, rassemblements et opérations culturelles.
- Il y a une quinzaine d'années, lors d'une première étude du milieu spadois, une problématique majeure avait été dégagée. Un clivage important existait entre la politique culturelle proposée par le pouvoir communal (essentiellement tournée vers la mise en exergue d'événements de prestige voulant attirer les villégiateurs) et les réels besoins culturels de la population locale. Le premier objectif du Centre culturel avait été de décloisonner cette situation en proposant des activités où les touristes et les citoyens locaux pouvaient se rencontrer. Pour ce faire, nous avons privilégié les manifestations axées sur le patrimoine culturel. Au fil des années, les Spadois ont ainsi témoigné leur confiance au Centre culturel. Une trentaine

de nouvelles associations se sont créées sur le territoire et le citoyen de la ville d'eaux s'est autorisé à participer à l'agenda culturel.

- **Nous touchons peu les personnes précarisées**

Cependant un nouveau constat s'impose. Si le Spadois est davantage intégré et présent dans la vie culturelle, nous pensons surtout toucher des personnes disposant de revenus économiques suffisants. Or, nous souhaiterions également convaincre les personnes dont les conditions d'existence, les pratiques sociales ou les ressources ne favorisent pas le fait de s'engager vers la culture. Nous misons sur un soutien de partenaires comme le CPAS, le PCS, Article 27, ...

- **La situation géographique**

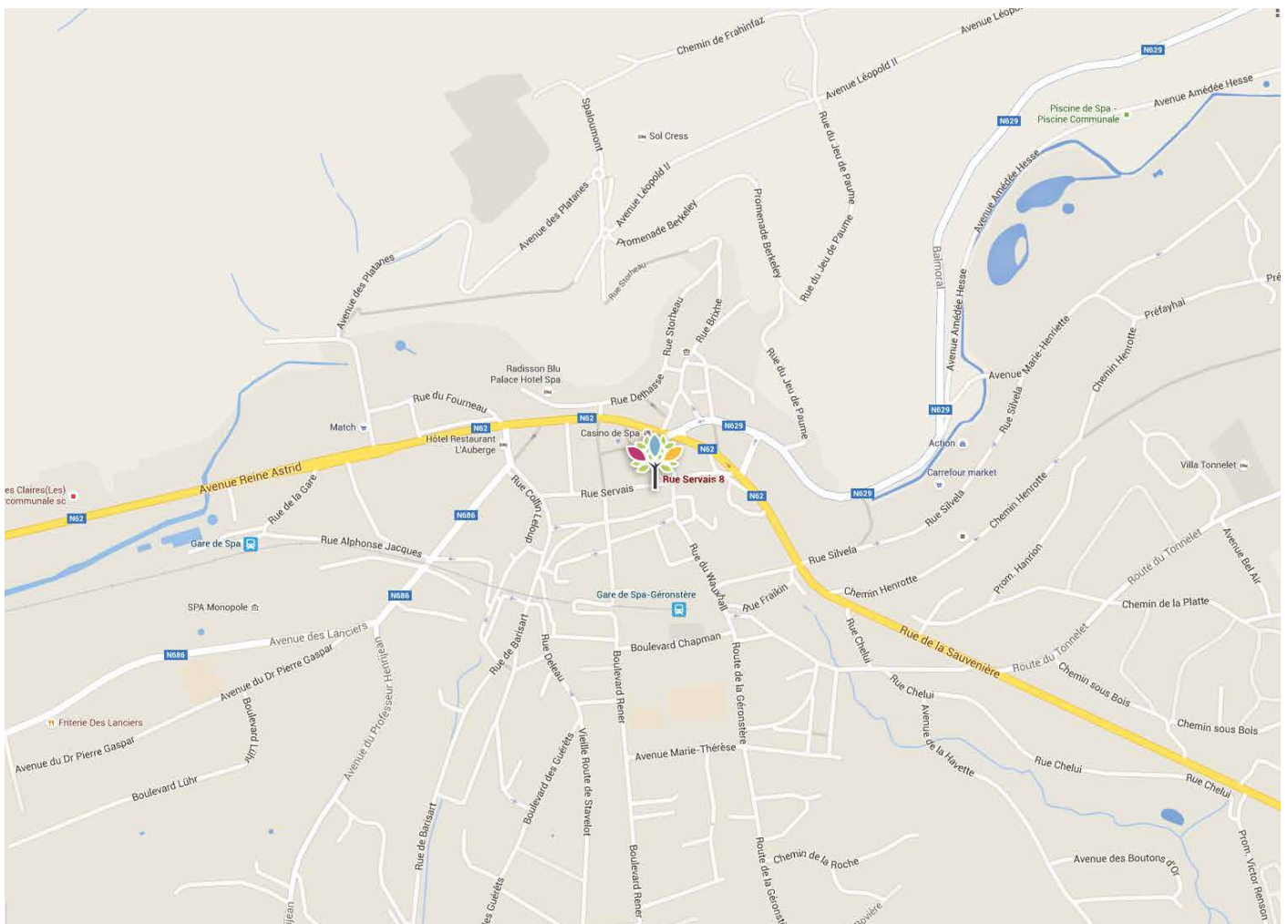
La situation géographique de notre Centre culturel au centre de la ville permet un accès aisé tant vers nos bureaux que vers les salles de spectacle, salles de réunion et galerie d'art. Nos locaux sont accessibles en train (2 arrêts sur la ville), en bus, en taxi. Les axes autoroutiers sont proches : E42 à 10 minutes et E25 à 20 minutes. Il n'y a pas de parking spécifique, par contre aucun emplacement voiture de la ville n'est payant (jusqu'à présent !).

- **La composition du public**

Notre public est généralement constitué de près de 40% de Spadois, ± 25% de Jalhaytois et de Stoumontois. Les autres personnes proviennent de la province de Liège mais pas spécifiquement de l'arrondissement de Verviers.

- **Notre proximité de la population**

Certaines de nos actions sont réalisées en dehors de nos murs. Nous proposons des animations dans les écoles. Des activités récurrentes sont systématiquement organisées en extérieur, comme par exemple : la Fête de la musique, le rassemblement « Tambours pour la paix », le rassemblement « Flammes de l'espoir », les séances de « Salsa Open Air », le cortège et le grand feu de Mathy Loxhet, les « donneries » et les promenades didactiques. Désormais, nous nous déplaçons dans les salles des villages du nouveau territoire d'implantation du Centre culturel (Jalhay et Stoumont). Cependant, jusqu'à ce jour, nous nous sommes rarement rendus dans les villages spadois de Creppe et Nivezé, sauf lors d'organisation de stages pour enfants dans les écoles communales. Un soutien est ponctuellement apporté aux fêtes de quartier. Lors de l'analyse partagée, notons que nous avons voyagé sur l'ensemble du nouveau territoire entre Spa, Rahier, Moulin du Ruy, Jalhay et Sart.



- **Les horaires**

Nos heures d'ouverture sont aménagées afin d'assurer une grande disponibilité administrative. Les bureaux sont ouverts de 8h30 à 17h (sans interruption sur le temps de midi). Ils ne sont néanmoins pas accessibles le week-end, et nous travaillons à bureaux fermés le mardi matin durant le marché hebdomadaire. Les jours de spectacle, nous ouvrons les portes 30 minutes avant les représentations. Fonctionnant de la sorte depuis 12 années sans remarque négative, le système en place semble convenir. La majorité de nos cours, ateliers et formations se déroulent en fin de journée afin de toucher aussi les personnes ayant une activité professionnelle. Lors de nos stages, des garderies sont prévues le matin, à midi et l'après-midi. Notre programmation ne comporte cependant pas de spectacle ou de projection en journée pour les seniors qui souvent privilégient ces sorties.

- **Les prix pratiqués**

Nous tentons de pratiquer des prix permettant l'accès au plus grand nombre. Nous sommes partenaires de l'article 27 pour l'ensemble de nos activités. Il est vrai que le prix de la place de théâtre est élevé (23 €). Cependant, les formules d'abonnement pour notre saison d'hiver ainsi que la ristourne de 20% proposée chaque année durant le mois d'août permettent d'obtenir la place à 12,75 €. De plus, des tarifs préférentiels sont pratiqués pour les jeunes de moins de 26 ans (13 €) et pour les moins de 14 ans (8 €). Une partie des places du théâtre peut aussi être vendue à 50%. Des formules avantageuses d'abonnements sont également proposées pour le cycle d'Exploration du Monde et pour les trois concerts de Jazz. L'entrée à nos conférences et séances de ciné-club est fixée à 5 ou 6 €. Les groupes scolaires et extrascolaires peuvent bénéficier de tarifs préférentiels à 2,5 € (Exploration du Monde, ciné-club, conférences). Depuis deux ans, nous proposons des stages d'éveil pour les enfants, accessibles pour 1,25 € par jour. L'accès à notre galerie d'art est gratuit. Les boissons sont vendues à notre bar à des prix démocratiques (1 € le soft drink).

- **L'accès culturel**

Au fil du temps, nous n'avons pas l'impression de perdre du public à nos activités, que du contraire ! Une partie semble acquise « culturellement » pour le moment. Il s'agit des abonnés de la saison théâtrale qui constituent un noyau important fréquentant notre institution d'une manière régulière. Cependant, grâce à une programmation variée (humoristes, danse contemporaine, ...), nous parvenons à attirer de nouvelles personnes. Nous souhaitons favoriser l'accueil de tous et cherchons à mettre naturellement à l'aise tout un chacun sans stigmatisation.



## 5.2. EVALUATION DE LA POSITION DU CENTRE CULTUREL PAR RAPPORT À LA QUESTION DES CHAMPS

(Pierre Bourdieu)

Nos partenaires actuels, listés ci-dessous, sont nombreux et proviennent de champs variés, mais essentiellement du milieu artistique et de l'enseignement. Il sera néanmoins utile de conforter nos liens avec nos partenaires du domaine social comme le CPAS, le PCS ainsi que le service d'insertion Les Hirondelles. Il faudra aussi en ajouter d'autres afin de développer au mieux nos nouveaux enjeux. Leur nombre et leur diversité vont immanquablement augmenter étant donné l'élargissement du territoire à nos deux communes voisines. Nous comptons jusqu'à aujourd'hui :

- pour le ciné-club adultes : le PAC régional de Verviers, la bibliothèque communale de Spa, la librairie Pesesse, les référents « cinéma » Brice Ramakers et Jérémy Hamers
- pour le ciné-club jeunes : les asbl Loupiote et Clap Education
- pour la saison d'hiver : outre tous les membres de notre comité d'évaluation et de réflexion, la bibliothèque communale de Spa, le Studio d'art (danse)
- pour les débats, conférences et promenade (projet « environnement ») : le guide nature Christian Guillaume, le CRIE et le Domaine de Berinzenne, la DNF, le projet « Life », les contrats rivière Vesdre et Amblève, la station scientifique du Mont Rigi, Spa Monopole, les services Environnement et Plantations de la Ville de Spa,...
- pour les rassemblements citoyens (10 décembre et 21 mars) : les écoles communales de Creppe et Nivezé, l'athénée royal (implantations du Centre et du Renier), l'école libre Roi Baudouin
- pour l'opération « Semaine Sympa » : l'association des commerçants spadois, les différents services communaux de la Ville de Spa
- pour des partenariats ponctuels d'aide à la création : l'Orchestre philharmonique des jeunes de Liège, l'école de danse Studio d'art de Spa, l'athénée royal de Spa enseignement secondaire, le cercle littéraire spadois l'Oxymore, Nicolas Haesbroeck (comédien et directeur de l'académie René Defossez), l'école Saint-Edouard d'enseignement secondaire spécialisé
- pour le patrimoine : les musées de la ville, le PAC, Réalités, le Domaine de Bérinzenne

- pour les fêtes de la Musique : les chorales locales, le groupe Variety Orchestra, l'académie René Defossez
- pour notre projet « Passeurs de mémoire » : Les Territoires de la mémoire, de Liège
- pour divers échanges et partenariats ponctuels, nous travaillons avec d'autres institutions et associations de la ville : l'académie René Defossez, le plan de cohésion sociale, la plateforme d'aide aux réfugiés, le CPAS, le Centre Jeunes, l'asbl lire et écrire.

Les partenariats avec les autres centres culturels de l'arrondissement se structurent autour de projets ponctuels (essentiellement de diffusion). Un échange de savoirs et de savoir-faire s'organise aussi lors des réunions des équipes d'animation et de direction. Bien que nous nous situions dans un arrondissement où les bassins de vie sont multiples, ils nous a semblé opportun de concrétiser ces liens qui unissent les 6 centres culturels dans un projet de coopération verbiétoise qui sera déposé par le CCR de Verviers et dont vous trouverez une note d'intention approuvée (voir page annexe n°7) par le Conseil d'administration de notre institution.

La constitution des commissions locales (Spa, Jalhay, Stoumont) de notre Conseil d'orientation, composées de personnes issues des trois entités et provenant d'univers très variés, a permis à notre centre culturel d'enrichir ses contacts et de recueillir des points de vue d'une grande densité.

## 5.3. EVALUATION DE LA POSITION DU CENTRE CULTUREL PAR RAPPORT À LA QUESTION DES CAPITAUX

(Pierre Bourdieu)

### Au niveau du capital social :

Beaucoup de monde transite autour et dans le Centre culturel. Nous comptons les nombreuses associations culturelles, les différents réseaux d'enseignement, les multiples disciplines de l'académie de Musique, les institutions sociales, les responsables politiques locaux et du territoire ainsi que les participants aux activités, ... Comme Spa est une ville relativement petite, nous touchons plus facilement une large partie de la population et avons l'occasion de favoriser la création de réseaux sociaux. Notre public est assez diversifié selon les activités (de la classe ouvrière, au cadre moyen et supérieur). Cependant, comme nous le mettrons en évidence dans les pages qui suivent, nous n'avons que peu de contacts avec les personnes précarisées.

### Au niveau du capital culturel :

Par leur expérience au sein de l'institution, de nombreux membres du personnel en place depuis plus de dix ans, ont acquis un savoir-faire important dans leur domaine de travail. En outre, on peut noter la polyvalence de plusieurs d'entre eux : ainsi des animateurs remplissent des tâches administratives ou techniques, tandis que des techniciens participent aux animations.

A ce sujet, nous devons souligner que les deux membres de l'équipe technique et les deux régisseurs ont suivi une formation (16h) donnée par Majo Hansotte sur les droits culturels, l'approche de l'analyse partagée et sa réalisation concrète sur le terrain.

Nous mettrons aussi en évidence les différentes formations suivies par les membres de l'équipe. La directrice a obtenu son BAGIC en 1999-2001 et a présenté, en fin de cursus, un travail de réflexion sur la mise en place et le développement du Centre culturel de Spa. Elle a continué à suivre des modules de formation en entraînement mental, comptabilité, analyse financière, marchés publics, législations du travail, gestion des conflits, relation psychosociologique de la négociation, ... En octobre 2014, elle suivra le module dispensé par le CESEP « Piloter un centre culturel aujourd'hui ».

Emilie Cozar a participé à la formation de la direction des affaires culturelles de la Province du Hainaut, « Animateur de groupe » – session 2009/2010.

Christophe Collard et Jérémy Melchior ont suivi le programme de formation au métier d'animateur, proposé par l'aCC – Namur 2009.

Caroline Parotte a participé à un module de formation à la comptabilité – Boutique de Gestion – Namur et Bruxelles 2003.

Eric Damoiseaux et Laurent de Bruyn ont obtenu leur diplôme de technicien/régisseur de spectacle – IFAPME de Liège 2005-2008.

Alain Winandy, Eric Damoiseaux, Laurent de Bruyn et Christian Dereu ont obtenu leur brevet de :

- Équipier de première intervention – CEPS/école du feu à Seraing
- BEPS – Croix-Rouge de Spa
- Electricité BA4, BA5 – Technifutur au Sart-Tilman.



En plus de ces formations, plusieurs membres de l'équipe ont l'occasion de mettre à profit les compétences liées à leur cursus scolaire ou à leur précédent métier.

Jérémy Melchior a obtenu une licence en information et communication à l'ULg, option anthropologie et médiation culturelle ainsi qu'un D.E.S. en sciences de l'environnement à l'ULg campus d'arlon, option développement durable. Christophe Collard détient un bachelier instituteur préscolaire de la Haute Ecole Charlemagne de Liège. Il a exercé le métier d'instituteur maternel de 2001 à 2008.

Christine Léonard a obtenu un bachelier en secrétariat de direction à l'école du Mont Saint-Martin à Liège. Elle fut secrétaire de direction dans le secteur privé de 1987 à 2000.

Nous devons mettre en avant tous les savoirs que les membres du Conseil d'administration fournissent dans le projet de développement du Centre culturel. Leur formation professionnelle et leur engagement dans le monde associatif permet à l'équipe d'être soutenue dans divers aspects du travail pédagogique, administratif, financier, ainsi que dans la mise en place d'animations socioculturelles, historiques ou artistiques.

Depuis sa création, le Centre culturel a développé de réelles compétences dans la capacité d'aider les associations à construire leurs objectifs. Il s'appuie sur une méthodologie faisant appel à la participation active des citoyens, en adaptant ses outils d'animation aux cultures des groupes sociaux spadois. Le nombre élevé de créations de nouveaux groupes en est la meilleure illustration. Il en est de même pour les actions réalisées sur le patrimoine et l'histoire de Spa. Le Centre culturel est aussi reconnu pour ses compétences dans le travail culturel sur l'image de Spa comme l'ont prouvé l'élaboration et la reconnaissance du dossier de « Spa, ville thermale de référence en Europe ».

Pour l'avenir, nous ne pouvons que nous réjouir des richesses que nous apportent déjà les membres des trois communes composant le Conseil d'orientation.

### Au niveau du capital économique :

La situation n'a pas toujours été confortable notamment pendant les dix premières années du Centre culturel. A cette époque, au niveau du personnel, une seule personne rémunérée à temps plein y investissait son énergie avec un subside communal de 400.000 BEF. A partir de 2000, la reconnaissance et le soutien de l'institution par la Communauté française et la Province de Liège ont permis de vivre d'une manière plus confortable et d'envisager progressivement l'engagement de personnel. Après un long cheminement, une nouvelle reconnaissance en catégorie 2 en 2005, et l'installation du Centre, la même année, dans les salles de spectacle du centre de la ville, notre institution dispose maintenant de personnel, d'infrastructures, de matériel et d'une situation financière honorable.

### Au niveau du capital symbolique :

Au fil d'une vingtaine d'années, le Centre culturel de Spa a pris une place importante dans la vie spadoise. Il est le lieu de rassemblement des associations locales, il attire à lui la population qui peut y trouver des salles de réunions, un théâtre, des salles de spectacle. Il symbolise la culture des Spadois. Il permet le rapprochement entre les membres des associations et la création de projets communs. Il est également un centre qui « rayonne la culture », qui la diffuse dans la ville, qui est à l'initiative d'activités culturelles. Dans ce sens, il est perçu comme un moteur qui donne mouvement à la vie culturelle. Il est le lieu d'où part une grande quantité d'actions culturelles à Spa. La disponibilité, l'accueil, le soutien aux démarches citoyennes en font la référence pour les Spadois.

Les lieux qui abritent le Centre culturel sont éminemment symboliques. Le Waux-Hall et, depuis 2005, le théâtre et la grande salle des fêtes, les salons bleu et gris, ont été progressivement réappropriés par les Spadois et les associations qui ne disposent pas, pour la grande majorité d'entre elles, de salles de réunion. Les hauts-lieux de la culture touristique, inaccessibles pour la majorité des habitants pendant des lustres sont ainsi utilisés par tous ceux qui le désirent, à des conditions démocratiques.

L'appellation « casino » (liée au fait qu'une partie du complexe est utilisée par les salles de jeux mais que les entrées sont différentes et les locaux totalement séparés) impacte encore les esprits mais de moins en moins et pourrait donner une image négative de notre action qui est à l'opposé des valeurs et de la politique commerciale de nos voisins.

Au centre de la ville, le Centre culturel est bien le point de convergence des associations culturelles spadoises. Ses bureaux situés rue Servais (côté le moins prestigieux des bâtiments) constituent un point de rencontre entre la ville des Spadois et la ville des touristes, deux entités qui sont les ingrédients de base de la culture spadoise.

## 5.4. PROPOSITIONS D'ÉVOLUTION DES PRATIQUES

Dans le chapitre qui va suivre, présentant le rapport de l'analyse partagée, nous allons montrer que l'équipe a procédé à une autoévaluation des actions fortes développées par l'institution, en remettant en question nos pratiques. Nous les avons, à nouveau, positionnées sur la boussole des droits culturels. Nous avons envisagé une méthodologie pour les faire évoluer, si toutefois ce changement est utile. Nous avons associé nos partenaires à cette réflexion d'évaluation dès le mois de janvier 2015 et ce, pendant plusieurs ateliers. En fonction des enjeux que nous allons développer dans

le futur et qui découleront, comme convenu, des questions de société prioritaires formulées lors de l'analyse partagée, nous serons attentifs à privilégier les actions citoyennes.

Ce nouveau projet d'action culturelle que nous construisons dans les pages suivantes est la résultante principale de l'évolution de nos pratiques.

Nous pensons aussi que nous devons nous rapprocher encore plus du monde artistique. Une évolution dans notre rapport avec les artistes sera certainement enrichissante. Nous allons axer notre travail culturel sur des enjeux de société. Les artistes nous aideront à les concrétiser. L'art a ce don de graver dans les esprits, et en quelques secondes, les valeurs de la vie !

## 5.5. IDENTIFICATION DES DÉFIS CULTURELS IMPORTANTES À PRENDRE EN COMPTE LORS DE L'ÉLABORATION DE LA PROCHAINE ACTION CULTURELLE

Nous voyons plusieurs défis culturels.

Le premier sera d'articuler un travail culturel sur trois communes. Malgré que les localités soient voisines, il faudra, tout en respectant les diversités et les spécificités des trois populations, mettre en évidence leurs convergences sur lesquelles nous appuierons nos actions. Etablir des relations entre les villages et les entités, créer des liens, stimuler des solidarités pour fédérer l'ensemble des citoyens dans l'action culturelle d'un seul territoire seront de formidables défis à relever.

Pour mettre en route ce premier challenge, un second, indispensable, se profile. Le Centre culturel sera dorénavant un opérateur culturel qui devra davantage sortir de ses murs, dépasser ses frontières et évoluer. Nous devons être en synergie avec le nouveau territoire. Nous nous pencherons sur ses habitants, son histoire, ses ressources, ses réalités économiques, ses obstacles pour ancrer nos actions culturelles. Nous devons également créer des espaces, des lieux, des événements qui permettront de penser, de dire et de voir les choses dans une dynamique de prospective.

Et enfin, un troisième défi se présente inéluctablement. C'est la question des moyens humains ! Une solution sera de créer des passerelles entre les opérateurs culturels, avoir des partenaires, de travailler en étroite collaboration avec le monde artistique et le milieu scolaire, sans oublier le secondaire. Des synergies seront donc indispensables entre les différents opérateurs culturels et pourront permettre de développer des politiques culturelles plus intégrées au territoire.







# CHAPITRE 3

L'ACTION CULTURELLE

LE RAPPORT  
DE L'ANALYSE  
PARTAGÉE  
DU TERRITOIRE

# PROGRESSION DE LA DÉMARCHE

## 1. INTRODUCTION

- La rencontre de l'équipe avec le public du Centre culturel
- Un appel et une information à l'ensemble de la population spadoise

## 2. L' AUTOÉVALUATION DE L' ÉQUIPE

- Méthode de la réflexion
- Actions choisies pour nourrir l'autoévaluation
- Des axes de réflexion apparaissent avec leur paradoxe
- L'équipe avance 4 hypothèses exploratoires
- Une réflexion de l'équipe quant aux partenaires

## 3. L' APPEL AUX PARTENAIRES MEMBRES DU CONSEIL D'ORIENTATION

- A Spa
- A Stoumont
- A Jalhay

## 4. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VALIDE LES MEMBRES DU CONSEIL D'ORIENTATION

### 5. LA SÉANCE INAUGURALE DU CONSEIL D'ORIENTATION LA DÉTERMINATION DES HYPOTHÈSES D'EXPLORATION TERRITORIALE

- Hypothèse 1 : le rapport au futur
- Hypothèse 2 : l'éducation citoyenne des enfants et des préadolescents
- Hypothèse 3 : impliquer et toucher toutes les personnes (y compris les précarisées)
- Hypothèse 4 : favoriser l'expression citoyenne à travers la valorisation d'espaces communs

## 6. LA CRÉATION DES COMMISSIONS LOCALES DU CONSEIL D'ORIENTATION

### LES ATELIERS DE CONSTRUCTION DE L' ANALYSE PARTAGÉE

- La commission spadoise du CO
- La commission stoumontoise du CO
- La commission jalhaytoise du CO  
NB : Le comité culturel de Sart-Jalhay ne participera pas au projet

## 7. PREMIÈRE RÉCOLTE DE PAROLES DU PUBLIC FRÉQUENTANT LE CENTRE CULTUREL

### 8. LES ACTIONS D'ANALYSE TERRITORIALE MENÉES À SPA

#### 8.1. Sur l'hypothèse 1 : le rapport au futur

- « Vivre à Spa demain ... Venez exprimer vos désirs »
- Un dispositif spécifique
- Les participants classés par âge
- Les résultats
- La restitution des points de vue

#### 8.2. Sur l'hypothèse 2 : l'éducation citoyenne des enfants

- Descriptif
- Les résultats
- La restitution des points de vue

#### 8.3. Sur l'hypothèse 3 : impliquer et toucher toutes les personnes (y compris les précarisées)

#### 8.4. Sur l'hypothèse 4 : favoriser l'expression citoyenne à travers la valorisation d'espaces communs

- Descriptif
- Les résultats
- La restitution des points de vue

## 9. LES ACTIONS D'ANALYSE TERRITORIALE MENÉES À STOUMONT

### 9.1. Sur l'hypothèse 1 : le rapport au futur

- Moi, Stoumontois(e), je rêve de ...
- Les participants classés par âge
- La répartition par village
- Les résultats
- La restitution des points de vue

### 9.2. Sur l'hypothèse 2 : l'éducation citoyenne des enfants

- Descriptif
- Les résultats
- La restitution des points de vue

## 10. LES ACTIONS D'ANALYSE TERRITORIALE MENÉES À JALHAY

### 10.1. Sur l'hypothèse 1 : le rapport au futur

- Habitant la commune de Jalhay, pour demain, je souhaite ...
- Les participants classés par âge
- La répartition par village
- Les résultats
- La position de Jean Pirnay, citoyen de Surister
- La restitution des points de vue

### 10.2. Sur l'hypothèse 2 : l'éducation citoyenne des enfants

- Descriptif
- Résultats
- La restitution des points de vue

## 11. CONCLUSIONS DE L'ANALYSE PARTAGÉE EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE

### A. RÉFLEXION AU SEIN DE CHAQUE COMMISSION LOCALE

#### LES ATELIERS DE TRAITEMENT DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE PARTAGÉE

Sur l'axe 1 : Le rapport au futur

Sur l'axe 2 : l'éducation citoyenne des enfants

Sur l'axe 3 : Impliquer et toucher toutes les personnes (y compris les précarisées)

Sur l'axe 4 : Favoriser l'expression citoyenne à travers la valorisation des espaces communs

### B. RÉFLEXION AU SEIN DU CONSEIL GÉNÉRAL D'ORIENTATION

#### LES ATELIERS DE CONSTRUCTION DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Travail en étapes

Etape 1 : Présentation des thématiques de société mobilisatrices et des attentes culturelles émergeant de l'analyse partagée réalisée sur les 3 communes du territoire d'implantation

Etape 2. Sélection de 3 thématiques de société mobilisatrices prioritaires et d'1 attente complémentaire

Etape 3. Vers la formulation du **1er enjeu de société** en lien avec le territoire d'implantation (Spa-Jalhay-Stoumont)

Etape 4. Vers la formulation du **2ème enjeu de société** en lien avec le territoire d'implantation (Spa-Jalhay-Stoumont)

Etape 5. Vers la formulation du **3ème enjeu de société** en lien avec Spa

Etape 6 : Attente complémentaire issue de l'analyse partagée : le renforcement du **service culturel de base**

Le Conseil d'administration prend connaissance, lors de ses 11 réunions successives, de l'évolution de la démarche de l'analyse partagée : de sa séance du 13 novembre 2014 jusqu'à la prise d'acte du rapport final présenté le 18 mai 2016 (voir tous les p.v. : annexes n°33 à 43).

# 1. INTRODUCTION

## La rencontre de l'équipe avec le public (fréquentant les activités du Centre)

Une information relative au nouveau Décret des Centres culturels, et plus spécialement à son invitation à réaliser une analyse territoriale, a été donnée par les membres de l'équipe auprès des personnes fréquentant nos soirées théâtrales (septembre, octobre et novembre 2014). Ce public, assez fidèle, composé de 300 à 400 personnes, est constitué de ± 40% de Spadois, ± 25% de Jalhaytois et de Stoumontois, le reste provenant d'autres localités, toutes situées dans la province de Liège (voir tableau dans l'annexe n°32). Ils ont

été tenus au courant des principes de la démarche (actions de récoltes de paroles basées sur des pistes exploratoires), de ses objectifs (dégager des enjeux de société prioritaires) et de sa finalité (identifier les dimensions culturelles de ces enjeux afin d'élaborer un nouveau plan d'actions culturelles). Un dossier présentant toutes ces étapes pourrait conduire à une nouvelle reconnaissance, par la Fédération Wallonie Bruxelles, de l'institution qu'ils fréquentent depuis plusieurs années.

## Un appel et une information à l'ensemble de la population spadoise

Aussi, dans l'édito de notre brochure trimestrielle n° 16 « La nouvelle vie spadoise culture », de septembre-octobre-novembre 2014, éditée en 6.000 exemplaires et distribuée en toutes-boîtes sur la commune de Spa, nous avons annoncé et expliqué sommairement la démarche générale d'une analyse territoriale. Ceux qui auraient été intéressés de participer à l'élaboration de cette réflexion et, éventuellement, par la suite de rejoindre le Conseil d'orientation, étaient invités, via un bulletin à compléter, à rencontrer l'équipe pour obtenir plus d'informations (voir annexe n°44). Une vingtaine de personnes s'est manifestée.

### Le Centre culturel de Spa s'INTERROGE

#### Donnez votre avis, participez à notre recherche !

Dans le cadre du nouveau décret régissant les centres culturels, les autorités de la Fédération Wallonie-Bruxelles nous invitent à nous interroger sur la manière dont les actions culturelles initiées sur le territoire de Spa répondent aux réalités que vous vivez vraiment, mais aussi aux questions de société qui surgissent dans les lieux que vous habitez ou que vous fréquentez.

En effet, parmi ses missions, le Centre culturel s'est toujours efforcé de permettre à chacun de comprendre le monde dans lequel il vit et de l'analyser grâce à des actions culturelles d'expression et de création. Il encourage également les personnes à participer avec d'autres à la construction de réponses concrètes aux insatisfactions rencontrées.

Nous souhaitons dès lors obtenir vos avis, recevoir vos questionnements et vos analyses de l'action culturelle spadoise dans son ensemble.

Nous espérons être surpris par vos propositions.

#### Mais ce n'est pas tout !

Nous vous invitons à nous rejoindre pour mener cette récolte d'informations et pour entreprendre une analyse avec tous ceux qui s'interrogent sur le développement urbanistique de notre territoire, sur l'évolution de son environnement, sur la mise en valeur et l'appauvrissement de son patrimoine, sur la qualité et le nombre d'emplois disponibles, sur l'augmentation de la pauvreté et de l'analphabétisme, sur la place faite aux jeunes, aux personnes âgées, aux femmes etc.

Venez partager notre démarche qui s'effectuera en trois temps :

- interroger notre territoire par la récolte d'informations
- formuler des enjeux communs
- opérer des choix d'avenir pour les futurs projets du Centre culturel afin que ceux-ci fassent évoluer nos réalités de vie dans le sens des principes démocratiques d'égalité, de solidarité, de liberté et de responsabilité.

Suite en page 4



## 2. L'AUTOÉVALUATION DE L'ÉQUIPE

Pendant 2 jours, l'équipe du Centre culturel s'est mise « au vert » afin de procéder à une autoévaluation prospective des actions dont elle était particulièrement fière (voir p.v. : annexe n°45).

Bien que la directrice ait suivi le module de formation dispensé à Liège en octobre 2014 (*Piloter un Centre culturel aujourd'hui - CESEP*), les membres du Conseil d'administration ont souhaité que ces deux journées de réflexion pour l'équipe soient encadrées et animées par une personne professionnelle et extérieure à l'institution. Cette dernière pourrait également apporter à l'ensemble de l'équipe une information sur le nouveau Décret et une formation sur la pratique et l'utilisation de la boussole des droits culturels. Mme Majo Hansotte a répondu favorablement à notre demande.

### Méthode de la réflexion

1. L'équipe du Centre culturel, moteur des activités, se questionne sur les différentes actions qu'elle a menées depuis 2009 et dont elle est fière.
2. Elle décrit en quoi elle estime que ces actions sont des réussites.
3. Elle s'interroge sur ce que ces actions lui apprennent sur le vécu, la sensibilité, la mentalité des habitants de Spa et de la région.
4. Elle détermine les questions qu'elle se posera par rapport aux Spadois (et aux autres).
5. Pour conclure, l'équipe dégagne les tendances fortes de ces événements, les positionne sur la boussole des droits culturels afin de réfléchir à la manière de les faire évoluer.



### Actions choisies pour nourrir les hypothèses exploratoires

Les activités listées par l'équipe, réparties en sous-groupes, ont été les deux éditions du spectacle historique (2010 et 2013), les Tambours pour la paix (tous les 21 mars), la saison théâtrale d'hiver (depuis 2005, de septembre à avril), l'inauguration du pouhon Pierre-le-Grand avec l'exposition des artistes « Made in Spa » (juin 2012), le spectacle de danse contemporaine dans le décor inversé du théâtre (septembre 2009-2012).

### Des axes de réflexion sont apparus avec leurs paradoxes

Nous nous sommes autorisés à ne pas résumer davantage la partie qui va suivre (et à ne pas la faire figurer dans les annexes du dossier) puisqu'elle constitue la base de la réflexion de notre nouveau contrat-programme.

1. Les Spadois semblent touchés par leur patrimoine, leur histoire, sur ce qui est en lien avec leur vie. Il y a une fierté de l'identité spadoise.  
*Cependant, les jeunes présents aux activités sont ceux qui s'intéressent à un registre artistique. Et les autres, pourquoi ne participent-ils pas à ces manifestations ? Toutefois, nous notons un intérêt des 20-35 ans pour le domaine du cinéma. Cependant, y a-t-il une obligation d'un contenu spadois ? Comment s'ouvrir vers l'extérieur (car on semble aimer parler de Spa entre Spadois !)*
2. Les gens ont envie de se rencontrer sur un projet commun (en référence avec le spectacle historique).  
*Cependant, il existe une difficulté de co-construction et une réticence à lever les cloisons entre les associations à finalités différentes. Comment, après le projet, éviter de retourner dans son coin ?*
3. Les Spadois s'expriment lorsqu'on les y invite et que l'occasion, le lieu et l'espace le permettent.  
*Cependant, il manque de lieux, de moments, de démarches, de processus pour qu'ils prennent davantage la parole.*
4. Apparemment les enfants vivent positivement le message de paix et de citoyenneté.  
*Cependant, sont-ils vraiment acteurs et créateurs ? Favorise-t-on un réel engagement qui pourrait perdurer par la suite ?*
5. Le Centre culturel veut collaborer avec des enseignants et des parents et souhaite impliquer des responsables politiques.  
*Cependant, l'implication volontaire et personnelle (non imposée par la direction) du nombre des enseignants est faible, idem pour les mandataires politiques.*

6. Pour la diffusion théâtrale, les Spadois nous manifestent leur confiance. La progression des abonnements est significative.

*Cependant, le Centre culturel touche principalement des classes moyennes. Comment impliquer et associer davantage les autres publics dont les moins favorisés ?*

**D'une manière générale, nous avons observé aussi un rapport au passé, un vieillissement des associations de l'a.G., un cloisonnement des générations,... Nous nous questionnons sur le rapport à l'avenir des habitants, sur des contacts plus adéquats à établir avec les jeunes autour de la notion de la citoyenneté, sur une ouverture des mentalités, une ouverture au monde, sur les modalités à suivre pour stimuler la création de nouvelles associations plus jeunes....**

### L'équipe avance 4 hypothèses d'exploration

**territoriale** (qui seront, lors de l'analyse partagée, à confirmer ou à infirmer)

L'équipe s'est focalisée sur les thématiques qui pourraient nourrir l'interrogation territoriale et ainsi les approfondir en collectant le vécu des habitants afin d'en savoir davantage sur leurs envies, leurs désirs, leurs rêves.

#### Hypothèse 1 :

Y aurait-il à Spa (et dans sa région, Stoumont et Jalhay en particulier) un rapport à l'identité (régionale, locale, spadoise) qui lie les gens entre eux en fonction d'un intérêt prononcé pour leur histoire mais aussi pour leur patrimoine, qu'il soit bâti, naturel ou environnemental ?

Si oui, cette force pourrait fédérer les citoyens et leur permet d'entrer plus aisément dans les arts vivants (exemple du spectacle historique). Cet acquis pose la question du rapport au présent et à l'avenir. En effet, après avoir évoqué le passé, il pourrait être intéressant de se tourner vers le présent et les lendemains de Spa et de sa région (Stoumont et Jalhay) et ce, sans oublier le patrimoine naturel, magnifique dans ces trois communes. L'analyse territoriale pourrait permettre aux populations de s'exprimer sur ce sujet.

#### Hypothèse 2 :

Depuis plus de 5 ans, le Centre culturel et ses partenaires sensibilisent les jeunes avec une série d'activités liées à la paix et à la citoyenneté leur permettant de s'exprimer.

L'équipe constate que les enfants vivent positivement ces animations et s'expriment volontiers quand on leur donne la parole. Malgré ce constat positif, nous remarquons que certains jeunes ne savent pas pourquoi ils sont là, qu'ils sont parfois amenés à répéter des stéréotypes alors qu'ils seraient capables de plus de réflexion. Quels sont vraiment leurs désirs, leurs visions des choses ? Nous nous demandons si nous favorisons suffisamment un réel engagement du jeune qui pourra perdurer. Nous pensons qu'il serait souhaitable d'obtenir aussi plus d'implication des enseignants ainsi que

des rencontres avec les mandataires politiques afin de les investir dans cette éducation à la citoyenneté des jeunes. Il serait intéressant de faire émerger les points de vue des jeunes par un travail d'analyse territoriale et ainsi récolter leurs envies et leurs vécus par rapport à la thématique.

#### Hypothèse 3 :

Il y a une quinzaine d'années, lors d'une première étude du milieu spadois, une problématique majeure avait été dégagée. Un clivage important existait entre la politique culturelle proposée par le pouvoir communal (essentiellement tournée sur la mise en exergue d'événements de prestige voulant attirer les villégiateurs) et les réelles attentes culturelles de la population locale. Le premier objectif du Centre culturel avait été de décroiser cette situation en proposant des activités où les touristes et les citoyens locaux pouvaient se rencontrer. Pour ce faire, nous avons privilégié les manifestations axées sur le patrimoine monumental, naturel et folklorique. Au fil des années, les Spadois ont ainsi témoigné leur confiance au Centre culturel. Une trentaine de nouvelles associations se sont créées sur le territoire et le citoyen de la ville d'eaux s'est autorisé à participer à l'agenda culturel. Cependant, aujourd'hui, un nouveau constat s'impose. Si le Spadois est davantage intégré et présent dans la vie culturelle, nous pensons surtout toucher des personnes disposant de revenus économiques suffisants. Nous devrions donc aussi être attentifs aux autres.

#### Hypothèse 4 :

L'équipe s'appuie sur le constat que le nombre d'associations culturelles a augmenté significativement au fil de ces 15 dernières années. Ce milieu prend de l'ampleur et démontre une volonté des Spadois à se regrouper autour d'un thème. Or, nous remarquons qu'il y a peu d'espaces favorisant la prise de parole collective ou individuelle et que par conséquent, il est difficile pour ces associations de s'exprimer de façon libre, ouverte et constructive.

Le Centre culturel, par le biais de ses infrastructures ou par d'autres projets, pourrait apporter un soutien plus important à ces associations collectives, en leur proposant davantage d'espaces de rencontres, de prise de parole et de possibilités d'expression publique, ce qui favoriserait alors aussi le développement de leurs projets.

### Une réflexion de l'équipe quant aux partenaires

Après avoir déterminé les pistes possibles d'exploration territoriale, l'équipe se concerte afin de définir une liste de partenaires potentiels qui pourraient intégrer le Conseil d'orientation (cf. article 88 du Décret) ou encore qui concrétiseraient, en collaboration avec notre institution, les différentes actions à mener.

### 3. L'APPEL AUX PARTENAIRES, MEMBRES DU CONSEIL D'ORIENTATION

#### A Spa

Parmi cette liste de personnes suggérées par l'équipe, 20 personnes ont été invitée (courrier-mail et contact téléphonique) par l'équipe d'animation afin de composer cette nouvelle instance. Chacune ayant manifesté un intérêt a été rencontrée individuellement par la directrice qui leur a expliqué le contexte du nouveau Décret, les missions du Conseil d'orientation, les objectifs de l'analyse partagée ainsi que les quatre pistes exploratoires dégagées par l'équipe.

*Il s'agira entre autre du coordinateur de la Maison des Jeunes de Spa, du chef de projet du Plan de cohésion sociale, de la directrice de la Bibliothèque communale, de l'assistante sociale en chef du CPAS, de la directrice de l'École fondamentale Roi Baudouin (libre), du président du Conseil culturel, d'une infirmière de soins à domicile également impliquée dans les milieux associatifs culturels, d'une institutrice maternelle également membre d'un groupe culturel, d'un « fidèle usager » des activités du Centre culturel (théâtre, musique, ciné-club, conférences) bénévole aussi au Conseil de la fabrique d'église et dans deux associations culturelles, d'une citoyenne impliquée dans la vie culturelle et environnementale, d'une autre infirmière retraitée anciennement présidente du Conseil culturel de l'Espace culturel de Trois-Ponts, de la Secrétaire communale honoraire de la Ville de Spa,...*

Certaines personnes ne seront pas disposées à rejoindre le C.O. et d'autres ne répondront pas à l'appel.

#### A Stoumont

La directrice a rencontré Marie Monville, échevine de la Culture, afin de lui présenter les axes de réflexion dégagés par l'équipe et susceptibles d'être à la base de l'analyse partagée. Après en avoir débattu toutes deux, l'échevine a confirmé que ces pistes pourraient rencontrer les préoccupations des habitants de Stoumont. Puisque l'équipe et la direction du Centre culturel ne connaissaient pas encore, à ce moment, les différents acteurs culturels de la commune, Mme Monville s'est alors proposé de contacter les partenaires de l'entité qui pourraient composer le Conseil culturel.

#### A Jalhay

A ce moment, premiers jours du mois de janvier 2015, le Centre culturel est dans l'attente de la confirmation de la Commune de Jalhay de le rejoindre, les premiers contacts ayant été pris au mois de juin 2014. Le contexte est tel qu'il est donc prématuré de solliciter des partenaires jalhaytois. C'est regrettable cependant qu'ils n'aient pas été associés à la séance inaugurale de cette nouvelle instance (voir section 5).

### 4. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VALIDE LES MEMBRES DU CONSEIL D'ORIENTATION

En sa séance du 15 décembre 2014, le Conseil d'administration désigne les premiers membres du Conseil d'orientation conformément à l'avis de l'équipe d'animation et de la direction du Centre culturel, par la suite, d'autres personnes intégreront progressivement cette nouvelle instance.

## 5. LA SÉANCE INAUGURALE DU CONSEIL D'ORIENTATION DÉTERMINATION DES HYPOTHÈSES D'EXPLORATION TERRITORIALE

Elle s'est tenue le 20 janvier 2015, à Béringenne. En plus de l'équipe d'animation, 10 membres spadois étaient présents ainsi que 3 membres de Stoumont (un représentant d'une association de Rahier, un autre de Chevron ainsi que l'échevine de la culture). Mme Majo Hansotte animait la réunion. Après un rappel des grandes composantes du Décret et des missions du Conseil d'orientation, la notion des droits culturels a été abordée en présentant la boussole. Ensuite, ce sont les différentes étapes de l'analyse partagée qui furent expliquées. L'ordre du jour de cet atelier de réflexion



s'articula autour des 4 hypothèses d'exploration territoriale dégagées lors de l'autoévaluation de l'équipe. Les partenaires présents allaient s'en servir comme pistes à enrichir, à affiner et à compléter ou à transformer ou encore même privilégier d'autres thèmes, afin de construire in fine l'analyse partagée du territoire et les questionnements de nos citoyens (voir p.v. annexe n°46).

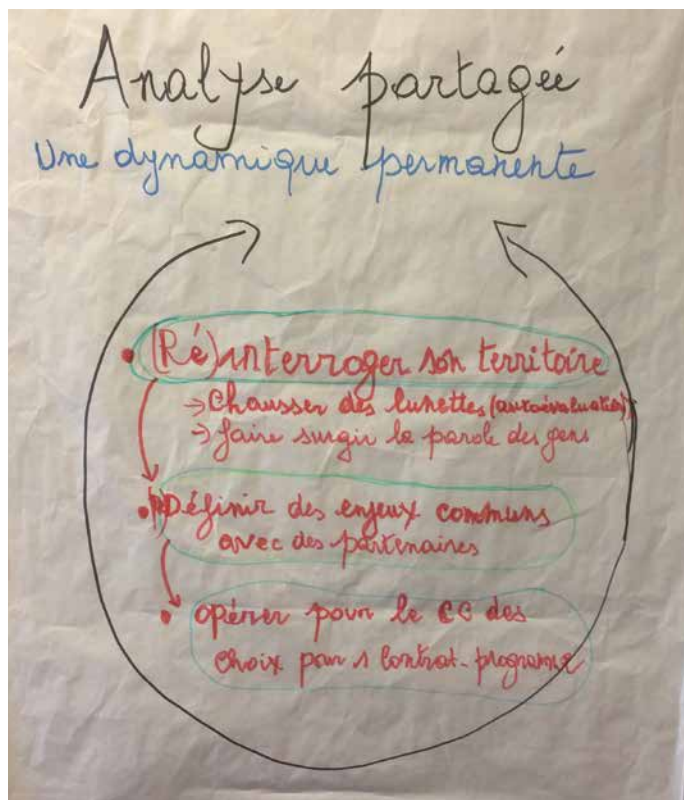
En conclusion, les membres du C.O. ont marqué leur accord pour que l'analyse territoriale puisse s'articuler sur ces hypothèses d'exploration ainsi complétées :

### L'hypothèse 1 : le rapport au futur

Pour la commune de Stoumont, les appréhensions relatives au futur ont semblé être de deux ordres. D'une part, on a constaté une certaine difficulté à décloisonner les 55 hameaux de la commune, géographiquement éclatés. Un des défis serait donc de fédérer ces lieux pour renforcer l'identité stoumontoise. D'autre part, une autre interrogation toucherait les questions liées au logement (comment habiter dans notre région demain?).

Pour Spa, l'idée de continuer à travailler sur le patrimoine de la ville et sur l'identité des Spadois a été confirmée.

En conclusion, que ce soit à Stoumont (surtout pour le patrimoine naturel) ou à Spa (plutôt pour le patrimoine historique ou architectural), le rapport au futur reste important à questionner lors de l'analyse partagée.



### L'hypothèse 2 : l'éducation citoyenne des enfants et des préadolescents

Les membres ont souhaité, à l'unanimité, travailler cet axe via les écoles, les enfants pouvant être un moteur pour atteindre les adultes dans les questions citoyennes. Cependant, malgré la difficulté de les toucher, il serait intéressant de proposer dans l'avenir des actions pour les 12-25 ans.





### L'hypothèse 3 : impliquer et toucher toutes les personnes (y compris les précarisées,...)

Cette piste a suscité l'intérêt de plusieurs partenaires (CPAS, Centre Jeunes, PCS, Bibliothèque, Ecoles) qui travaillent déjà au quotidien cette problématique avec des publics moins favorisés et avec lesquels le Centre culturel pourrait collaborer et apporter son soutien.

Les partenaires de Stoumont semblaient moins concernés étant donné que beaucoup moins de personnes en difficulté sont recensées sur leur commune.



### L'hypothèse 4 : favoriser l'expression citoyenne à travers la valorisation d'espaces communs

Pour Stoumont, les seuls endroits qui rassemblent les personnes sont les écoles, les églises et les salles de villages. Cette problématique rejoindrait alors celle de l'axe 1, à savoir l'éclatement trop important de la population en villages, sur laquelle il serait intéressant de travailler lors de l'analyse partagée en y incluant bien les deux dimensions. Les membres ont soutenu que la problématique était importante pour Spa et que des lieux informels semblent être une solution à privilégier dans un premier temps.



## 6. LA CRÉATION DES COMMISSIONS LOCALES DU CONSEIL D'ORIENTATION LES ATELIERS DE CONSTRUCTION DE L'ANALYSE PARTAGÉE

---

Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 1, nous avons privilégié le travail en commission locale, une dans chacune des trois communes. La principale raison est de vouloir respecter l'identité culturelle spécifique des deux entités voisines de Spa. L'équipe ne voulait pas « diluer » les nouveaux partenaires jalhaytois et stoumontois dans un ensemble spadois dont les membres se connaissent déjà et qui, par conséquent, forment déjà un groupe. Il était opportun que les membres de chaque localité se réunissent – en tout cas dans un premier temps – au sein de leur entité afin de réfléchir aux étapes de l'analyse partagée à organiser sur leur propre commune. Dans un second temps, ils allaient découvrir et étudier leurs résultats respectifs avant de rejoindre l'instance générale qui, elle se pencherait sur les conclusions afin de dégager les enjeux communs de développement culturel lié au nouveau territoire d'implantation du Centre.

### La commission spadoise du C.O.

Composée des membres spadois (voir composition ci-dessous au point 3.) ainsi que de deux représentants de Stoumont, elle se réunira encore de nombreuses fois (voir p.v. en annexe n°47) afin de déterminer les actions concrètes et créatives d'interrogation territoriale à réaliser à Spa.

### La commission stoumontoise du C.O.

Afin de structurer cette commission, une réunion d'information avec les habitants impliqués dans les associations culturelles locales s'est tenue le 11 juin 2015 à Rahier. Le projet de collaboration avec le Centre culturel (de Spa) leur a été présenté (voir p.v. annexe n°48). Suite à cette rencontre, des personnes intéressées se sont manifestées pour composer la commission qui s'est alors réunie pour la première fois le 24 juin et pour la seconde fois le 29 octobre 2015. Notons la présence de dix membres provenant de divers hameaux de la commune mais aussi de deux membres de la commission spadoise. Ainsi le partage des informations entre les

commissions est assuré et des liens sont maintenus. L'objectif de ces deux séances a été de déterminer avec l'équipe d'animation, les modalités d'organisation des actions sur la commune. Souhaitant limiter l'analyse partagée sur les deux premiers axes (l'exploration du rapport au futur et l'éducation citoyenne des jeunes), ils ont été séduits par les activités menées à Spa et ont souhaité que l'équipe les envisage dans leur commune. Ils ont privilégié une formulation de la question exploratoire qui n'incluait pas explicitement la notion de l'avenir.

### La commission jalhaytoise du C.O.

C'est en avril 2015 que les membres du collège communal de Jalhay se sont manifestés. Ils ont convié la directrice du Centre culturel pour qu'elle présente, conformément au Décret, le projet de rapprochement de la commune de Jalhay avec notre institution. En exposant l'obligation de réaliser une analyse territoriale, elle leur a aussi expliqué les pistes d'exploration validées par les membres du Conseil d'orientation. Les membres du collège les ont trouvées pertinentes.

C'est à l'initiative de la Commune de Jalhay, et en présence de la directrice et du secrétaire du Conseil d'administration du Centre culturel, qu'une réunion d'information relative au Décret, destinée aux associations culturelles de l'entité s'est tenue à Surister le 5 octobre 2015 (voir p.v. annexe n°49). Dans le prolongement de cette rencontre, le Centre culturel a écrit à l'ensemble des responsables des groupes afin de leur proposer de poser leur candidature au Conseil d'orientation (voir annexe n°50). Neuf personnes se sont manifestées et composent maintenant la commission. Nous y retrouvons la directrice de la bibliothèque de Jalhay-Sart, les deux

### Le Comité culturel de Sart-Jalhay ne participera pas

En juin 2015, Pol Jehin et la directrice ont rencontré les membres du bureau exécutif du comité culturel de Sart-Jalhay. Cette asbl dynamique depuis longtemps est l'organisatrice de la célèbre fête des Vieux-Métiers à Sart qui se déroule tous les quatre ans. Elle propose aussi annuellement un programme culturel varié. De plus, elle fédère une vingtaine d'associations de la commune. Elle marquera cependant son refus d'adhérer au projet du nouveau Centre culturel. Les principales raisons seraient la volonté de préserver l'identité culturelle locale portée depuis toujours par des citoyens bénévoles et la méfiance de mettre en relation le dynamisme du bénévolat avec une équipe professionnelle spadoise (voir annexe n° 52).

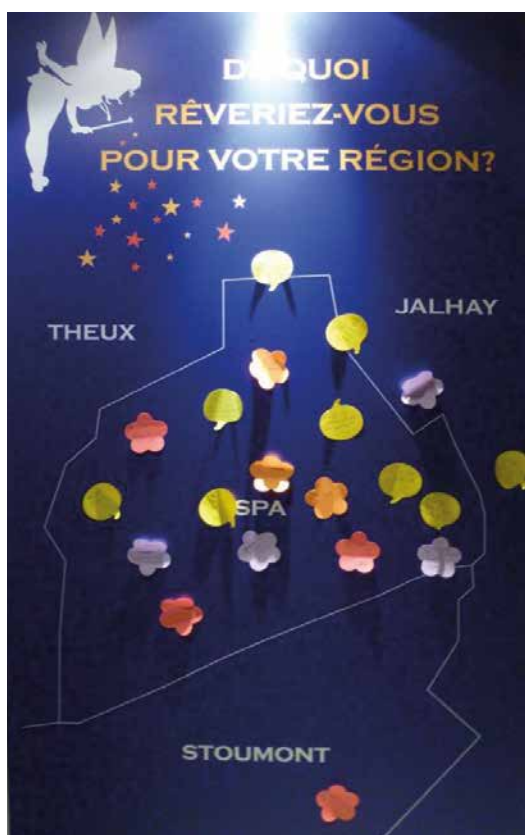
directrices des écoles communales ainsi que le président de la Maison de jeunes. Une première réunion s'est tenue le 9 novembre pour planifier les différentes opérations de l'analyse partagée (voir p.v. annexe n°51). Comme à Stoumont, les membres de la commission ont privilégié les deux mêmes axes d'exploration territoriale, se sentant d'emblée moins concernés par les publics défavorisés. Les membres, satisfaits des actions présentées à Spa et à Stoumont, pensèrent judicieux d'organiser les mêmes récoltes de paroles afin d'être complémentaires dans l'analyse partagée et surtout afin que les résultats soient comparables en vue d'une définition plus aisée des enjeux communs. Les membres ont privilégié une activité à Sart et l'autre à Jalhay. Les membres de la commission se sont impliqués dans ces récoltes de paroles en accompagnant sur le terrain l'équipe d'animation.

## 7. PREMIÈRE RÉCOLTE DE PAROLES DU PUBLIC FRÉQUENTANT LES MANIFESTATIONS DU CENTRE CULTUREL

Afin de déjà commencer à sonder notre public avant le lancement de l'analyse partagée, l'équipe a voulu recueillir la parole des spectateurs pendant la pause du concert de « Peter Pan » donné par l'Orchestre symphonique des jeunes de Liège, le 5 décembre 2014, mais aussi lors de la soirée « Jazz à Spa » du 16 janvier 2015 avec le concert « New Orleans Function » de Big Noise. Sur de grandes cartes symbolisant la région, le public a été invité à s'exprimer par écrit sur des « post-it » en réfléchissant au thème « de quoi rêveriez-vous pour votre région ? ». 126 rêves furent dépouillés sur 272 spectateurs le 5 décembre, et 52 sur 138 le 16 janvier.

Les résultats détaillés, classés en top 10 des rêves sont présentés dans la brochure trimestrielle de septembre-octobre-novembre 2015 en page 6 (voir annexe n°53). En synthèse, 34 personnes ont exprimé le souhait d'avoir une programmation culturelle avec davantage de musique dont des concerts de jazz, des concerts en plein air et de la musique traditionnelle, 21 personnes espèrent retrouver un cinéma à Spa, 13 veulent plus de culture dans notre région, tandis que 10 autres aimeraient que l'accès à la culture soit facilité pour les plus démunis.

Nous constatons que la plupart de ces paroles se concentrent autour d'un souhait culturel relatif à la programmation. C'est assez logique puisqu'elles émanent de personnes fréquentant nos spectacles et, de plus, lors de la pause d'un d'entre eux. Cependant, l'interpellation qui était proposée se voulait plus global. Nous en concluons que, en plus de l'importance de la formulation de la question posée, le contexte dans lequel elle est introduite ainsi que le lieu de récolte de paroles, sont primordiaux pour garantir la plus grande objectivité des réponses. Toutefois, les vœux de ces deux soirées nous seront bien utiles et viendront nourrir la réflexion que nous entamerons sur le service culturel de base qu'offre notre institution.



## 8. LES ACTIONS D'ANALYSE TERRITORIALE MENÉES À SPA

### 8.1. SUR L'HYPOTHÈSE 1 : LE RAPPORT AU FUTUR

« VIVRE À SPA DEMAIN ... »  
 VENEZ EXPRIMER VOS DÉSIRS !

Un carton invitant les Spadois et les Spadoises à exprimer leur désir sur cette thématique a été transmis dans les 6.000 boîtes aux lettres de la localité (voir annexe n°54). Tous étaient conviés à venir rejoindre l'équipe du Centre culturel (8 membres ainsi que Pol Jehin) présente à la fête du quartier du Waux-Hall, le samedi 23 mai 2015.

Les animateurs ont recueilli plus de 250 paroles sur l'ensemble de la journée, de 9 à 20 heures. Chaque personne a formulé son rêve pour l'avenir et a également accepté d'être photographiée. Toutes les photos ont été imprimées en noir et blanc et reprenaient les mots-clés du souhait ainsi que le prénom et l'âge du participant. Elles ont alors composé une immense fresque de plus de 10 mètres de longueur et de 3 mètres de hauteur (voir fin des annexes).

### Un dispositif spécifique ...

L'équipe voulait aller à la rencontre du citoyen, dans la rue, mais dans un contexte où nous allions davantage rencontrer des Spadois plutôt que des touristes ou des gens de la région. Cette fête de quartier qui attire annuellement les habitants de la ville d'eaux depuis plus de 10 ans nous paraissait une occasion idéale.

Au milieu des différentes animations extérieures (brocante, tournois de jeux anciens interquartiers, chorales, spectacles, barbecue), nous avons installé notre immense toile divisée en 253 cases de format A4. Certains visiteurs avaient bien reçu l'invitation dans leur boîte et nous cherchaient dans le quartier. D'autres n'y avaient pas prêté attention mais, curieuses de ces visages et de ces vœux qui se multipliaient sur la fresque, elles demandaient à participer.

« Vivre à Spa demain ?... Quel est votre souhait?... de quoi rêveriez-vous? ». Et c'est ainsi que le dialogue commençait afin que l'équipe puisse explorer le rapport à l'avenir des Spadois et des Spadoises. Comment, au sein de leur ville, se définissent-ils pour le futur? Il est vrai que la question était ouverte mais le dispositif mis en place, cadré par l'équipe, les amenait à construire une réponse en tant que citoyen de la ville et ne laissait que peu de place à des vœux personnels (comme par exemple : je rêve de gagner au Loto, ...).

Dans l'ensemble, l'équipe a récolté des propos porteurs qui s'orientaient vers des propositions créatives pour « un avenir » de la cité où les valeurs démocratiques sont attendues.



GARDONS NOTRE HÔTEL DE VILLE  
 Marie-Madeleine, 69 ans



DES SALLES ACCESSIBLES POUR LES ASSOCIATIONS  
 Isabelle, 37 ans

Le Centre culturel de Spa organise une analyse du territoire et recueille la parole des Spadois et Spadoises sur le thème suivant :

# "Vivre à Spa demain..."

Venez exprimer vos désirs !

Le samedi 23 mai 2015 de 9h à 22h

Quartier du Waux-Hall - Spa

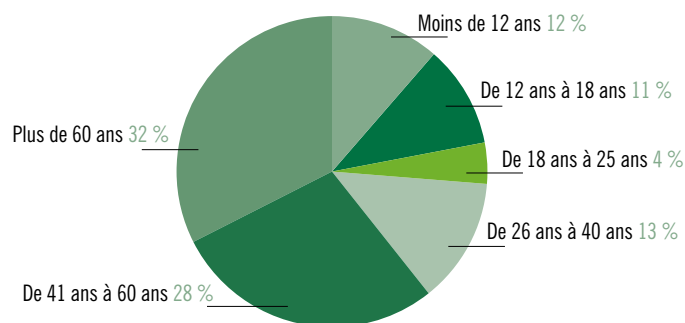
Continuez à être sympa et rejoignez-nous !

Editeur responsable : Alexandra PHILIPPE, rue Servais 8 - 4900 Spa



Les participants allaient se faire photographier dans un studio « de fortune » aménagé dans un chalet de Noël. L'impression de la photo sortait simultanément avec les paroles respectives. Chacun allait ensuite choisir son emplacement sur la toile et collait sa photo. La fresque s'est donc composée progressivement tout au long de la journée.

### Les participants classés par âge



### Les résultats

Voici les grandes tendances exprimées :  
(voir résultats complets en annexe n°55)



### La restitution des points de vue

- Chaque participant a reçu une invitation (voir annexe n°56) pour le vernissage officiel de la version définitive de la toile (retravaillée avec un graphiste et un imprimeur). Il s'est tenu sur les escaliers des anciens thermes au centre-ville de Spa, le 10 juin 2015 en fin d'après-midi. Les contours de la fresque ont reçu le coup de pinceau de l'artiste Raphaël Demarteau qui a décoré l'œuvre sur place, en direct, en l'illustrant des principaux mots-clés exprimés par les citoyens. Ce moment a été une nouvelle occasion

pour les participants d'échanger, de s'exprimer et pour les passants, de donner leur avis.

- Chaque Spadois a reçu, dans sa boîte, un exemplaire du bulletin trimestriel du Centre culturel où 6 pages étaient consacrées au retour de l'analyse partagée. (voir annexe n°57, article en page 6 et 7).
- Un an après l'opération, en mai 2016, la fresque a de nouveau été exposée dans plusieurs quartiers de la ville en commençant par la fête du Waux-Hall où elle avait été composée.

## 8.2. SUR L'HYPOTHÈSE 2 : L'ÉDUCATION CITOYENNE DES ENFANTS

### Descriptif

Dans le cadre de la manifestation des Tambours pour la Paix organisée depuis plusieurs années par notre institution, l'équipe s'est rendue dans chaque classe de l'enseignement fondamental et primaire pour réaliser une brève animation rappelant les objectifs de l'opération. Les animateurs ont stimulé la parole des enfants autour du thème « Pour que nous vivions mieux tous ensemble dans une ville idéale et juste, je souhaite... ». Chaque enfant a reçu un carton et a été invité à s'exprimer, à ajouter ses mots ou un dessin (*pour les plus petits*) (voir annexe n°58).

En complément à ce premier projet, l'équipe, accompagnée d'un caméraman et d'un preneur de son, a permis à 110 enfants (de 7 à 12 ans issus de 6 classes provenant de 5 écoles réparties dans les 3 réseaux de l'enseignement) de s'exprimer individuellement ou en petits groupes sur « le juste et l'injuste », sur ce que chacun voudrait faire pour rendre la ville de Spa « idéale » à ses propres yeux. Les animateurs ont récolté ainsi leur parole. Une vidéo a été réalisée (DVD à découvrir en dernière page).

Pour conclure, ce sont plus de 800 enfants qui ont été invités à battre tambours le lundi 23 mars 2015 à 11h30 sur la place Royale. Ils ont tous attaché un carton avec leur vœu

personnel à un ballon qui, en parfaite synchronisation, s'est envolé avec les autres dans un ciel serein. Avec des conditions météorologiques aussi favorables, 106 ballons et messages de paix ont été retrouvés, la plupart aux Pays-Bas dont un à Heythuysen se situant à 84 km de notre ville d'eaux.

### Les résultats

Ci-dessous, une synthèse de la parole des 110 enfants exprimée lors de la rencontre avec l'équipe d'animation vous est présentée :

#### Le juste ? L'injuste ?

- C'est juste d'être libre de pouvoir s'exprimer, de dire ce que l'on pense et de faire ce que l'on veut
- C'est juste de ne pas être puni à la place des autres
- C'est injuste de se disputer, de se battre, de vivre des conflits et des guerres
- C'est injuste de ne pas vivre en se sentant en sécurité et de subir la violence
- C'est injuste que des personnes soient sans argent
- C'est injuste que le droit au travail et au logement n'existent pas

#### Moi, citoyen actif ?

- J'aide les autres, je respecte l'environnement, je rends des services, je respecte les lois

#### Ma ville idéale, c'est un endroit...

- Une ville où il y a une bonne entente, pas de dispute, les habitants sont gentils et polis, une ville où on se respecte et où on s'entraide







### La restitution des points de vue

Un extrait de 12 minutes de la vidéo réalisée a été projeté sur un écran géant, en plein air, lors la manifestation des Tambours. Ainsi, tous les enfants ont pu le visionner. La version intégrale de la vidéo reprenant également la parole des enfants des autres communes (Stoumont et Jalhay) a été offerte à chaque école impliquée dans le projet.

Chaque Spadois a également reçu dans sa boîte aux lettres le bulletin trimestriel (*édition de septembre-octobre-novembre 2015 : voir annexe n°57*) qui en pages 8 et 9 expliquait l'opération de récolte de paroles des enfants.

## 8.3. SUR L'HYPOTHÈSE 3 : IMPLIQUER ET TOUCHER TOUTES LES PERSONNES

(Y COMPRIS LES PRÉCARISÉES, ...)

Lors de la séance inaugurale du Conseil d'orientation, l'idée avait été émise de tenter d'entrer en contact avec les personnes dont les ressources financières ne favorisent pas l'engagement vers le culturel. Nos partenaires nous avaient proposé d'essayer de tisser des liens avec les participants des activités qu'ils mettent en place, comme « le coin papote » du CPAS accueillant les personnes recevant les colis alimentaires, ou encore les ateliers de remise en forme initiés par le Plan de Cohésion sociale. Une animatrice du Centre culturel s'est rendue à plusieurs reprises à ces activités et a également assisté à plusieurs rencontres du groupe des Hironnelles, service d'insertion sociale.

Si les contacts et les dialogues furent possibles, les paroles récoltées n'ont pas été suffisamment nombreuses pour pouvoir avancer dans notre analyse. Nous pouvons cependant dire que beaucoup de ces personnes ne connaissent pas l'article 27. Les raisons qui les poussent à ne pas participer à la vie culturelle semblent relever plus de la difficulté de sortir de leur domicile que pour se rendre dans un endroit inconnu.



## 8.4. SUR L'HYPOTHÈSE 4 : FAVORISER L'EXPRESSION CITOYENNE À TRAVERS LA VALORISATION D'ESPACES COMMUNS

### Descriptif

Les associations culturelles ont été invitées le 12 juin 2015 à un atelier de réflexion sur cette thématique. 19 personnes avaient répondu à l'appel et représentaient 15 associations.

L'atelier s'est structuré en plusieurs temps. Le premier a été de repérer sur une carte subjective de Spa, les lieux d'expression citoyenne qui sont habituellement fréquentés. Ensuite, il s'agissait de préciser comment parfaire leur fonctionnement. Parallèlement à cette réflexion, les sous-groupes de travail ont également réfléchi aux nouveaux lieux d'expression à investir.



### Les résultats

Après une présentation des résultats de chaque équipe encadrée par un animateur du Centre culturel, voici les convergences des idées avancées :

- Les salles de réunions et de spectacles sont souvent évoquées avec une volonté d'en faciliter l'accès. Un souhait existe également de revoir les pratiques en y accueillant davantage les débats et les fêtes.
- Une volonté émerge de réinvestir les parcs et les espaces verts en y favorisant l'expression culturelle (lecture, musique et arts plastiques), en améliorant ou en créant de nouvelles plaines de jeux et en y installant des bancs. Cela permettrait également de les rendre plus rassurants puisque plus animés.
- Il existe aussi une envie de réaffecter les bâtiments anciens du centre-ville et d'en faire des lieux possibles de rencontre.
- La gare est un espace particulier, puisqu'elle est évoquée à de nombreuses reprises comme lieu à investir (arts plastiques, salle de fêtes, espaces de rencontres pour les associations, ...).
- Il est également question des lieux naturels qui pourraient être valorisés comme le lac de Warfaaz (arts plastiques) ou les sources (théâtre et musique).
- Le thème de l'injustice sociale est abordé à plusieurs reprises avec l'idée de mettre en place une maison des femmes ou un restaurant (ou magasin) social.

Enfin, pour conclure cet atelier-réflexion, les participants ont avancé les priorités sur lesquelles il pourrait être judicieux de travailler. Trois thèmes semblaient faire consensus :

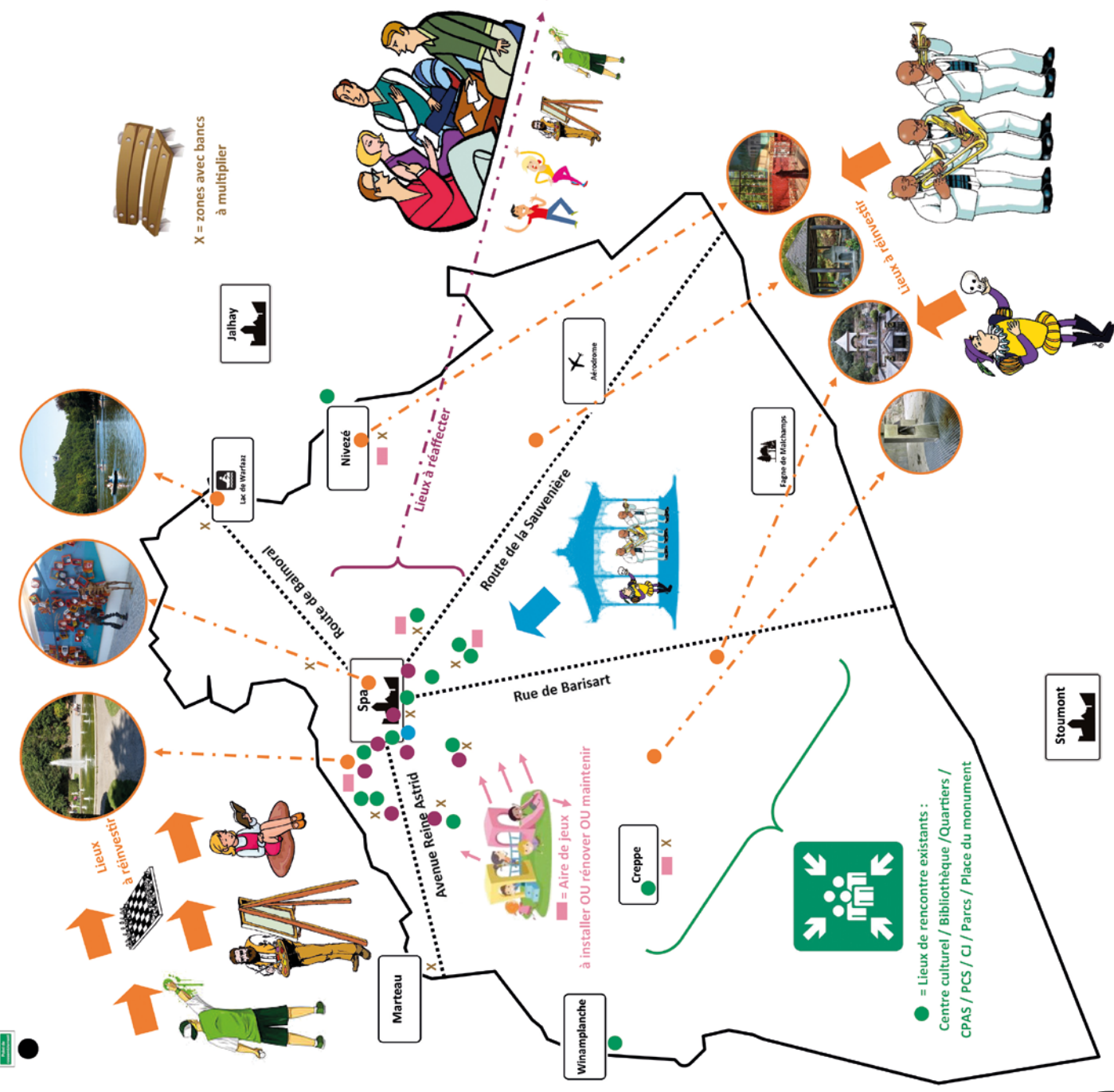
1. La gare, en tant qu'espace culturel et social à réinvestir.
2. L'importance de mutualiser les moyens (matériels et promotionnels, ...) des associations et des comités de quartier.
3. Un réel questionnement sur la réaffectation patrimoniale des anciens bâtiments du centre, des places et des piétonniers.

### La restitution des points de vue

Indépendamment de la synthèse qui a été transmise à l'ensemble des participants (*voir annexe n°59*), un article est paru dans le bulletin trimestriel distribué dans toutes les boîtes spadoises (*voir annexe n°57, pages 10 et 11*). Aussi une carte subjective a été réalisée avec les résultats de cet atelier-réflexion et un exemplaire a été distribué aux participants (*voir annexe n°57*).



# Carte subjective de Spa —> réflexion sur les lieux de rencontre et d'expression



## 9. LES ACTIONS D'ANALYSE TERRITORIALE MENÉES À STOUMONT

### 9.1. SUR L'HYPOTHÈSE 1 : LE RAPPORT AU FUTUR

« MOI, STOUMONTOIS(E),  
JE RÊVE DE .... »

Un carton invitant les habitants à exprimer les rêves qu'ils ont pour leur commune a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la localité (voir annexe n°60). Tous étaient conviés par les membres de la commission stoumontoise du Conseil d'orientation à venir rejoindre l'équipe du Centre culturel.



DE LA CULTURE ET ENCORE DE LA CULTURE

Christine, 59 ans  
MONTHOUET

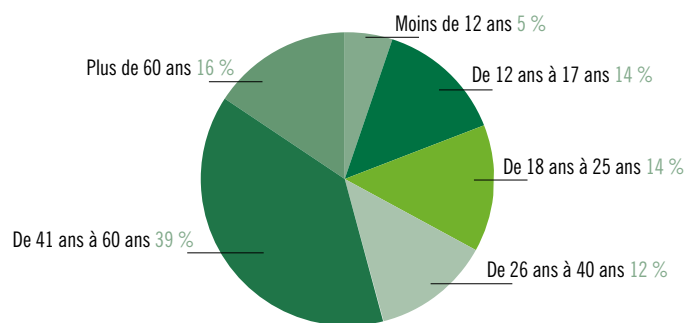
La population ne connaissant pas encore l'équipe du Centre culturel et en raison de l'étendue du territoire, les membres de la commission stoumontoise du C.O. avaient privilégié les récoltes de paroles, en trois temps, au sein même de trois fêtes de village. Le premier s'organisa le 2 août 2015 à Rahier à l'occasion de la fête « des Aoûtiennes ».

Le second devait avoir lieu le 14 août à la Fête du vin à La Gleize et le dernier, le 30 août à la fête du village de Chauveheid. Cependant, les conditions climatiques désastreuses à La Gleize ont obligé l'équipe à rebrousser chemin et le décès d'un membre du comité du village de Chauveheid a occasionné l'annulation de la fête. L'équipe, en concertation avec les membres de la commission locale du C.O., s'est proposée de se rendre à la fête de la Pomme

à Moulin-du-Ruy, le 4 octobre, où les organisateurs lui réservèrent un accueil chaleureux.

Lors de ces deux moments, 199 paroles ont été recueillies et autant de désirs pour l'avenir de Stoumont. Les participants ont également accepté de se faire photographier. Toutes les photos, reprenant 211 visages provenant de 28 hameaux ont été imprimées en reprenant les mots-clés du rêve exprimé pour former une nouvelle fresque aux mêmes dimensions que celle de Spa (voir fin des annexes).

#### Les participants classés par âge



#### La répartition par village :

Nous comptons 28 villages représentés avec Moulin du Ruy 32 / Rahier 22 / Ruy 21 / Heilrimont 16 / La Gleize 15 / Stoumont 13 / Andrimont 10 / Roanne 10 / Borgoumont 7 / Hasoumont 7 / Froidville 7 / Roua 6 / Chevron 5 / Xhierfomont 5 / Meuville 4 / Moustier 2 / Monthouet 2 / Monceau 2 / Bierleux 2 / Chauveheid 2 / Lorcé 1 / Exbomont 1 / Neumoulin 1 / Roumez 1 / Chession 1 / Froidcourt 1 / Cour 1 / Les Forges 1

Le Conseil d'Orientation de Stoumont (\*) organise une analyse du territoire et recollecte la parole des Stoumontois et des Stoumontoises sur le thème suivant :



Rejoignez-nous

\* À RAHIER, le lundi 3 AOÛT des 14h - « Les Aoûtiennes »

## Les résultats

Voici les grandes tendances exprimées :  
(voir résultats complets en annexe n°61)

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <p>1 Une offre culturelle et festive plus importante <b>31x</b></p> <p>2 Plus de transports en commun et/ou de covoiturage <b>24x</b></p> <p>3 Plus d'activités et d'infrastructures pour les jeunes <b>22x</b></p> | <p>4 Une meilleure offre sportive <b>20x</b></p> <p>5 Des commerces de proximité <b>16x</b></p> <p>6 De meilleures connexions internet <b>14x</b></p> <p>7 Plus de protection / mise en valeur de la nature <b>13x</b></p> | <p>8 Plus de convivialité / paix / civisme <b>12x</b></p> <p>9 Améliorer les routes et pistes cyclables <b>12x</b></p> <p>10 Plus de collaborations entre les villages <b>9x</b></p> |
|---|--|--|

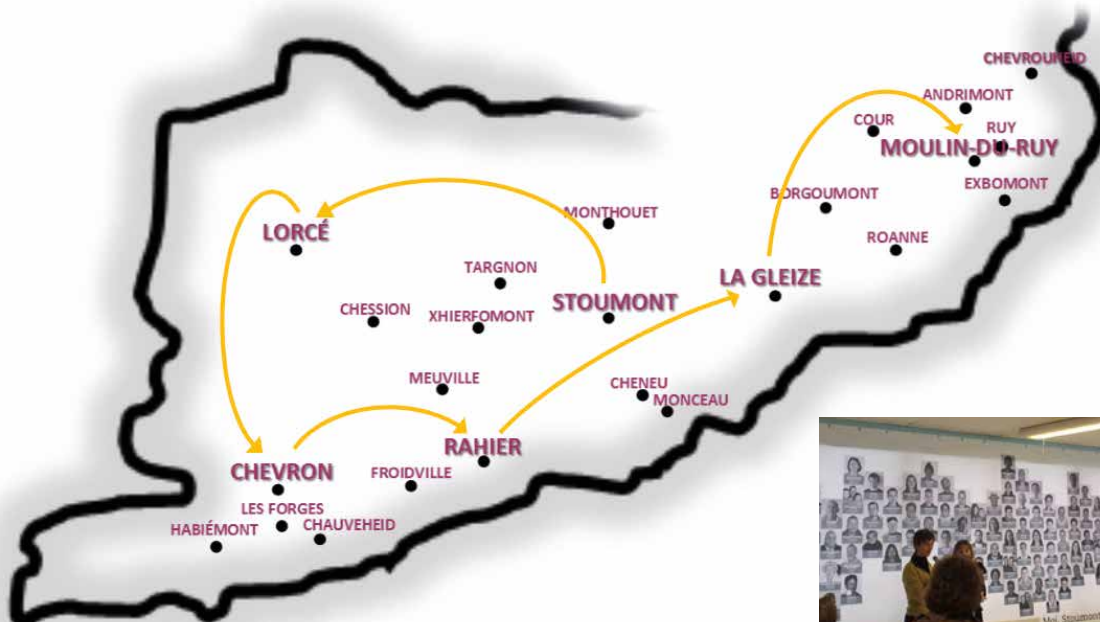
## La restitution des points de vue

Tous les participants furent conviés personnellement le 16 janvier 2016 à l'inauguration officielle de la fresque (voir annexe n°62) et les habitants de la commune reçurent une invitation par courrier (voir annexe n°63) pour partager ce moment convivial. Ce fut aussi une nouvelle occasion d'échange, d'expression pour la trentaine de participants qui avaient répondu présents malgré les conditions hivernales difficiles. De plus, la vidéo réalisée dans les écoles

(voir dvd en dernière page) était projetée dans la même salle. Les familles des enfants ont pu ainsi découvrir la fresque et partager leurs points de vue.

La fresque a ensuite été exposée dans l'ensemble de la commune pour être accueillie pendant une semaine dans les six villages principaux de l'entité : Stoumont, Lorcé, Chevron, Rahier, La Gleize et Moulin-du-Ruy.

Elle a réalisé le parcours suivant :





## 9.2. SUR L'HYPOTHÈSE 2 : L'ÉDUCATION CITOYENNE DES ENFANTS

### Descriptif

Comme à Spa, les animateurs du Centre culturel, le caméraman et le preneur de son, se sont rendus le 17 novembre 2015 dans trois écoles de l'entité (La Gleize, Chevron et Stoumont). Cette équipe a permis à 56 enfants de s'exprimer devant la caméra, individuellement ou en petits groupes sur les thématiques du juste et l'injuste, sur leur rôle de citoyen et sur ce que chacun souhaiterait pour rendre son village idéal à ses yeux. Toutes ces paroles ont été récoltées et une vidéo a été également réalisée.



### Les résultats

Vous trouverez une synthèse de la parole des enfants exprimée lors de la rencontre avec l'équipe d'animation :

#### Le juste ? L'injuste ?

- C'est juste d'avoir le droit d'aller à l'école ;
- C'est juste d'avoir un bon comportement à l'école et d'y respecter les autres ;
- C'est juste de ne pas se battre, d'éviter les disputes, les conflits et les guerres ;
- C'est injuste de juger les autres sur leur physique plutôt que sur ce qu'ils ont à l'intérieur ;
- C'est injuste de ne pas respecter l'environnement.

#### Moi, citoyen actif ?

- J'aide les autres et je rends service ;
- Je donne aux pauvres ;
- Je vais vers les autres et j'apprends à les connaître.

#### Ma ville / mon village idéal(e), c'est un endroit...

- Où tout le monde se respecte avec des relations de « bon voisinage » ;
- Où on est solidaire et où on s'entraide ;
- Où je me sens en sécurité.

### La restitution des points de vue

La vidéo réalisée fut projetée lors de l'inauguration de la fresque aux visages, le 16 janvier 2016. De plus, les écoles participantes ont reçu un exemplaire du montage vidéo qui a pu être diffusé au sein de l'établissement scolaire.

Deux pages de la brochure trimestrielle (*voir annexe n°64, édition de mars-avril-mai 2016, page 21*) ont été consacrées au retour des actions d'analyse partagée organisées sur la commune.



## 10. LES ACTIONS D'ANALYSE TERRITORIALE MENÉES À JALHAY

### 10.1. SUR L'HYPOTHÈSE 1 : LE RAPPORT AU FUTUR

« HABITANT LA COMMUNE DE JALHAY, POUR DEMAIN, JE SOUHAITE... »

Cette fois, c'est au marché de Noël de la Maison Bronfort, sur la place de Sart et à celui de l'école de Jalhay, que tous les habitants étaient conviés, les 6 et 13 décembre 2015, par les membres de la commission jalhaytoise du Conseil d'orientation (voir annexe n°65). 208 paroles ont été récoltées en plein air, dans la neige et le grand froid, par les animateurs du Centre culturel. Les photos des participants ont progressivement construit cette troisième fresque photos-paroles (voir fin des annexes).



**POUR SUIVRE LA FÊTE DES VIEUX MÉTIERS**

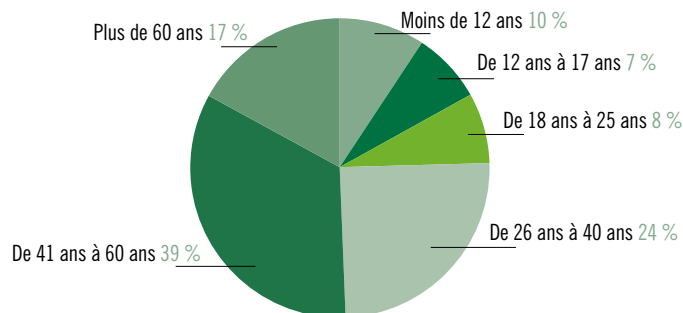
Marie-Henriette, 70 ans  
TIÈGE



**OUVERTURE DE LA COMMUNE SUR LE MONDE, SANS CLIVAGE**

Julien, 36 ans  
TIÈGE

### Les participants classés par âge :



### La répartition par village :

Nous comptons 9 villages représentés avec 84 personnes venant de Jalhay, 31 de Sart, 22 de Herbiester, 20 de Tiège, 16 de Charneux, 14 de Four, 13 de Surister, 6 de Nivezé et 2 de Solwaster.

Le Conseil d'Orientation de la commune de Jalhay (\*) organise une analyse du territoire et recueille la parole des citoyens et citoyennes sur le thème :



### Rejoignez-nous

\* À SART, le dimanche 6 DÉCEMBRE dès 14 h

-> Marché de Noël des ateliers créatifs à la maison Bronfort

\* À JALHAY, le dimanche 13 DÉCEMBRE dès 11 h

-> Marché de Noël à l'école de Jalhay

Déjà occupé à ces 2 dates?! Envoyez alors votre souhait à [info@ccspa.be](mailto:info@ccspa.be) !

(\*) Le Conseil d'orientation de Jalhay se compose actuellement de Nathalie BLUM, Claude COLLARD, Bernadette BRIXHE, Nicole GREGOIRE, Marcel VILZ, Clément HEROUFOSSE, Philippe BARON, Paul JEHIN, Suzanne KONINCKX, Pirly ZURSTRASSEN, Isabel MELLERO, Julien VILZ, Francis WILLEMS, et l'équipe d'animation du CCSPA.

# JALHAY

## Les résultats

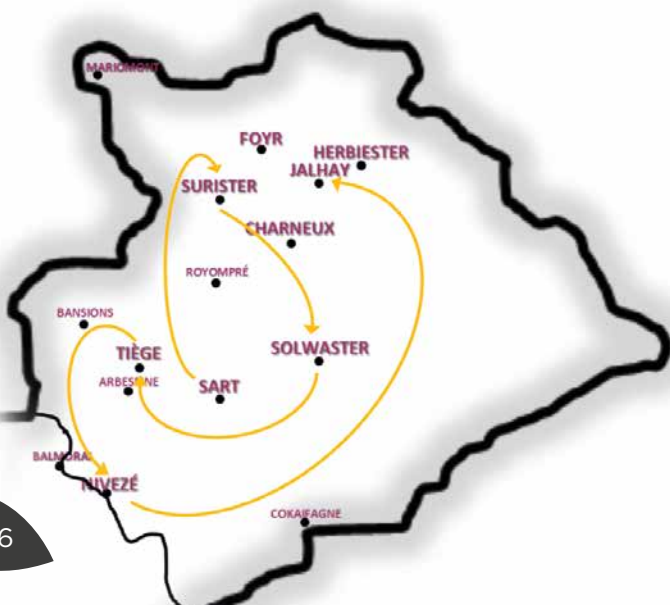
Voici les grandes tendances reprenant la parole des personnes qui, parfois, ont exprimé plusieurs souhaits :  
(voir résultats complets en annexe n°66)

- 1 plus grande et meilleure offre culturelle 48x
- 2 plus grande et meilleure offre sportive (dont un hall omnisports) 32x
- 3 des espaces de divertissement pour les enfants et les familles 26x
- 4 préserver l'ambiance de village, la convivialité, la ruralité, les valeurs locales 24x
- 5 de meilleures collaborations (entre les villages, les associations) et une ouverture vers l'extérieur 20x
- 6 plus de sécurité routière 18x
- 7 plus de mobilité et plus de transports en commun 14x
- 8 citoyenneté (respect, écoute, dialogue et tolérance) 10x
- 9 soutenir les jeunes 10x
- 10 meilleure protection de l'environnement 8x

## La restitution des points de vue

Tous les participants ont été conviés personnellement à la sortie officielle de la fresque, le 22 avril 2016 dans le cadre du marché du Terroir qui s'est tenu sur la place de Sart (voir annexe n°67). Les habitants de la commune ont reçu également une invitation par courrier (voir annexe n°68). Ce moment a été une nouvelle occasion d'échange, d'expression. Entre les figurants et le public de visiteurs.

La toile sera alors accueillie dans 5 autres villages où elle séjournera chaque fois pendant une dizaine de jours. Elle fera le parcours suivant, jusqu'au début de l'été :



## La position (ou l'opposition) de Jean Pirnay, citoyen artiste de Surister.

Habitant Surister, Jean Pirnay n'approuve pas le rapprochement de la commune de Jalhay avec notre Centre culturel. Il dénonce un grand risque pour les associations locales de tomber « sous la tutelle » d'une équipe professionnelle spadoise qui ne pourra pas comprendre les valeurs de la ruralité vu qu'elle travaille depuis toujours dans une ville. Il critique aussi le principe de l'analyse partagée : elle ne peut être représentative puisque seulement 2,4 % de la population a été « interrogée ».

Sa position est un exemple de la crainte de certains habitants de perdre les valeurs locales mais aussi de l'inquiétude que peut engendrer l'ouverture à d'autres formes, de la vie culturelle. Les actions entreprises durant l'analyse partagée ont déjà permis de rassurer des habitants sceptiques par rapport à la démarche du Centre culturel.



## 10.2. SUR L'HYPOTHÈSE 2 : L'ÉDUCATION CITOYENNE DES ENFANTS

### Descriptif

Comme dans les deux autres communes du nouveau territoire, l'équipe d'animation du Centre culturel s'est rendue (toujours accompagnée d'un caméraman et d'un preneur de son), les 26 et 27 novembre 2015, dans les quatre écoles de la commune (Sart, Solwaster, Jalhay et Tiège). Ils ont enregistré le point de vue de 66 enfants qui ont eu l'occasion de se questionner, individuellement ou en petits groupes, sur les thèmes du juste et de l'injuste, sur leur rôle de citoyen et enfin de préciser ce que chacun souhaiterait pour rendre son village idéal à ses yeux. L'équipe a récolté toutes ces paroles et un troisième montage vidéo a été réalisé.

### Les résultats

Vous trouverez une synthèse de la parole des enfants exprimée lors de la rencontre avec l'équipe d'animation :



#### Le juste ? L'injuste ?

- C'est juste d'avoir le droit d'aller à l'école ;
- C'est juste d'éviter les disputes, les conflits, les guerres et de se battre ;
- C'est juste de jouer ensemble ;
- C'est injuste qu'on ne soit pas toujours en sécurité à cause des voitures ;
- C'est injuste qu'il y ait des riches et des pauvres.

#### Moi, citoyen actif ?

- J'aide les autres (pauvres, personne âgées, parents, amis,...) et je rends service ;
- Je vais vers les autres, je joue avec eux et j'apprends à les connaître ;
- Je console et joue un rôle de médiateur.

#### Ma ville / mon village idéal(e), c'est un endroit...

- Où l'on trouve plus d'espaces de jeux et de fêtes pour les familles et les enfants ;
- Où l'on respecte l'environnement ;
- Où l'on trouve plus de commerces et de restaurants ;
- Où je me sens en sécurité.

### La restitution des points de vue

La vidéo réalisée a été projetée au sein des différents établissements scolaires (voir DVD en dernière page).

Notre brochure trimestrielle a été distribuée dans toutes les boîtes de la commune le 29 janvier 2016. Deux pages étaient consacrées au retour de l'analyse partagée (voir annexe n°64, édition de mars-avril-mai 2016, page 28).

VOICI DONC L'ENSEMBLE  
DES RETOURS DES ACTIONS  
D'ANALYSE PARTAGÉE INITIÉES  
PAR LE CENTRE CULTUREL  
SUR L'ENSEMBLE DU  
TERRITOIRE COMPOSÉ  
PAR LES COMMUNES  
DE STOUMONT, JALHAY ET SPA

# 11. CONCLUSIONS DE L'ANALYSE PARTAGÉE

## EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE

### A. RÉFLEXION AU SEIN DE CHAQUE COMMISSION LOCALE :

#### LES ATELIERS DE TRAITEMENT DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE PARTAGÉE

C'est au sein des commissions locales que les études des résultats des actions d'analyse partagée se sont développées pour aboutir progressivement aux conclusions présentées ci-dessous (voir les étapes successives de la réflexion au travers des p.v. des 3 commissions locales : annexes n° 47-48-51).

#### SUR L'AXE 1 : LE RAPPORT AU FUTUR

Ce dispositif d'analyse partagée mis en place (rencontre entre la population et l'équipe d'animation lors d'une manifestation annuelle typiquement locale et organisée par le milieu associatif) avait pour but de récolter la parole des gens sur leurs souhaits, leurs envies, leurs rêves pour une vie meilleure dans leur commune et de les amener à « s'essayer » à se transposer dans le futur. Nous cherchions à savoir si ce rapport à l'avenir était parlant, percutant pour eux. Nous voulions également cerner comment ils allaient exprimer leurs préoccupations, leurs priorités, ...

Nous voulions avoir la confirmation qu'une fidélité liée aux traditions, au terroir, au patrimoine culturel allait bien émerger chez les habitants de ces trois communes. De plus, ils se sont exprimés en s'impliquant assez facilement dans une réflexion aux dimensions du futur.

Nous avons constaté que ces citoyens ont beaucoup de remarques à faire, de suggestions à formuler et de critiques constructives à émettre mais que ces paroles ne s'expriment manifestement que lorsqu'un dispositif (un lieu, un moment

précis, dans un contexte particulier) est mis en place et que l'occasion leur en est donnée.

### LES CONCLUSIONS

**S** Les Spadois nous ont bien confirmé que la sauvegarde et la protection de leur patrimoine culturel mais aussi le respect de leur environnement naturel étaient des priorités pour eux. Un centre-ville devrait être plus convivial pour une amélioration de la qualité de vie en ville mêlant les habitants avec les villégiateurs. Ainsi, ils se sont exprimés sur les problèmes de mobilité du centre, sur la propreté, sur une augmentation des commerces et sur un renforcement des dispositifs de sécurité. Ils veulent aussi encore plus d'activités culturelles, notamment de la musique classique et réclament en puissance le retour d'un cinéma.

**S** Les habitants de Stoumont ont placé en toute première priorité, le souhait d'avoir une offre culturelle et festive plus importante. Ils expriment aussi le désir de vivre dans leur village où ils trouvent de la convivialité. Ils souhaitent que les fêtes villageoises se perpétuent, que les comités augmentent leurs activités, que les collaborations soient renforcées entre les groupes organisateurs et par là, qu'une solidarité se développe entre les villages. Pour maintenir cette qualité de vie, ils désirent que des commerces de proximité se créent, que des structures d'accueil des enfants et des jeunes (maisons de jeunes) se mettent en place, que les écoles restent bien dans les villages et que l'environnement soit protégé. Pour rester ouverts sur le monde, ils veulent de meilleurs moyens de transport et des connexions internet.

**J** Quant à Jalhay, le souhait qui arrive en première position est, comme à Stoumont, de disposer d'une plus grande et meilleure offre culturelle. Ensuite, l'analyse des résultats nous amène à répartir les envies des habitants selon deux axes : le premier s'articule autour du souhait d'une autonomie complétée par celui de préserver l'identité locale et le second s'appuie sur la volonté de rencontre et d'ouverture vers les autres. Nous avons voulu regarder de plus près les souhaits des habitants des deux villages principaux de la commune : Sart et Jalhay (village) (voir le tableau en annexe n°69).

Le premier axe « Autonomie et préservation de l'identité locale » est exprimé par 10 Sartois rencontrés (sur 31) et par 12 Jalhaytois (village) (sur 84). En effet, à titre d'exemple, les Sartois déclarent « j'aime ma commune comme elle est, indépendance culturelle de la commune, notre comité culturel est formidable, poursuivre la fête des Vieux Métiers, ... » et pour Jalhay, « conserver le côté convivial et rural de Jalhay, heureux dans ma commune, j'aime ma commune, soutien et respect de l'identité culturelle de chaque village, conserver à tout prix le caractère rural de la commune, ... ».



Pour le second axe « Rencontre et ouverture », 15 Sartois (sur 31) le confirment avec des paroles comme « plus d'ouverture, ouverture et solidarité pour une vision futuriste, améliorer les relations entre les villages, des collaborations entre associations, développer les échanges entre les citoyens, ouverture vers un monde sans clivage, relations indispensables entre Sart et Jalhay, ... ». Aussi, les Jalhaytois (village) (21 sur 84) déclarent « une meilleure collaboration entre Sart et Jalhay, retrouver confiance, ouverture et dialogue, plus d'activités de rencontres, plus de connexions, une commune avec du changement social et une vision pour l'humanité, une offre culturelle pour rapprocher et non diviser, ... ».

L'ensemble de ces résultats nous conforte dans la thèse que les habitants des trois communes semblent s'intéresser à la vie future de leur entité. Nous pourrions également penser que si des occasions se présentaient à eux, certains s'y impliqueraient activement. La plupart souhaite également plus de liens entre eux mais aussi avec les autres villages, une ouverture vers l'extérieur et le monde qui les entoure. Ils témoignent d'une volonté de conserver leur qualité de vie et le caractère convivial de la vie rurale dans les villages (présent aussi à Spa pour les villages de Creppe et Nivezé). Ils veulent aussi préserver leur patrimoine culturel. Tous expriment un attachement à la qualité environnementale de la région et attendent une offre culturelle diversifiée.

Beaucoup de résultats trouvent une place sur la boussole des droits culturels (*Cahier 2 – Boucq – Hansotte*). Notons en priorité la demande des habitants d'une offre d'actions culturelles qui puissent favoriser la création de lien (RELIANCE). Beaucoup expriment aussi le souhait d'accéder à une plus grande offre culturelle (musique, cinéma, ...) (TRANSMISSION). Les capacités CRITIQUE et d'EXPERIMENTATION de la boussole sont en effet moins présentes mais nous pouvons croire, que, par les expressions des personnes rencontrées, leur volonté de prendre part à la vie citoyenne de leur localité se confirmera dans les actions proposées par notre institution. Chacun aura la possibilité d'expérimenter, de prendre des initiatives, d'inventer de nouvelles façons d'agir et ainsi d'affirmer ses pouvoirs de citoyens.

## SUR L'AXE 2 : L'ÉDUCATION CITOYENNE DES ENFANTS

Par le biais de cette analyse partagée où nous allions à la rencontre des jeunes (de 6 à 12 ans), nous voulions récolter leur parole, leurs envies, leurs vécus afin de mieux comprendre comment ils perçoivent la notion de citoyenneté, en quoi elle résonne en eux, comment ils envisagent leur implication pour être un citoyen actif et ce que représente à leur yeux une ville ou un village idéal(e).

Nous voulions aussi vérifier que cette thématique leur parlait et qu'ils s'y sentaient impliqués.

## LES CONCLUSIONS

Les enfants sont sensibles aux droits humains fondamentaux : le droit à l'éducation, le droit au logement, le droit à l'emploi mais aussi aux revenus. Ils accordent une grande importance à la liberté d'expression et à la paix. Ils répètent souvent que le lieu idéal de vie est un endroit dans lequel règne une bonne entente entre les habitants.

La valeur de solidarité est également présente mais parallèlement à celle-ci, ils veulent surtout rendre service aux autres.

Pour l'environnement, deux éléments sont importants pour eux : il faut le respecter et surtout, ne veulent pas changer de cadre de vie.

Nous observons que certains enfants expriment une vision de la citoyenneté liée à des codes de bonne conduite à suivre, tirés de leur éducation, sans nécessairement y intégrer une approche d'acteurs critiques.

Malgré cela, nous pouvons être confortés par le fait que la citoyenneté semble être une notion importante chez ces jeunes et qu'il serait judicieux pour le Centre culturel d'avancer dans cette thématique en proposant des dispositifs plus approfondis où l'implication des enfants est davantage critique et expérimentale.

**SUR L'AXE 3 :  
IMPLIQUER ET TOUCHER  
TOUTES LES PERSONNES  
(Y COMPRIS LES PRÉCARISÉES,...)**

.....

Etablir des contacts et des liens avec ces familles ne fut pas facile. Le Centre culturel a décidé de poursuivre son initiative de rencontre lors des stages d'éveil organisés pour les enfants à leur intention. Nous miserons aussi sur un soutien à offrir à nos partenaires (CPAS, le PCS, Article 27, les responsables des logements sociaux, ...) dans la réalisation de la dimension culturelle de leur projet respectif.

**SUR L'AXE 4 :  
FAVORISER L'EXPRESSION CITOYENNE  
À TRAVERS LA VALORISATION  
DES ESPACES COMMUNS**

.....

Avec ce dispositif d'analyse partagée, nous voulions vérifier que la volonté des Spadois de se regrouper en associations ou selon certaines thématiques, était bien réelle. Dans un second temps, nous cherchions à avoir la confirmation qu'un élément qui les freinait dans leur envie de se rassembler était un manque d'espaces de rencontre. Cette situation engendrait une difficulté à pouvoir réfléchir collectivement et à s'exprimer de façon libre, ouverte et constructive.

**LES CONCLUSIONS**

.....

Les participants ont bien avancé comme priorité de disposer davantage d'endroits de rencontre et d'expression notamment en réinvestissant des lieux publics (monumentaux ou naturels) comme espaces culturels et sociaux qui favoriseraient la prise de parole. Ils confirment un réel questionnement sur la réaffectation des bâtiments du centre-ville.

**B. RÉFLEXION AU SEIN  
DU CONSEIL GÉNÉRAL  
D'ORIENTATION :  
LES ATELIERS  
DE CONSTRUCTION DES  
ENJEUX DE SOCIÉTÉ**

(TRAVAIL EN ÉTAPES)

.....

Les trois commissions locales du C.O. se sont réunies à partir de février 2016 pour entamer un travail de réflexion et d'analyse de l'ensemble des résultats afin de dégager des convergences.



Ce travail a été réalisé en trois temps dans chacune des trois communes : le premier à Spa, le 2 février, le second à Sart le 16 février et le dernier à Moulin-du-Ruy, le 9 mars 2016. Soulignons qu'au début de la première séance, un bref rappel des étapes de l'élaboration du dossier de reconnaissance, les grandes lignes du Décret avec une présentation de la boussole des droits culturels et les missions d'un centre culturel ont été reprécisé, pour information, à l'ensemble des membres.

Durant ces trois ateliers-réflexions, la construction des enjeux communs s'est opérée en étapes successives de la manière suivante (voir p.v. en annexes n°70-71-72). Notons que les décisions ont été prises, à chaque fois, à l'unanimité des membres présents, et ce après des échanges riches qui amenaient le consensus.

ETAPE 1

**PRÉSENTATION DES THÉMATIQUES  
DE SOCIÉTÉ MOBILISATRICES  
ET DES ATTENTES CULTURELLES  
ÉMERGEANT  
DE L'ANALYSE PARTAGÉE**

réalisée sur les 3 communes  
du territoire d'implantation

**L'ÉDUCATION CITOYENNE**

Lors des réunions antérieures des commissions locales, chacune avait déjà exprimé son souhait de poursuivre le travail de réflexion et d'éducation citoyenne entamé par l'équipe d'animation auprès des jeunes. C'est donc d'une manière unanime que les membres de l'assemblée ont confirmé vouloir choisir cet axe comme prioritaire dans le futur contrat-programme et accompagner les jeunes dans une prise de conscience de leur pouvoir de citoyen.

**LE RAPPORT AU FUTUR**

Une synthèse des différents résultats, présentée par commune, a été projetée sur grand écran afin que chaque membre puisse, sur base des conclusions déjà étayées au sein des commissions respectives, les comparer aux autres entités.

Les partenaires ont relevé les convergences sur l'ensemble du territoire :

- La volonté de protection de l'environnement est transversale dans les trois communes ;
- A Spa, une partie de la motivation citoyenne est articulée sur la sauvegarde et la réaffectation du patrimoine ;
- Tandis qu'à Stoumont et à Jalhay, la principale volonté des habitants est de préserver la qualité de vie et l'ambiance dans les villages, le caractère rural ;
- La volonté d'ouverture vers les autres, de liens, de communications, de connexions sont également communes aux trois entités ;
- Le souhait d'un développement culturel (de tous types) est exprimé dans les trois analyses partagées.

Préserver...

En plus...



## STOUMONT

Préserver...

En plus...



## JALHAY

Préserver...

En plus...





ETAPE 2

SÉLECTION DE 3 THÉMATIQUES  
DE SOCIÉTÉ MOBILISATRICES  
PRIORITAIRES  
ET D'1 ATTENTE COMPLÉMENTAIRE

1. L'éducation citoyenne des jeunes continue à faire consensus.

2. La préservation de l'environnement dans son concept de « cadre de vie » (l'environnement n'est effectivement pas que la nature, il dépend bien de décisions humaines, culturelles au sens large) est retenue avec une attention toute particulière à la sauvegarde de la ruralité, à la qualité de vie dans les villages, faite d'échanges et de solidarité (mais aussi à Spa, considérée comme une « petite » ville), à une agriculture de proximité, à un maintien de la convivialité entre les citoyens.

La question qui va nous préoccuper est bien de savoir ce que le citoyen va vouloir faire de son environnement, comment et vers où il va vouloir le faire évoluer.

3. Pour Spa, la question de la sauvegarde du patrimoine est encore soulignée ET mise en lien avec les souhaits des associations de réinvestir des espaces publics comme lieux de rencontre et d'expression.

4. La demande d'une offre culturelle plus intense et plus diversifiée retient aussi l'attention des membres de la commission avec la particularité pour les Spadois de disposer d'un cinéma dans le centre-ville.

ETAPE 3

VERS LA FORMULATION DU  
1<sup>ER</sup> ENJEU DE SOCIÉTÉ  
EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE  
D'IMPLANTATION  
(SPA-JALHAY-STOUMONT)

Cet enjeu qui concernera les implications citoyennes des jeunes s'est formulé en s'appuyant sur : les éléments contextuels, les conclusions de l'autoévaluation et les résultats de l'analyse partagée.

A. Les éléments contextuels

(synthèse)

**S** A Spa, les trois réseaux d'enseignement sont présents au niveau fondamental, répartis en cinq entités. A Jalhay et à Stoumont, les écoles maternelles et primaires (communales et libres) sont toujours installées au cœur des villages. Le niveau secondaire n'est proposé que dans la ville d'eaux avec quatre implantations. Seuls, Jalhay et Spa disposent d'une maison de jeunes. l'académie René Defossez propose des formations artistiques pour les enfants à partir de 7 ans. Le centre Adeps de la Fraineuse (Spa) accueille de nombreux jeunes qui peuvent aussi sélectionner leur sport favori parmi les multiples associations sportives établies sur la commune.

**S** Sart et Jalhay disposent chacun d'une commission des jeunes au sein de leur club de football. Relevons aussi une école de danse qui rassemble un grand nombre d'adolescents ainsi qu'un le club de tennis de table.

**J** A Stoumont, les lieux d'accueil et de rassemblement des jeunes ne sont pas nombreux. Le village de Chevron est doté d'un terrain de football et un club de tennis existe à La Gleize. Quant au village de Rahier, il compte une association de jeunes qui dispose d'une salle de fêtes et d'un terrain multi-sports.

B. L'autoévaluation (réalisée pour Spa)

(synthèse)

Le Centre culturel est en lien avec les enfants et les jeunes depuis plusieurs années par le biais de projets récurrents organisés en collaboration avec les écoles. Ces derniers ont comme objectifs une sensibilisation et une éducation à la paix et la non-violence. Les jeunes réagissent positivement aux actions de citoyenneté et s'expriment volontiers quand

l'occasion leur en est donnée. Cependant, malgré ce constat positif, nous nous interrogeons sur les traces que vont laisser ces actes citoyens dans leur comportement d'adulte pour l'avenir. Y a-t-il un réel engagement citoyen? Nous pensons aussi qu'il serait souhaitable que l'implication des enseignants soit plus forte.

## C. L'interrogation territoriale

(synthèse)

A Spa, à Jalhay et à Stoumont, l'analyse partagée nous a apporté des résultats positifs et encourageants. L'enthousiasme des jeunes à participer aux animations de récolte de paroles et à la réflexion proposée autour des notions de « juste et de l'injuste », nous a permis de démontrer leur intérêt pour cette thématique.

Ils sont demandeurs pour développer activement leur implication citoyenne.

“ Les jeunes sont sensibles aux droits humains fondamentaux. ”

Mettant en relation l'ensemble de ces données A, B et C, nous, membres du Conseil d'orientation général, nous allons poursuivre l'enjeu suivant :

**Transformer une offre d'animation où jusqu'ici les jeunes sont simplement participants usagers, souvent consommateurs, en dynamiques éducatives où ils deviendront acteurs d'initiatives citoyennes, créateurs d'expression et porteurs de projets.**

La dimension culturelle de l'enjeu est présentée dans le chapitre 4.

## ETAPE 4

### VERS LA FORMULATION DU 2<sup>ÈME</sup> ENJEU DE SOCIÉTÉ EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE D'IMPLANTATION (SPA-JALHAY-STOUMONT)

Cet enjeu qui concernera les implications citoyennes des jeunes s'est formulé en s'appuyant sur : les éléments contextuels, les conclusions de l'autoévaluation et les résultats de l'analyse partagée.

## A. Les éléments contextuels

(synthèse)

**S J** La superficie des communes de Jalhay et de Stoumont est sensiblement la même, « 2 grandes » entités avec presque 11.000 hectares chacune. Cependant, le bâti est réduit à ± 1.000 hectares laissant ainsi 90 % de la surface totale à des forêts, des terrains boisés, des terres dévolues à l'élevage et à l'agriculture. Ces deux communes comptent un grand nombre de villages typiques avec des fermes agricoles. Il faut relever que Stoumont est en 7<sup>ème</sup> position des communes wallonnes les moins densément peuplées ce qui induit une grande dispersion de l'habitat réparti dans les quelques 50 hameaux de l'entité. Les fêtes de villages semblent être les seuls lieux de rassemblements communautaires et intergénérationnels.

**S** Quant à la ville d'eaux située entre ses deux voisins, sa superficie n'est que de 4.000 hectares avec cependant seulement 1/5 de terrains bâtis, laissant une place non négligeable aux forêts et aux terrains boisés (2.360 hectares) mais aussi aux terres agricoles et aux fagnes. Il faut donc relever qu'en plus de ses trois petits villages situés en périphérie du centre, Creppe, Nivezé et Winamplanche, Spa est entouré, presque exclusivement par une vie rurale.

Par rapport à la notion de ruralité, nous avons aussi consulté le site du CAPRU (voir adresse du site en annexe n°73). Ce service qui a réalisé récemment une nouvelle étude, donne des statistiques par commune, propose de nouveaux critères reflétant au mieux les réalités du monde rural, relève les changements survenus au fil du temps et cerne le domaine du développement rural et ses enjeux (voir synthèse en annexe n°73). Cette analyse scientifique nous confirme la dimension rurale du territoire et s'inscrit en parallèle des souhaits exprimés dans le cadre de l'analyse partagée menée à Stoumont et à Jalhay. Elle souligne également la nécessité d'éviter le cloisonnement des entités, en y intégrant bien leur environnement et en considérant le potentiel des communes avoisinantes.

## B. L'autoévaluation (réalisée pour Spa) (synthèse)

Elle avait permis de constater les attitudes de repli des Spadois. Si en effet, le Centre culturel est parvenu, au travers de ses objectifs passés, à unir les habitants par la création d'associations ou par le biais d'actions liées à l'histoire et au patrimoine de la ville, il faut toutefois relever « qu'on semble aimer Spa entre Spadois ». Décloisonner la population locale pour une ouverture vers les autres (les villégiateurs, les voisins des autres communes, le monde en général) est une finalité de notre institution depuis longtemps.

Depuis 2009, le Centre culturel propose des promenades didactiques liées à la thématique environnementale, chacune suivie d'un débat. Ces actions sont pointées par l'équipe et par les membres du Conseil d'orientation comme essentielles et devraient continuer à trouver leur place dans nos prochains programmes.

## C. L'interrogation territoriale (synthèse)

Les résultats de cette analyse partagée sont assez comparables tant à Stoumont qu'à Jalhay. Bon nombre d'habitants expriment le souhait de conserver la qualité de vie au sein des villages et toute la convivialité qui y règne. Ils insistent pour garder les écoles au centre des hameaux et avoir davantage de commerces de proximité. Ils soulignent parallèlement un besoin de plus de communications, de connexions, de liens entre les villages, une meilleure mobilité mais aussi plus de solidarité entre les comités et une ouverture vers les autres et le monde qui les entoure. Ils veulent plus de lieux de rassemblement et une volonté existe de mettre en place des équipements collectifs, des plaines de jeux.

A Spa, la qualité de vie au centre-ville est souvent évoquée (mobilité, sécurité, propreté,...) avec un souhait exprimé de développer la convivialité, le respect des uns et des autres mais aussi le sens du civisme. Un point commun aux trois entités qui ressort des récoltes de paroles est la volonté de sauvegarder l'environnement naturel et les modes de vie qui y sont liés.

Mettant en relation l'ensemble de ces données, nous, membres du Conseil d'orientation général, nous allons poursuivre l'enjeu suivant :

**Faire évoluer chez les habitants une fidélité attachée aux traditions et au terroir vers la mise en place de démarches prospectives soutenant de nouveaux scénarios de développement respectueux des valeurs de la ruralité pour réfléchir ensemble au futur de l'homme dans son environnement :  
une fidélité inventive.**

La dimension culturelle de l'enjeu est présentée dans le chapitre 4.

## ETAPE 5

### VERS LA FORMULATION DU 3<sup>ÈME</sup> ENJEU DE SOCIÉTÉ EN LIEN AVEC SPA

Cet enjeu relatif à la réappropriation des espaces publics – biens communs par les habitants s'est formulé en s'appuyant sur : les éléments contextuels, les conclusions de l'autoévaluation et les résultats de l'analyse partagée.

#### A. Les éléments contextuels

(synthèse)

Spa est une ville d'eaux bien connue et son centre thermal accueille en moyenne 160.000 visiteurs. Elle est aussi une ville touristique dont l'atout majeur reste son environnement naturel. Depuis des siècles, le Spadois vit au milieu des villégiateurs. Le patrimoine monumental est remarquable au centre-ville mais la réaffectation de plusieurs bâtiments reste sans réponse depuis plusieurs années ! Cette situation met certains édifices en péril, comme les anciens thermes mais aussi la gare.

Une donnée importante à prendre en compte est l'avancement du dossier relatif à la reconnaissance de Spa, ville thermale, comme patrimoine mondial de l'Unesco. Rappelons que ce projet est une initiative du Centre culturel datant de 2004 et que, depuis lors, le dossier a été repris par l'administration communale qui en suit l'évolution.

Le milieu associatif est dense et compte actuellement sur le plan culturel, 54 groupes membres de notre institution (pour 17 en 1991). Ce chiffre n'est pas exhaustif puisqu'il existe beaucoup d'autres associations à finalités diverses. Ceci démontre la volonté des Spadois de se regrouper autour d'un thème.

#### B. L'autoévaluation (réalisée pour Spa) (synthèse)

Elle a permis de souligner que le Spadois était attaché à son histoire mais aussi à son patrimoine culturel. Les 2 éditions du spectacle historique nous ont prouvé toute l'envie des Spadois de se rencontrer autour de ces deux axes et a mis en évidence un rapport à l'identité locale ancré au sein de la population.

L'implication des associations culturelles assurant bénévolement les activités lors des journées du patrimoine est une preuve supplémentaire de ce lien unissant les habitants de la ville d'eaux.

L'autoévaluation a également permis de souligner le vieillissement des groupes culturels, membres de l'assemblée générale. Elle a fait également remarquer que Spa compte peu d'espaces favorisant les rencontres, la prise de parole collective ou individuelle et par conséquent, les associations éprouvent des difficultés à s'exprimer de façon libre, ouverte et constructive.

#### C. L'interrogation territoriale

(synthèse)

Elle s'est opérée en deux circonstances. La première lors de la récolte des paroles organisée à la fête du quartier du Waux-Hall (le 23 mai 2015), autour de la question « Vivre à Spa demain... ». La seconde lors de l'animation-réflexion des associations culturelles (le 12 juin 2015) sur les lieux et les espaces de rencontres et de réflexions. Ces analyses partagées ont fait apparaître une insatisfaction des habitants face au patrimoine monumental, riche à Spa, qui se dégrade ou qui cherche désespérément une réaffectation. Elles soulignent aussi une forme de fatalisme par rapport au manque de moyens d'actions. Les Spadois ont exprimé un sentiment d'être depuis toujours (jadis on les appelait « les porteurs de valises ») les parents pauvres d'une ville destinée aux touristes, de ne pas être acteurs de leur patrimoine (malgré le projet Unesco qui devrait les impliquer obligatoirement dans une participation citoyenne) et de ne pas pouvoir utiliser les espaces publics et les lieux de rencontres. Donnant suite à ce dernier constat, les associations ont envie d'occuper des espaces verts (publics) mais aussi de réinvestir des bâtiments abandonnés pour en faire des espaces sociaux et culturels.



Mettant en relation l'ensemble de ces données, nous, membres du Conseil d'orientation général, nous allons poursuivre l'enjeu suivant :

**Transformer le sentiment de désappropriation des citoyens spadois à l'égard de leurs patrimoines et espaces communs pour aller vers une réappropriation collective de ces lieux et richesses (monumentaux ou de plein air - abandonnés ou pas - histoire locale) comme vecteurs d'expression artistique et citoyenne avec 2 déclinaisons qui vont s'entrecroiser :**

- **Articuler histoire et patrimoine du passé avec le présent, pour construire collectivement un avenir et réinventer le patrimoine culturel de demain en termes de création artistique**
- **Réinvestir des lieux abandonnés pour en faire des espaces associatifs nouvellement définis d'expression culturelle et de réflexion citoyenne**

La dimension culturelle de l'enjeu est présentée dans le chapitre 4.

## ETAPE 6

### **ATTENTE COMPLÉMENTAIRE ISSUE DE L'ANALYSE PARTAGÉE : LE RENFORCEMENT DU SERVICE CULTUREL DE BASE**

Les membres du Conseil général d'orientation souhaitent exaucer le vœu de l'ensemble des habitants du territoire en renforçant le service culturel dit « de base » de notre institution. Même si ce n'est pas un enjeu de développement culturel territorial qui engendrera une transformation ou une modification des pratiques de vie des citoyens, il s'agit bien d'un objectif général du Centre culturel qui mise sur une amélioration, un enrichissement de l'offre culturelle afin qu'elle soit maximisée.

Les communes de Jalhay et de Stoumont attendent un programme éclectique d'activités mais aussi un soutien logistique et technique aux manifestations proposées par les acteurs locaux.

A Spa, il n'est pas possible d'ignorer la volonté des habitants exprimée à maintes reprises de disposer à nouveau d'un cinéma et de bénéficier de plus de concerts de musique classique.







# CHAPITRE 4

L'ACTION CULTURELLE

LE PROJET  
D'ACTION  
CULTURELLE

Le Conseil d'administration du Centre culturel valide le projet d'action culturelle en sa séance du 18 mai 2016 (voir p.v. annexe n°43) après avoir eu connaissance de l'avis du président du Conseil d'orientation (voir annexe n°74).

## INTRODUCTION

### 3 ENJEUX ET UNE ATTENTE COMPLÉMENTAIRE

Rappelons que l'analyse partagée développée au chapitre 3 a permis de dégager trois grands enjeux sur le territoire dont le dernier sera décliné spécifiquement sur Spa.

Cet enjeu pourrait s'étendre dans le futur aux deux localités voisines, en fonction de plusieurs paramètres : les opportunités éventuelles, les demandes des citoyens, les réflexions des membres du Conseil d'orientation, l'autoévaluation continue des actions mais aussi les résultats des prochaines analyses partagées.

L'analyse partagée a également mis en évidence une attente complémentaire qui conduira notre institution à renforcer son service culturel de base.

## UN CONTRAT-PROGRAMME 2018-2022 DÉCLINÉ EN 3 PÉRIODES

Le dossier de demande de reconnaissance du Centre culturel de Spa-Jalhay-Stoumont a été déposé, auprès du service du Gouvernement de la Communauté française, le 30 juin 2016. La temporalité de la procédure d'examen, d'analyse et de décision des différentes instances durera 18 mois. Nous pouvons donc espérer une reconnaissance de l'institution qui prendrait cours au début de l'année 2018, en sachant que les nouvelles subventions de fonctionnement ne seraient vraisemblablement versées que dans le courant de cette même année.

Notre volonté n'est pas d'attendre 2018 pour rendre opérationnel ce nouveau plan d'actions. Nous sommes également stimulés par l'envie de nous lancer dans le projet dès la rentrée scolaire 2016. Par conséquent, il nous semble raisonnable de partager, en trois périodes, le temps qui nous conduit jusqu'à la fin du contrat-programme, soit décembre 2022 :

### Terme 1 : de juillet 2016 jusque juin 2019 durée de 35 mois

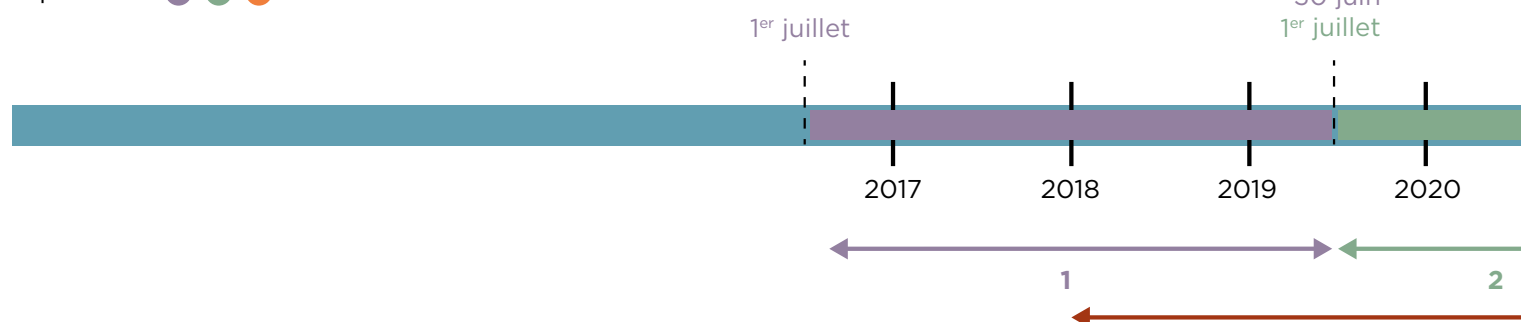
Cette période sera la plus longue mais nécessaire pour trois raisons :

1. La mise en route des actions à entreprendre demandera du temps et encore plus spécialement dans les communes de Jalhay et de Stoumont. En effet, l'équipe devra poursuivre les rencontres avec les divers acteurs des multiples hameaux, pour continuer à tisser des liens et consolider la relation de confiance qui vient de naître. Nous pensons notamment aux artistes, aux enseignants, aux groupes culturels, aux jeunes des villages, ...
2. En outre, sur le plan financier, nous ne disposerons de nouveaux moyens que dans le courant de l'année 2018.

**3. Avant la fin de cette période (juin 2019), nous procéderons à une autoévaluation globale et réadapterons les plans d'actions (proposés dans les pages suivantes) à la réalité avant d'entamer le terme 2.**

UN CONTRAT-PROGRAMME DE 5 ANS 2018-2022

3 périodes ● ● ●





**Terme 2 : dès juillet 2019 jusque juin 2021**  
durée 24 mois

Ce sera la période où le Centre culturel devra atteindre sa vitesse de croisière dans la réalisation de ses objectifs. Une évaluation plus globale sera une nouvelle fois de mise avant d'entamer la dernière séquence du contrat-programme.

**Terme 3 : dès juillet 2021 jusque décembre 2022**  
durée 18 mois

Cette période coïncidera avec le renouvellement du contrat-programme. Elle en établira les bases et assurera la connexion des opérations culturelles initiées en 2016 avec les suivantes, à développer dès 2023.



UNE NOUVELLE  
RENCONTRE  
AVEC LES  
ENSEIGNANTS  
ET LES ARTISTES  
DU TERRITOIRE

Une rencontre préalable sera organisée sur l'ensemble du territoire afin de continuer à associer ces partenaires prioritaires de notre action culturelle. Nous voudrions principalement rencontrer les enseignants et les artistes des communes de Jalhay et de Stou-

mont, que nous connaissons moins. Certains d'entre eux ont déjà collaboré à notre analyse partagée. Nous voudrions avoir la même intensité de relation avec les enseignants et les artistes de ces deux communes, les mettre au diapason de celle que nous avons la chance de vivre à Spa !

En septembre 2016, ainsi qu'aux rentrées scolaires suivantes, nous organiserons dans chaque commune une animation-rencontre à l'attention des enseignants du fondamental et du secondaire. Nous leur présenterons les projets que nous envisageons de réaliser.

Nous enrichirons notre méthodologie de leurs suggestions et de leurs remarques. Cette réunion nous permettra de tisser des liens avec les enseignants « preneurs » et d'établir les collaborations utiles à la réussite des projets.

Nous voulons également resserrer nos relations avec les artistes locaux des trois entités. Nous souhaitons mieux connaître leur domaine de compétence, les différentes disciplines par lesquelles ils s'expriment afin de pouvoir les associer (s'ils le désirent) aux actions que nous mènerons.





# 1. ENJEU 1

---

TRANSFORMER UNE OFFRE D'ANIMATION OÙ JUSQU'ICI LES JEUNES SONT SIMPLEMENT PARTICIPANTS USAGERS, SOUVENT CONSOMMATEURS, EN DYNAMIQUES ÉDUCATIVES OÙ ILS DEVIENDRONT ACTEURS D'INITIATIVES CITOYENNES, CRÉATEURS D'EXPRESSION ET PORTEURS DE PROJETS.

## 1.1. LA DIMENSION CULTURELLE DE L'ENJEU 1

### ET EXPLICITATION DE CERTAINS TERMES

La dimension culturelle apparaît clairement puisque l'éducation citoyenne s'inscrit dans le champ socioculturel, propre aux centres culturels dont la mission est bien de renforcer la citoyenneté des populations en mettant à leur disposition des outils culturels.

Nous entendons par « **dynamiques éducatives** » le fait que nous allons établir des partenariats avec les jeunes, des ateliers qui vont privilégier des méthodes actives et laisser les jeunes définir eux-mêmes les thématiques qui les préoccupent. Par des « **méthodes actives** », nous voulons placer les jeunes en confiance, créer des moments où ils peuvent s'exprimer et leur donner des processus pour qu'ils puissent s'organiser.

Nous pensons travailler avec les jeunes autour de questions concernant les Droits de l'homme ainsi que « le juste et l'injuste » car ces préoccupations se sont révélées fortes chez eux lors de l'analyse partagée. Nous verrons à partir de là ce qui les touche le plus, comment ils accrochent. Il prendraient alors des initiatives dans la perspective de travailler sur les injustices dans la société, celles qui les entourent, celles dont ils sont victimes ou encore celles qui sont en lien avec des situations qui les touchent.

Nous voulons dire par « **acteurs d'initiatives citoyennes, créateurs d'expression et porteurs de projets** », que les actions ne doivent pas être programmées d'avance par les adultes mais seulement accompagnées. Nous voulons qu'il y ait un processus d'animation porté par des personnes compétentes (animateur du Centre culturel avec des partenaires spécialisés) qui permette aux jeunes de définir eux-mêmes des projets où ils prendront des rôles et des responsabilités de premier plan.

## 1.2. SES BUTS ET DÉFIS

- Sensibiliser et proposer une éducation à la citoyenneté active, critique et responsable en lien avec les Droits de l'homme
- Stimuler les réflexions en amenant les jeunes à débattre, à construire des propositions, à créer et inventer des pistes nouvelles qui les amèneront à voir et penser les choses autrement
- Organiser « des lieux jeunes » d'expression et de création (artistique, prise de parole, ...)
- Encourager les projets, les initiatives et les actes citoyens solidaires visant à favoriser les échanges intergénérationnels et de mixité culturelle et sociale
- Veiller à intégrer, dans les projets développés par le Centre culturel, la participation des familles et des enseignants motivés

## 1.3. L'OPÉRATION CULTURELLE

**3 A.J.C.**  
3 AGORAS  
DE JEUNES CITOYENS

Nous allons créer trois Agoras de Jeunes Citoyens sur les entités de Spa, Jalhay et Stoumont. Cette opération culturelle comportera plusieurs volets mais sa finalité sera de pouvoir former, dans chaque commune, un groupe porteur d'adolescents engagés au sein d'espaces de parole appelés « agoras » où ils s'investiront comme acteurs dans des thématiques citoyennes et deviendront les relais des demandes des jeunes de leur quartier, de leur école, de leur village, ...

Cette opération culturelle articulera aussi des actions de sensibilisation et de réflexion. Cependant, les activités d'expression nourries en ateliers seront privilégiées afin de rendre les jeunes « expérimentateurs », acteurs et créateurs sur des thématiques citoyennes contemporaines. Nous ciblerons des lieux d'expression culturelle pour mettre en évidence des techniques comme le « Street Art ».



## Pour quels acteurs ?

Nous travaillerons avec deux publics cibles :

1. **les enfants de 7 à 12 ans**
2. **les adolescents et les jeunes jusqu'à la fin des études secondaires (ou jusqu'à 26 ans pour les actions en partenariat avec les maisons de jeunes)**

## Méthodologie pour composer les 3 A.J.C.

1. Rencontrer les jeunes ayant participé à la fresque et ceux présents à nos activités pour tisser du lien avec eux, établir une relation de confiance, les inciter à être le relais auprès de leur groupe d'appartenance (école, quartier, village)
2. Soutenir ces jeunes dans leurs demandes d'activités, les aider à se structurer, à s'organiser dans la réalisation de projets, les accompagner dans leurs initiatives, par la mise en place progressive d'une dynamique, d'animations inter-générationnelles favorisant le partage d'expériences, de vécus (témoins)
3. Former un groupe citoyen porteur et l'élargir en lançant aussi un appel
4. Développer des animations en fonction de leurs demandes comme par exemple, des animations radio où les jeunes ont l'antenne pour une émission qu'ils créent et où ils s'expriment sur un sujet en relation avec leur rôle de citoyen dans la commune
5. Organiser le renouvellement partiel au sein des agoras de jeunes

## Une thématique de départ

Pour lancer les Agoras et pour familiariser les jeunes avec notre projet, nous avons retenu une thématique mise en évidence lors des ateliers-réflexions menés en Conseil d'orientation, notamment par les enseignants et les responsables des maisons de jeunes. Elle avait été aussi exprimée par certains enfants et adolescents lors de l'analyse partagée. Il s'agit de la violence présente dans les échanges entre les jeunes.

Nous l'aborderons également sous l'angle des connexions « en ligne », la violence étant également présente dans les messages écrits des jeunes (sms, réseaux sociaux, email, ...). Le harcèlement dont certains sont victimes fait de ce problème une vraie priorité.

Pour les sujets suivants que nous pourrions aborder, nous serons attentifs à laisser aux jeunes le soin d'en décider.

## 1.4. LE PLAN D' ACTIONS




Ce plan d'action doit être considéré comme une base des projets à mener pendant le contrat-programme. Des évaluations seront organisées au terme des périodes 1 et 2. Le programme sera réadapté en conséquence.

**ATTENTION** : l'élaboration et la concrétisation des actions culturelles devront se structurer en plusieurs étapes et de manière adaptée à chaque entité.






A **Spa**, nous trouvons les jeunes dans les établissements scolaires et notamment dans les associations sportives, au Centre Jeunes, à l'académie.

À **Jalhay** et la jeunesse se regroupe de manière différente. En plus de la Maison des Jeunes de Sart-Jalhay, il existe des comités de jeunesse dans chaque village mais qui sont principalement fréquentés par des « jeunes » plus âgés. Ceux-ci sollicitent une rencontre avec le Centre culturel pour les soutenir dans leurs activités et proposer, en collaboration avec eux, des événements qui répondraient à la demande des adolescents.

Quant à **Stoumont**, tout reste à construire et les jeunes qui se sont exprimés sur la fresque « des visages et des paroles » sont demandeurs d'activités et de projets.













 = à Spa     = à Jalhay     = à Stoumont


### Pour les enfants de 7 à 12 ans (niveau primaire) :

- sur **LE THÈME PORTEUR** (choisi par les jeunes)
  - **conférences, débats et ateliers de réflexion** proposés dans les écoles pour les parents et les enseignants 
  - sensibilisation des enfants pour aboutir à la création, en partenariat avec les enseignants, d'un spectacle (ex : théâtre) ou d'une fresque peinture 
- opération **LES TAMBOURS POUR LA PAIX** (nouvelle conception)
  - présentation de l'opération sous forme d'**animation** dans les classes fondamentales   
  - **travail de réflexion** avec des petits groupes d'enfants (et des enseignants motivés), sur la thématique porteuse ou une autre de leur choix, permettant aux enfants de produire des paroles et des actes citoyens   
- N.B. : pour impliquer les jeunes réfugiés, la réflexion au sein de la classe pourrait s'inspirer de leurs histoires de vie (et de guerre) pour ensuite travailler collectivement le récit

- **ATELIERS D'EXPRESSION ARTISTIQUE**  
avec la réalisation de **mini-fresques** réparties dans les espaces communs - lieux publics de la commune (pouvant illustrer les paroles des enfants lues aux Tambours ou autres) 
- cycle de **CINÉ-CLUB**  
projection de films abordant une thématique citoyenne avec moments de **débat** pendant la séance   
- opération **LES FLAMMES DE L'ESPOIR** (nouvelle conception depuis 2015)
  - **participation au rassemblement** citoyen organisé le 10 décembre (journée des droits de l'homme) par le Centre culturel avec **expression orale et artistique** des enfants 
  - **animations dans les classes** (présentation de la Déclaration universelle des droits de l'homme en lien avec l'élaboration d'une bougie)   
- opération **THÉÂTRE À L'ÉCOLE**  
séances suivies d'une **animation-réflexion** dans les classes (en petits groupes)   

### Pour les adolescents et les jeunes dès 13 ans :

- **CONSTITUTION PROGRESSIVE DES AGORAS** (voir méthodologie plus haut)  
rencontre des jeunes, écoute, soutien, accompagnement, avec des animations, selon leur choix, comme :   
- organisation de **stages mixtes** (culture-sport) à Stoumont pour un apprentissage des techniques d'expression artistique pendant les vacances scolaires 
- **création d'un blog** 
- soutien aux opérations de **théâtre-action** (Maison des Jeunes de Jalhay-Sart) 
- ateliers d'expression avec **mur d'expression citoyenne** ou **Street Art** où les jeunes pourront créer et s'exprimer, encadrés par un animateur   
- N.B. : nous souhaitons y inclure de jeunes adolescents réfugiés (groupe MENA de Spa et de Jalhay)
- **animation radio** où les jeunes auront l'antenne pour une émission qu'ils créent et où ils s'expriment sur un sujet en relation avec leur rôle de citoyen dans la commune   
- sur **LE THÈME PORTEUR** (choisi par les jeunes)
  - **conférences, débats et ateliers de réflexion** dans les écoles à l'attention des jeunes, des parents et des enseignants 

- **création d'un spectacle** (en arts vivants) par les jeunes illustrant leurs points de vue 


• cycle de **CINÉ-CLUB**

Projection d'un film sélectionné avec présentation du film, de la thématique citoyenne et débat après la séance



• opération **LES FLAMMES DE L'ESPOIR**

(nouvelle conception déjà en 2015)

- **participation au rassemblement** citoyen organisé le 10 décembre, journée des droits de l'homme 


- **expression orale et artistique** des jeunes 

• opération **THÉÂTRE À L'ÉCOLE**

avec séances suivies d'une animation-réflexion 

**Pour tous :**

• **SEMAINE D'APPEL SOLIDAIRE**

La « Semaine sympa à Spa » organisée depuis 2013 dans la ville d'eaux, a comme but de proposer aux Spadois une opération qui les invitait à ne dévoiler que leur côté souriant, courtois et bienveillant, en bref, à montrer leur côté sympa encore plus qu'à l'habitude. Les membres du Conseil d'orientation souhaitent maintenir cette action en l'associant et en la déclinant dorénavant avec la thématique porteuse de l'année afin de stimuler davantage les comportements et les actes favorisant la solidarité et le respect de l'autre 

## 1.5. LES PARTENAIRES

*Pour la rencontre avec les jeunes et la structuration des activités :*

- les établissements scolaires, ...
- les Comités de jeunesse des villages (Jalhay),
- la Maison des jeunes de Jalhay-Sart,
- le Centre jeunes de Spa,
- la bibliothèque de Spa,
- la bibliothèque de Jalhay-Sart,
- les clubs sportifs.

*Pour les « savoir » et « savoir-faire » des animations (ateliers d'expression, conférences, débats,...) :*

- Child Focus Webétic,
- asbl Annoncer la Couleur,
- PhiloCité,
- PCS de Spa,
- Julien Heusquin (animateur au service d'insertion sociale « les Hirondelles »),
- l'Université de la Paix de Namur,
- le service Culture de la Province de Liège,
- des artistes en arts vivants (pour création de spectacle, mise en scène),
- des artistes en arts plastiques,
- des compagnies de théâtre-action,
- l'académie René Defossez de Spa.

*Pour le soutien de l'opération :*

- Les responsables communaux des 3 communes (les collègues et plus particulièrement les échevins de la Culture, de la Jeunesse, de l'Enseignement).





## 2. ENJEU 2

---

FAIRE ÉVOLUER CHEZ LES HABITANTS  
UNE FIDÉLITÉ ATTACHÉE  
AUX TRADITIONS ET AU TERROIR  
VERS LA MISE EN PLACE  
DE DÉMARCHES PROSPECTIVES  
SOUTENANT DE NOUVEAUX SCÉNARIOS  
DE DÉVELOPPEMENT RESPECTUEUX  
DES VALEURS DE LA RURALITÉ,  
POUR RÉFLÉCHIR ENSEMBLE  
AU FUTUR DE L'HOMME  
DANS SON ENVIRONNEMENT :  
**UNE FIDÉLITÉ INVENTIVE.**

## 2.1. LA DIMENSION CULTURELLE DE L'ENJEU 2

### ET EXPLICITATION DE CERTAINS TERMES

Cet enjeu dépassant le champ socioculturel, le Centre culturel va faire alliance avec les secteurs éducatif et artistique pour développer trois axes de travail (sensibilisation, expression créative et réflexion).

Nous allons nous appuyer sur les habitudes festives de rencontres des habitants pour susciter l'expérimentation (critique) de nouvelles pratiques culturelles et artistiques en milieu rural (créativité, arts vivants, arts plastiques, événements culturels) privilégiant ce rapport au futur.

Lorsque nous parlons de « **fidélités attachées aux traditions et au terroir** », nous renvoyons aux résultats de l'analyse partagée qui ont mis en évidence l'attachement des habitants au cadre rural, à leur identité culturelle mais aussi aux fêtes traditionnelles et au folklore local.

Les « **valeurs de la ruralité** » telles qu'elles ont été exprimées lors de l'analyse partagée et des ateliers de réflexion du Conseil d'orientation sont : la qualité de vie dans les villages avec des relations sociales de proximité, la convivialité entre les gens du village qui apporte un sentiment de sécurité, la solidarité et les échanges entre les personnes, une culture du monde agricole, une agriculture de proximité, une autonomie alimentaire, un « vivre en harmonie et au rythme de la nature », un souhait de protéger la nature, et enfin la participation au folklore centré sur les traditions.

Par des « **démarches prospectives** », nous voulons nourrir une réflexion citoyenne sur le futur en rassemblant notamment une plateforme avec des acteurs et des intervenants pour mener une dynamique de projet afin de nouvelles expériences en associant l'expression culturelle avec une réflexion d'avenir.

Nous entendons par « **nouvelles pratiques culturelles** », le fait d'utiliser les fêtes habituelles pour proposer de nouvelles actions (comme un Festival, voir plan d'actions) qui mettent en évidence la ruralité et permettent d'innover en portant un regard neuf sur le territoire tout en valorisant l'identité culturelle collective.

## 2.2. SES BUTS ET DÉFIS

- Mettre en valeur, par des pratiques culturelles et artistiques, l'environnement naturel exceptionnel de la région et conscientiser à sa sauvegarde
- Stimuler (par des conférences, des débats, des promenades didactiques) les réflexions citoyennes sur les valeurs de la vie rurale dans une logique prospective
- Favoriser les expressions citoyennes sous forme culturelle et artistique en les mettant en évidence dans des espaces publics – biens communs
- Optimiser, lors des événements culturels mis en place, les moments de rencontre entre les néoruraux et les anciens habitants

## 2.3. L'OPÉRATION CULTURELLE

### LES RURALITÉS INVENTIVES

il s'agit d'une opération culturelle qui articulera plusieurs actions de sensibilisation, d'expression et de réflexion avec une activité centrale qui sera un Festival rural engagé, programmé régulièrement (une fois par an si cela est financièrement possible).

Les mots-clés de l'opération seront : nature, futur, ruralité en lien avec culture, environnement, arts, créativité, citoyenneté, réflexion, innovation, expression et tous ensemble !

Une cellule de réflexion de base sera créée. Elle sera élargie, selon les thématiques, à des partenaires spécifiques et fonctionnera à ce stade, structurée en plateforme. Toutes deux seront mises au service de l'organisation de l'opération « Ruralités inventives » dont l'action phare sera le Festival.

Par le biais d'une rencontre avec le plus grand nombre de personnes, cette opération aura comme finalité une réflexion active sur l'adaptation de nos modes de vie afin de conserver les valeurs de la ruralité dans la perspective d'un monde plus respectueux de son environnement, plus solidaire et plus équitable.

Quant au Festival, il sera d'une part, une vitrine des différentes actions menées par le Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont pendant l'année. Nous pensons proposer des rencontres citoyennes (forums) autour de conférences, de débats, des promenades didactiques, des ateliers d'écriture, des ateliers d'expression théâtrale et mettre en relation les artistes locaux avec les métiers locaux liés à la ruralité.

D'autre part, le Festival rassemblera et associera les acteurs locaux (divers groupements impliqués dans la thématique, des jeunes agriculteurs, ...) mais aussi des musiciens, des poètes et des artistes de toutes disciplines (concerts, expositions, animations de rue, performances) afin de proposer des actions d'interpellation. Il s'agira d'un événement qui créera de nouveaux espaces, de nouveaux lieux afin de permettre aux citoyens, par le biais d'événements culturels, de voir l'avenir autrement, de penser autrement et de s'exprimer autrement.

En fonction de l'évolution de cette opération culturelle et de son succès, et vu qu'elle est en adéquation avec le cadre naturel du Centre culturel, notre institution pourra envisager d'en faire une action de spécialisation dans le futur contrat-programme.

Des collaborations et des liens avec d'autres événements du même type pourront être envisagées.

### Pour quels acteurs ?

Les différentes actions culturelles seront destinées en priorité aux habitants du territoire ainsi qu'aux élèves fréquentant les établissements scolaires. Il est évident que le Festival sera l'occasion de rencontrer un public le plus large possible.

### Méthodologie pour composer « Les Ruralités inventives »

1. Réaliser un inventaire des acteurs et partenaires potentiels impliqués dans la thématique de la ruralité et de la protection de l'environnement
2. Composer une cellule de base de réflexion avec des partenaires privilégiés. Le Domaine de Bérinzenne et son CRIE en feront partie. Leur nombre sera limité afin d'assurer des rencontres productives mais les trois communes seront représentées. Notons que Stoumont dispose d'un PCDN et d'un PCDR
3. Lorsque la thématique de réflexion sera choisie par ce noyau, adjoindre les partenaires spécialisés pour former une plateforme et organiser les différentes actions
4. Mise en route des actions se déroulant pendant l'année sur les 3 communes

5. Organisation du Festival annuel ou biennal qui sera un lieu de convergence,

- des actions entreprises pendant l'année et exposées sous forme de vitrine avec les nouvelles activités de réflexion prospective proposées pendant cet événement
- des populations locales avec le public venant de l'extérieur




### Une thématique de départ







Pour lancer l'opération, nous avons retenu une thématique très souvent évoquée lors des ateliers-réflexions menés en Conseil d'orientation. Elle a également été exprimée par certaines personnes lors de l'analyse partagée. Il s'agit de l'axe : alimentation saine - agriculture de proximité - sauvegarde de notre autonomie alimentaire.

Pour les sujets suivants, la cellule de réflexion de base proposera des thématiques au Conseil d'orientation qui les validera, cellule et Conseil détermineront ensemble les partenaires spécialisés qui accompagneront la mise en route des activités.

## 2. 4. LE PLAN D' ACTIONS







Ce plan d'action doit être considéré comme une base des projets à mener pendant le contrat-programme. Des évaluations seront organisées au terme des périodes 1 et 2. Le programme sera réadapté en conséquence.

 = à Spa  = à Jalhay  = à Stoumont

- **PROJECTION DU FILM « DEMAIN »** dans les 3 communes (avril 2016) suivie d'un débat et d'une rencontre avec les participants.     
Ce moment a permis à l'équipe du Centre culturel d'annoncer son futur projet et d'entrer en relation avec les citoyens désireux de s'impliquer dans notre programme
- **CONSTITUTION PROGRESSIVE DE LA CELLULE DE RÉFLEXION** qui élargira sa base en **PLATEFORME AVEC LES PARTENAIRES** spécialisés   

En laissant le soin à la cellule de planifier les différentes actions, de sélectionner les prochaines thématiques et d'orchestrer le Festival annuel, le Centre culturel proposera :

- **ACTIONS DE SENSIBILISATION DANS LES ÉCOLES** (éducation au comportement citoyen en respect avec le thème) : promenades didactiques (sous différentes formes : contées, jeux découvertes) pouvant être suivie d'**ATELIERS DE CRÉATION ARTISTIQUE** (art plastique)   
- mise en place d'**ATELIERS D'EXPRESSION POUR ADULTES** en lien avec le thème (ateliers d'**écriture** et ateliers d'**improvisation théâtrale**) 
- cycle de **PROMENADES DIDACTIQUES** et de **DÉBATS** avec l'intervention de spécialistes 
- mise en place de « **PROMENADES-MUSÉE** »  et de « **PARCOURS D'ARTISTES** »  pour une sensibilisation aux atouts de la ruralité et de l'environnement où les artistes locaux (et autres) exposent leurs créations en plein air après avoir rencontré les métiers en lien avec la ruralité
- organisation de **BALADES GÉOCOACHING DE DÉCOUVERTE** du territoire en lien avec la découverte de livres 

- partenariat avec le CRIE de Bérinzenne : pour l'**ANIMATION PRÉPARATOIRE** des classes scolaires participant au prochain **FESTIVAL NATURA 2000** pour l'accompagnement dans leur réalisation théâtrale, reportage vidéo et expression fresque   
- partenariat avec le CRIE de Bérinzenne : pour **L'ORGANISATION DES PROCHAINS FESTIVALS NATURA 2000** : donner la parole aux enfants par l'expression théâtrale, la réalisation d'une vidéo ou une performance artistique, sur un thème du développement durable   

### • **ORGANISATION DU FESTIVAL « RURALITÉS INVENTIVES »**

En fonction des moyens financiers dont nous disposerons, nous l'organiserons en termes de fréquence, une fois l'année ou sous la forme de biennale.

Quant à sa localisation, nous comptons le proposer successivement dans chaque commune, avec la perspective de pouvoir, à terme, présenter en une même édition, des actions dans les trois communes.

Nous souhaitons réunir les acteurs locaux (divers groupements impliqués dans la thématique, des jeunes agriculteurs, ...), les habitants du territoire (citoyens et milieu associatif), le public extérieur avec des artistes de tout genre pour des actions d'interpellation (concerts, expositions, débats, forums citoyens, performances artistiques, ...).





## 2.5. LES PARTENAIRES

---

### *Pour l'organisation des activités :*

- le Domaine de Bérinzenne,
- le CRIE de Bérinzenne,
- le projet LIFE,
- le nouveau Parc Naturel,
- la bibliothèque de Spa,
- la bibliothèque de Jalhay-Sart,
- les établissements scolaires,
- les PCDR et PCDN (Stoumont),
- les artistes de la région et d'ailleurs.

### *Pour les ateliers, les conférences, les débats (en fonction des thèmes) :*

- Le service d'écopédagogie de l'Université de Liège (à confirmer),
- la DNF,
- le CRIE de Bérinzenne.

### *Pour le soutien de l'opération :*

- les responsables communaux des 3 communes (les collèges et plus particulièrement les échevins de la Culture, de la Jeunesse, de l'Enseignement, de l'Environnement et du Développement durable, de la Ruralité (Jalhay) ainsi que les services communaux concernés),
- les jeunes agriculteurs de Jalhay (JAP) (à confirmer).



### 3. ENJEU 3

---

TRANSFORMER LE SENTIMENT  
DE DÉSAPPROPRIATION DES CITOYENS SPADOIS  
À L'ÉGARD DE LEURS PATRIMOINES  
ET ESPACES COMMUNS POUR ALLER  
VERS UNE RÉAPPROPRIATION COLLECTIVE  
DE CES LIEUX ET RICHESSES

(MONUMENTAUX OU DE PLEIN AIR - ABANDONNÉS OU PAS - HISTOIRE LOCALE)

COMME VECTEURS D'EXPRESSION  
ARTISTIQUE ET CITOYENNE

AVEC 2 DÉCLINAISONS QUI VONT S'ENTRECROISER :

- ARTICULER HISTOIRE ET PATRIMOINE DU PASSÉ AVEC LE PRÉSENT, POUR CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT UN AVENIR ET RÉINVENTER LE PATRIMOINE CULTUREL DE DEMAIN EN TERMES DE CRÉATION ARTISTIQUE
- RÉINVESTIR DES LIEUX ABANDONNÉS POUR EN FAIRE DES ESPACES ASSOCIATIFS NOUVELLEMENT DÉFINIS D'EXPRESSION CULTURELLE ET DE RÉFLEXION CITOYENNE

### 3.1. LA DIMENSION CULTURELLE DE L'ENJEU 3

#### ET EXPLICITATION DE CERTAINS TERMES

Dans cet enjeu, nous articulerons des « pratiques sociales d'engagement participatif » (1) avec des « pratiques d'expression et de création » (2).

Lorsque nous parlons de « **sentiment de désappropriation des citoyens spadois à l'égard de leurs patrimoines et espaces communs** », nous renvoyons aux résultats de l'analyse partagée qui ont mis en évidence l'attachement des Spadois à leur histoire locale, leurs monuments, leurs espaces communs mais aussi leur ressenti vis-à-vis du fait que le pouvoir communal privilégierait les fins touristiques et le bien-être des villégiateurs.

Nous parlons d'espaces publics – biens communs, car, en plus des bâtiments, il y a aussi les jardins, les lieux de passage, les parcs, les endroits de promenades ...

Nous entendons par « **pratiques sociales d'engagement participatif** » (1), les habitudes de rencontre que les habitants ont à Spa de se réunir au sein d'associations à finalité culturelle ou autres, ou bien encore en comités de quartiers.

Par « **pratiques d'expression et de création** » (2), nous pensons valoriser les expressions artistiques (arts vivants, arts de la parole) et citoyennes (prise de position, prise de parole).

Nous voulons promouvoir la vie associative, susciter de nouvelles dynamiques, de nouvelles rencontres, de nouveaux projets en synergie avec les associations. Nous avons déjà des pratiques sociales ancrées dans des espaces – biens communs, de type potagers communautaires, arbres à lire et lecture dans les parcs. Nous voulons élargir ces pratiques sociales pour aller vers de nouveaux projets qui réinventeraient des lieux communs.

Cet enjeu favorisera l'expérimentation citoyenne. Ainsi, la réappropriation de la gare (voir plan d'actions) par exemple, ne se fera pas pour le patrimoine qu'elle représente mais pour convertir l'espace en un nouveau lieu de rencontre et de réflexion citoyenne mettant les habitants en position de prendre des initiatives, de s'essayer à des pratiques culturelles diverses, d'inventer de nouvelles façons d'agir.

### 3.2. SES BUTS ET DÉFIS

- Investir des espaces abandonnés comme nouveaux lieux de rencontre et d'expression citoyenne
- Occuper l'espace public en multipliant les expressions artistiques
- Stimuler les Spadois dans une participation citoyenne du projet Unesco de la ville
- Encourager la création de nouvelles associations afin de permettre aux citoyens de se rencontrer autour d'intérêts communs
- Créer un nouveau projet fédérateur sur le rapport au futur des Spadois et des gens de la région (arts vivants).



### 3.3. L'OPÉRATION CULTURELLE

#### SPA, UNE VILLE CRÉATIVE

Cette opération culturelle n'aura pas d'autre finalité que de nourrir directement l'enjeu. Elle veut stimuler l'implication et la participation citoyenne des Spadois pour demain.

Les mots-clés de cette opération sont : ville citoyenne en construction, partir du présent pour construire une réflexion pour l'avenir, rencontres, nouvelles associations, nouveaux projets, la gare, collectifs de création, rassemblement des associations, prendre la parole, espaces publics, lieux communs, spectacle fédérateur, demain.

Elle s'articulera simultanément sur plusieurs volets :

**Volet 1.** Nous favoriserons la réappropriation de certains espaces publics et biens communs, à l'abandon ou pas, pour en faire de nouveaux lieux de rencontre des citoyens et des associations.

**Volet 2.** Deux éditions d'un spectacle sur l'histoire locale construit par les habitants ont déjà eu lieu en 2010 et en 2013. Elles ont rencontré une grande participation citoyenne. Nous miserons sur ce succès pour faire naître un nouveau spectacle collectif sur l'avenir de la région.

**Volet 3.** Le Centre culturel proposera un accompagnement (information, formation, possibilité d'implication) des Spadois dans la démarche de reconnaissance de la ville comme patrimoine mondial de l'Unesco.

#### Pour quels acteurs ?

Nous travaillerons avec l'ensemble des Spadois en privilégiant le milieu associatif et en stimulant la création de nouveaux groupements. Nous souhaiterions aussi ouvrir la création du spectacle-réflexion sur l'avenir à l'ensemble des associations du nouveau territoire d'implantation du Centre culturel.

#### Méthodologie pour composer les 3 volets de « Spa, une ville créative »

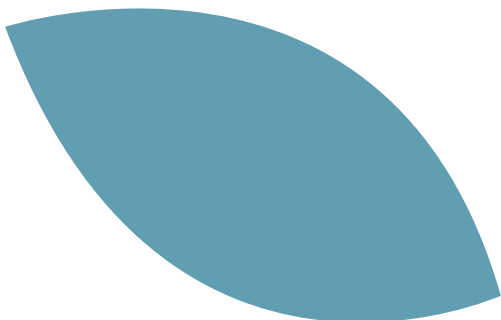
##### Volet 1 :

Les associations, lors de l'analyse partagée, avaient privilégié la gare comme nouveau lieu de rencontre et d'expression. Des contacts avec le Collège communal, la SNCB et la SPI+ sont en cours. Si les négociations aboutissent, il conviendra d'établir dans une convention les interventions de chacune des parties (SNCB, Ville et Centre culturel). Un appel général des associations sera lancé et une rencontre sera programmée. Un collectif « porteur du projet » sera formé rassemblant quelques responsables d'associations, des citoyens impliqués et des animateurs du Centre culturel. Il proposera un plan de réaffectation du lieu qui sera en concordance avec les souhaits exprimés : des espaces d'expression (salles de réunion, salles d'accueil pouvant exposer des œuvres d'artistes) mais aussi un lieu de plus grande dimension pour organiser des événements culturels et festifs.

Si toutefois, ce projet n'était pas réalisable à la gare, nous investirions un autre lieu.

Nous favoriserons grâce à ce nouveau lieu, la création de nouvelles associations.

Nous pensons aussi à l'occupation des espaces en plein air. Plusieurs endroits avaient été sélectionnés. Après avoir reçu les autorisations adéquates, nous proposerons à des artistes locaux de s'exprimer (conteuses, sculpteurs, peintres, ...) et nous y organiserons des animations diverses permettant l'expression des habitants.





### Volet 2 :

Comme nous l'avions déjà fait pour les éditions du spectacle historique précédentes, nous lancerons un appel à l'ensemble des associations (de Spa ou de la région). Nous les réunirons. Nous organiserons un travail de réflexion en ateliers où chaque sous-groupe sera animé par un membre de l'équipe du Centre culturel afin de déterminer le contenu et la trame du spectacle. Ensuite, l'équipe d'animation réfléchira aux différentes séquences qui le composeront. Ces séquences seront proposées aux associations. Chacune choisira sa préférée. Les groupes composeront eux-mêmes le contenu de leur saynète. Ils recevront le soutien d'un metteur en scène professionnel pour construire la scénographie. D'autres associations préféreront intervenir dans la construction des décors, des costumes,...

Les représentations se donneront idéalement en extérieur et dans les trois communes.

### Volet 3 :

Le projet UNESCO suppose une participation active de la population dans l'élaboration de projets de développement de la ville historique en évolution. Le Centre culturel participera à la réalisation du plan de gestion au sein du comité UNESCO. Il y apportera avec ses associations son expérience d'une quinzaine d'années dans le domaine et ses compétences en matière d'animation culturelle, historique en veillant à faire prendre conscience aux acteurs (propriétaires, commerçants, habitants) de la valeur du patrimoine architectural et naturel de la ville. L'objectif sera de favoriser la synthèse entre la protection du patrimoine architectural, historique et les attentes des modes de vie du XXI siècle.

## 3.4. LE PLAN D' ACTIONS

- Accompagnement de la **DÉMARCHE CITOYENNE D'OCCUPATION DE LA GARE** comme espace culturel et social à réinvestir (se rencontrer, se questionner, débattre, prendre la parole et s'exprimer sous différentes formes)
- Accompagnement dans la **CRÉATION DE NOUVELLES ASSOCIATIONS**
- **ANIMATIONS CULTURELLES DIVERSES DANS LES ESPACES PUBLICS** – biens communs (lectures, contes, échiquier géant, ...) et dans le nouveau quartier piétonnier de la rue Delhasse et la cour d'Honneur
- **CIRCUIT PÉDESTRE** mettant en valeur, par **DES ŒUVRES ARTISTIQUES** (sculptures, installations, ...) **DES ESPACES PUBLICS DE RENCONTRE** en y associant des artistes professionnels
- Création d'un **NOUVEAU SPECTACLE COLLECTIF** précédé d'**ATELIERS DE RÉFLEXION**  
Le but est de fédérer à nouveau, sur la question du présent et du futur, toujours dans une optique intergénérationnelle, en s'ouvrant aux autres communes, et en donnant aux participants la possibilité de créer et de s'exprimer à travers les arts vivants
- **IMPLICATION DES HABITANTS** dans les structures visant à faire reconnaître l'ensemble thermal de Spa comme valeur universelle reconnue par l'Unesco aux points de vues historique, scientifique, culturel (mode de vie dans une ville thermale), social et architectural :
  - **Sensibilisation, information** des Spadois par des visites, conférences, animations
  - **Formation** (cycle court de 30h) à la connaissance des éléments du patrimoine culturel pour stimuler la réappropriation
  - **Participation** des citoyens et des associations dans les Journées du Patrimoine
  - **Création d'un jeu didactique** sur la découverte des éléments du patrimoine culturel spadois (collaboration avec le Musée de la Ville)

## 3.5. LES PARTENAIRES

---

### *Pour les formations sur le patrimoine culturel :*

- Pol Jehin,
- Jean Toussaint,
- le Musée de la ville d'eaux,
- Anne Guillaume.

### *Pour l'organisation des activités :*

- le centre Jeunes de Spa,
- la bibliothèque de Spa,
- la Maison des contes et des légendes,
- la troupe wallonne de Surister,
- les artistes spadois.

### *Pour le soutien de l'opération :*

- Le Collège communal de Spa (et plus particulièrement sa première échevine, l'échevin du Patrimoine, l'échevin de la Jeunesse, l'échevin de l'aménagement du territoire),
- la SNCB et la SPI+.

### *Pour la réalisation du spectacle sur l'avenir de la région:*

- l'académie René Defossez de Spa,
- les associations culturelles du territoire,
- les artistes de la région.

## 4. ATTENTE COMPLÉMENTAIRE ISSUE DE L'ANALYSE PARTAGÉE :

### LE RENFORCEMENT DU SERVICE CULTUREL DE BASE DU CENTRE CULTUREL

---

Le Centre culturel apportera un soutien aux initiatives locales ainsi qu'aux associations culturelles du territoire. Selon les demandes, il mettra à leur disposition des aides logistiques (dont l'introduction de différentes demandes de subsides), techniques, en communication ainsi que la mise à disposition de matériel.



*Cahier 2 « Piloter un Centre culturel aujourd'hui »  
par Christian Boucq – Majo Hansotte »*

Dans les trois précédents enjeux, nous avons insisté sur la place que les artistes (toutes disciplines confondues) tiendront, comme partenaires privilégiés dans la réalisation des actions culturelles. Dans le cadre de ses missions de base, notre institution pourra aussi consolider le soutien qu'elle

apporte aux artistes en les aidant davantage dans leur démarche de création. Jusqu'à présent en effet, le Centre culturel mettait, plusieurs fois par an, le théâtre et son équipe technique à leur disposition. Nous accueillons généralement des troupes théâtrales. Nos deux régisseurs apportaient une aide allant jusqu'à la création scénographique « son et lumière » des spectacles. Cependant, il faut savoir que ce lieu, certes magnifique, dont la scène est parfaitement équipée, engendre des charges de chauffage importantes qui rendent ce type d'accueil à résidence trop lourd à supporter pour notre institution dans le cadre de son subventionnement actuel par la FWB.

Nous pourrions, si les moyens financiers le permettaient, intensifier cet axe en nous positionnant comme un acteur essentiel pour organiser des résidences d'artistes tant en arts vivants (au sein du théâtre Jacques Huisman et de la nouvelle salle de cinéma polyvalente, voir ci-dessous) qu'en arts plastiques (galerie Prince-de-Condé). Nous pourrions aussi articuler ces résidences autour des enjeux que nous allons développer, notamment sur les ruralités inventives mais aussi sur la réflexion relative à notre patrimoine culturel de demain.

VERS LA CRÉATION  
D'UNE NOUVELLE « PETITE »  
SALLE DE CINÉMA  
ET D'UN ACCUEIL  
À RÉSIDENCE D'ARTISTES?

A Spa, nous envisageons la conversion du salon gris (200 m<sup>2</sup>) en salle de projection cinématographique pouvant accueillir 200 personnes. En parallèle des cycles de ciné-club que le Centre culturel propose et une plus grande diffusion de films pourrait avoir lieu à deux ou trois reprises pendant les week-ends. Une rencontre avec « les Grignoux » de Liège est prévue afin d'envisager un partenariat. L'idée de créer une coopérative portée par un collectif est lancée.

De plus, ce nouveau projet de transformation permettrait de rendre le lieu compatible comme petite salle de spectacle accueillant concerts de musique et représentations théâtrales. Cette configuration pourrait alors recevoir d'une manière plus régulière des accueils en résidence d'artistes.

Toujours à Spa, et en fonction de nos 330 abonnés, nous poursuivrons la saison théâtrale d'hiver. Il en sera de même pour le cycle des conférences d'Exploration du Monde qui compte une moyenne de 180 personnes à chaque séance et pour les nouveaux concerts de « Jazz à Spa » qui remportent un succès croissant. En fonction des demandes formulées pendant l'analyse partagée, nous proposerons quelques concerts de musique classique sans faire de concurrence au traditionnel et célèbre festival d'Automne musical qui est organisé depuis plus de 30 ans par l'asbl Musique à Spa et programme six concerts de musique baroque.

Quant à sa galerie d'art, le Centre culturel continuera à soutenir la création des artistes locaux, dans son opération « Made in Spa » rassemblant plus de 60 artistes ou artisans amateurs ou professionnels. La galerie ouvrira également ses portes aux autres artistes belges en privilégiant l'art contemporain.

A Jalhay et à Stoumont, le Centre culturel proposera différentes activités (ateliers de formations diverses, concerts de musique, spectacles de théâtre, projections cinématographiques, ...) en partenariat avec le milieu associatif local. Ces collaborations permettront aussi de consolider les liens entre les groupes locaux et l'équipe professionnelle.

Nous listons également ci-dessous, les actions que l'équipe d'animation et les membres du Conseil d'orientation souhaitent mettre en place ou poursuivre. Elles seront réalisées compte tenu des moyens disponibles et leur concrétisation évoluera en fonction de l'autoévaluation continue annuelle du contrat-programme.

A Spa,

- cabaret wallon traditionnel et soutien au Cerke des sizes walones de Spa (en lien avec les troupes wallonnes des deux autres entités)
- cortège folklorique de Mathy Loxhet (avec son grand feu) fédérant les associations culturelles du Centre culturel

A Jalhay,

- forum des associations de la commune
- ateliers de formation aux langues étrangères (avec le support de l'informatique)
- cours et ateliers d'initiation aux langues étrangères (pour adultes et pour jeunes)
- projet collectif avec les groupes de théâtre amateur
- organisation d'un sommet citoyen G « 1000 » (ou plus modeste)

A Stoumont,

- forum des associations de la commune
- parcours d'artistes
- soutien aux Journées du patrimoine
- représentations théâtrales, concerts de musique du monde
- conférences diverses et séances de ciné-club

## 5. LE REGARD DES COMMUNES :

### UN PLAN D'ACTION CULTURELLE EN ACCORD AVEC LES 3 COLLÈGES COMMUNAUX

La directrice s'est rendue, durant le mois de mai 2016, auprès des collèges communaux des trois entités pour leur présenter respectivement les enjeux du développement culturel territorial. Elle a également partagé le plan d'action culturelle élaboré par les membres du Conseil général d'orientation. Après avoir approuvé ce programme, voici en synthèse, les attentes de chaque collège.

#### Le Collège communal de Spa



AUTHENTI' CITY

Les membres étaient déjà pleinement satisfaits de la campagne de sensibilisation à la paix et à la non-violence entreprise par notre institution depuis 2009. Ils marquent un grand intérêt à voir cet axe de travail se poursuivre dans un projet d'éducation citoyenne destiné aux enfants et

aux jeunes. Quant à l'enjeu de réappropriation du patrimoine culturel, le Collège apprécie que les actions qui en découleront, soient complémentaires à l'opération menée par la Ville dans la concrétisation du dossier Unesco qui permettra de reconnaître l'ensemble thermal de Spa. Ils se réjouissent de la collaboration active qui liera le Centre culturel avec le Domaine de Bérinzenne.

Toutefois le Collège a exprimé son souhait de voir le petit théâtre Jacques Huysman, (rénové entièrement - en ce compris la machinerie de scène - en 2005 avec les fonds propres de la Ville) continuer à vivre tout au long de l'année. Il désire qu'une saison d'hiver (de septembre à avril, en alternance avec les deux festivals de l'été) offre à la population spadoise et régionale une programmation variée et éclectique.



#### Le Collège communal de Jalhay

Les membres ont confirmé tout leur intérêt pour que le Centre culturel puisse apporter un soutien logistique et technique (prêt de matériel) aux associations culturelles locales. Ils espèrent aussi un relais des demandes de subsides que notre institution pourra introduire auprès du service Culture de la Province de Liège. Enfin, toujours dans le même ordre, ils attendent des aides du service de diffusion « Art et Vie ». L'échevin de la Culture demande que nous organisions des ateliers de formations diverses et notamment d'initiation aux langues étrangères.

#### Le Collège communal de Stoumont



Les membres du Collège se sont montrés favorables aux actions programmées par le Conseil d'orientation. Ils ont donné leur approbation sans remarque ni demande de services complémentaires. Ils confirment leur intérêt pour les enjeux choisis. L'échevine de la Culture attend un soutien des artistes locaux dans la mise en place d'opérations mettant en valeur les talents de la commune.



Joseph Houssa  
Bourgmestre de Spa



Francis Willems  
Echevin de la culture  
de Jalhay



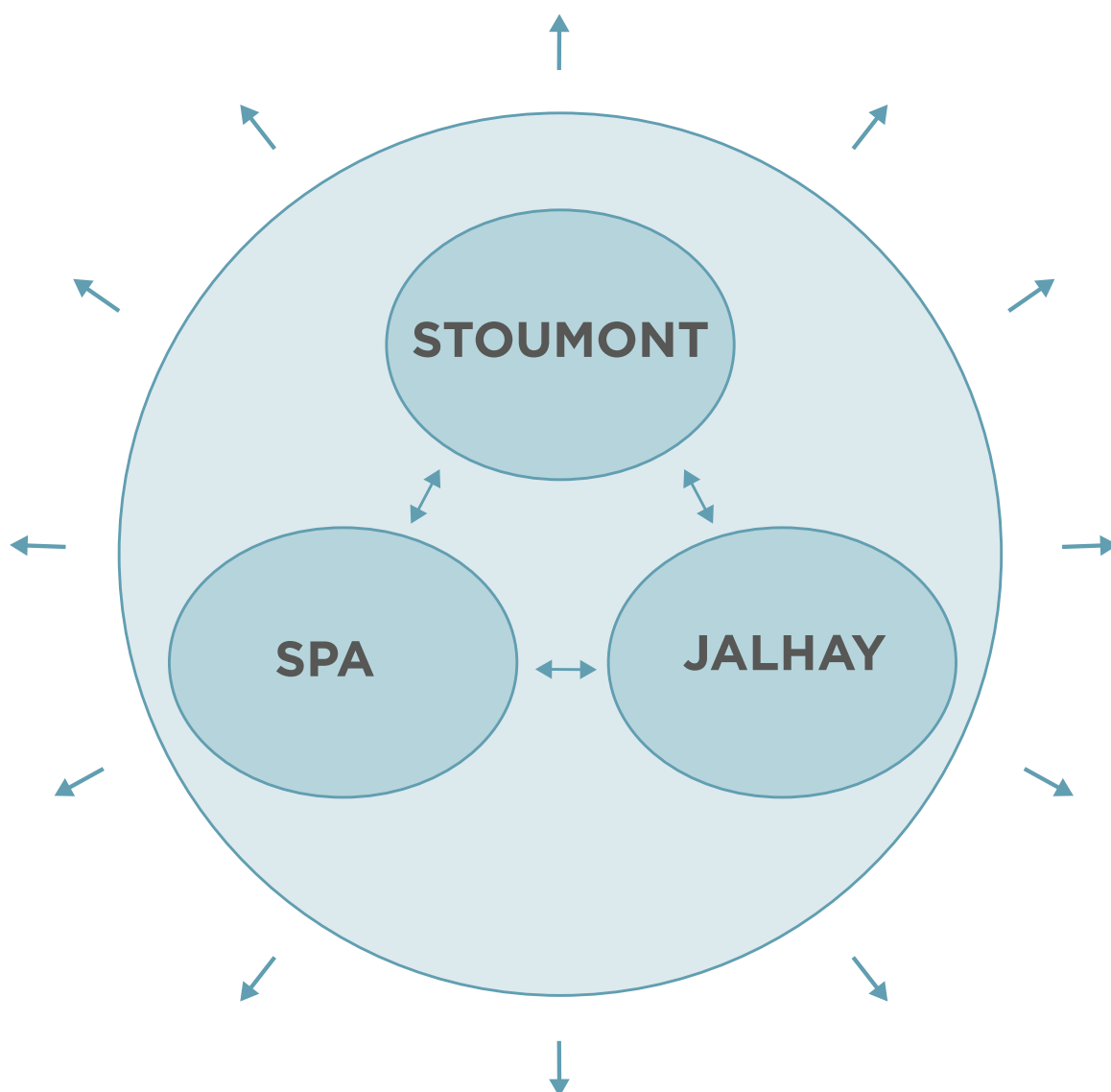
Marie Monville  
Echevine de la culture  
de Stoumont



## 6. UN IMPACT ATTENDU

Avec le développement de ses enjeux et par le biais des différentes actions qu'il mettra en place, le Centre culturel de Spa-Jalhay-Stoumont mise sur un « fil rouge », un impact attendu du contrat-programme : l'échange des pratiques et la construction de projets communs unissant les trois entités. Il s'agit d'une intensification et d'une consolidation des liens entre les habitants et les milieux associatifs, dans une perspective d'ouverture vers les autres et vers le monde qui nous entoure.

Nous voulons aussi exprimer le fait que les enjeux choisis sont soutenus par des valeurs démocratiques et philosophiques. Ils sont construits sur des principes de solidarité, d'égalité et de liberté dans une optimisation des pouvoirs des citoyens. Ils conduisent à réfléchir au sens des choses, à se poser des questions existentielles et à (re)penser notre condition humaine dans ce qui fonde notre rapport au monde et aux autres.



## 7. LA PLACE DES ARTISTES

### DANS NOTRE CENTRE CULTUREL

Le centre de nos préoccupations sera bien le citoyen que le Décret invite à placer comme « acteur » à l'épicentre de la boussole des droits culturels. Notre mission est de l'outiller afin qu'il prenne sa place dans l'espace public et qu'il puisse évoluer en exprimant ses points de vue et ses critiques.

Notre projet d'action culturelle ne se construira pas sans l'aide précieuse du champ artistique. Les artistes seront des partenaires de première ligne.

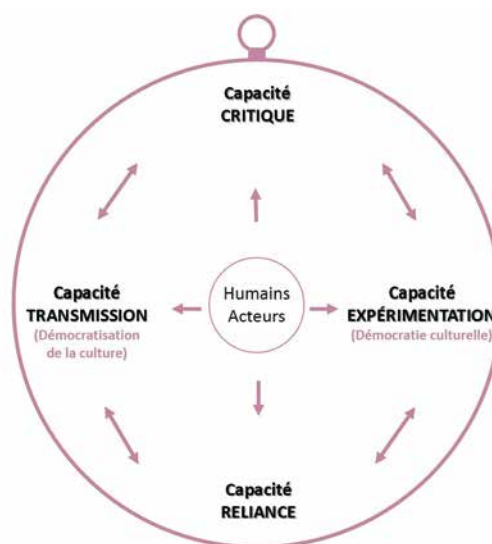
Au-delà d'associer les artistes dans les enjeux de développement culturel territorial, nous continuerons à promouvoir leur savoir-faire en les invitant à nourrir le programme de notre saison. Comme nous l'avons développé dans la section 4 de ce chapitre, le Centre culturel pourra, à moyen terme, développer l'accueil des artistes dans leur phase de création.

A titre d'exemple, nous nous permettons de donner les chiffres de l'année 2015 dévolus au champ artistique par le Centre culturel :

- Achat de spectacles arts vivants adultes : 39.244,00 €
- Achat de spectacles arts vivants enfants : 7.893,00 €
- Facture d'artistes (en asbl ou indépendant) : 14.350,95 €
- Rémunération d'artistes via Smart : 17.000,00 €
- Défraiement d'artistes en RPI : 4.414,75 €

Parallèlement, le Centre culturel a accueilli en 2015, dans sa galerie d'art, en prenant à sa charge l'ensemble des frais y compris le vernissage des expositions et toute la communication, 9 artistes plasticiens professionnels et 13 artistes plasticiens amateurs ont été les bienvenus dans le cadre du projet « Made in Spa ».

## 8. L'IMPACT SUR L'EXERCICE DU DROIT À LA CULTURE



*Cahier 2 « Piloter un Centre culturel aujourd'hui »  
par Christian Boucq – Majo Hansotte »*

### 8.1. VERS UNE DYNAMIQUE D'EXPÉRIMENTATION CULTURELLE ET SOCIALE

#### LA DÉMOCRATIE CULTURELLE

Les trois enjeux choisis par le Conseil d'orientation misent chacun sur la transformation de pratiques culturelles conduisant le citoyen à s'engager dans des initiatives, dans des actions qui vont améliorer sa vie.

Dans l'enjeu 1 concernant la citoyenneté et les jeunes, la finalité est bien de construire, petit à petit des groupes porteurs dans les villages ou dans les quartiers. Ceux-ci vont, par le biais notamment des Agoras de Jeunes Citoyens que nous allons mettre en route, être les acteurs des initiatives à prendre pour la vie dans la localité.

Ils vont aussi inventer de nouvelles façons d'agir. Dans le cadre des ateliers-fresques (pour les enfants) ou sur le mur d'expression mis à la disposition des jeunes, tous pourront s'exprimer de manière inédite.

Au niveau de l'enjeu 2 lié à la revitalisation de la ruralité, la constitution de la plate-forme de réflexion amènera les citoyens à prendre les initiatives qui s'imposent pour mettre les pratiques centrées sur une fidélité aux traditions et au terroir en adéquation avec les nouveaux défis de la vie du milieu rural aujourd'hui. Le festival que nous allons organiser sera un moment où convergeront les réalisations des participants aux différents ateliers mis en place pendant l'année. Les jeunes, dans le cadre du projet Natura 2000, s'exprimeront par les arts vivants. Pour les adultes, les rencontres entre les acteurs locaux (dont les agriculteurs), les citoyens et les artistes pourront devenir des moments privilégiés où des installations artistiques collectives verraient le jour.

Dans l'enjeu 3 sur la réappropriation des espaces publics-biens communs, les Spadois vivront une pratique inédite en s'appropriant de nouveaux lieux de rencontre, d'expression et de création. D'autres inventeront la trame d'un spectacle mettant en lumière leur rapport au futur dans la ville. Le Centre stimulera aussi la création de nouvelles associations en aidant les citoyens à se retrouver autour d'une passion qui les anime et qui pourrait les unir.

Le Centre culturel misera sur un développement des pratiques citoyennes avec la volonté d'inciter davantage la prise d'initiatives, d'occuper les espaces publics pour se rencontrer, réfléchir, entamer des débats, s'exprimer, s'engager dans des actions collectives et par là, affirmer son pouvoir de citoyen.

## 8.2. LES AUTRES PÔLES DE LA BOUSSOLE DES DROITS CULTURELS

### LA CAPACITÉ DE RELIANCE

Nous pensons également que ce pôle est richement fourni. En effet, les projets qui le renforcent sont nombreux : les Flammes de l'espoir et les Tambours pour la paix, le Festival des ruralités inventives que nous organiserons, le nouveau spectacle qui rassemblera Spadois et habitants de la région, les nouveaux lieux de rassemblement que nous allons créer...

Les actions autour du patrimoine culturel alimentent également cette capacité : faire découvrir son patrimoine culturel, c'est le partager, c'est se reconnaître à travers lui mais c'est aussi apprendre à connaître celui des autres. Cette dynamique est créatrice de liens entre les habitants et les personnes venant de l'extérieur.

La concrétisation de ces enjeux de développement culturel territorial permettra aussi d'intensifier et de consolider les liens entre les associations et les habitants des trois communes. Nous avons déjà pu enregistrer la volonté des troupes de théâtre wallon de se produire sur l'ensemble du territoire.

### LA DÉMOCRATISATION DE LA CULTURE

Le Centre culturel agit ici dans son rôle de transmission, de transmission afin de permettre aux citoyens de s'appropriier des questions de société, .... Il s'agit des conférences et des animations que nous proposerons afin de sensibiliser et d'informer.

Nous miserons aussi sur l'accès aux œuvres, et là nous rejoindrons l'attente complémentaire exprimée lors de l'analyse partagée, sur le service culturel de base (section 4 du présent chapitre). Nous mettrons en valeur les spectacles et les concerts que nous proposerons à la population de la région. Enfin, c'est sans oublier l'initiation aux différentes formes de langage que nous développerons par nos ateliers (théâtre, langage des signes, écriture, ...) afin que le citoyen devienne praticien.

Soulignons l'ensemble des actions du Centre culturel qui sont couvertes par l'article 27. En effet, en plus de l'entrée aux différents spectacles, concerts et conférences, nos ateliers de formation pour adultes et pour enfants bénéficient aussi de ces conditions.



## LA CAPACITÉ CRITIQUE

A travers les projets d'action culturelle, notre objectif est de proposer aux différents participants des outils pour dépasser une approche subjective des réalités et être capables d'analyser les diverses composantes des problématiques abordées. Que ce soit dans les questions liées à l'avenir de la ruralité, la vie culturelle dans une ville historique, la violence dans les relations entre jeunes, l'objectif est de permettre à chacun de découvrir les différents aspects d'une réalité plurielle et complexe, de décoder les discours idéologiques, de comprendre les mécanismes sociaux, économiques en jeu pour permettre à chacun, après analyse, de déterminer ses positions et les orientations de l'action.

Par de nombreuses conférences-débat nous proposerons des informations afin de nourrir les réflexions. Nous inviterons les citoyens à se questionner pour déconstruire une pensée et leur permettre d'en inventer une nouvelle. Notons aussi nos ciné-clubs où à chaque séance, la parole est donnée aux participants pour qu'ils expriment leurs opinions et leurs ressentis. La mise en place des A.J.C. s'inscrit bien entendu dans cet objectif.

Nous pointerons également tous les moments où nous donnerons la possibilité aux citoyens de s'exprimer (Flammes de l'espoir, festivals Natura, espaces publics, spectacle sur l'avenir...)

L'ANALYSE PARTAGÉE  
A MIS EN ÉVIDENCE  
DES QUESTIONS DE  
SOCIÉTÉ.  
NOUS LES AVONS  
TRADUITES EN ENJEUX.

NOUS ESPÉRONS QUE  
NOTRE PROGRAMME  
D'ACTIONS OFFRIRA  
AUX HABITANTS DU  
NOUVEAU TERRITOIRE,  
DES EXPÉRIENCES  
D'ÉPANOUISSEMENT EN  
LIEN AVEC LEURS DROITS  
CULTURELS.

## 9. L'IMPACT SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DANS L'EXERCICE DU DROIT À LA CULTURE

Il est vrai que Spa est davantage touché que les deux autres communes, par une inégalité des habitants concernant leurs revenus (voir chapitre 1). En effet, d'une part, certains quartiers du centre-ville se paupérisent, les personnes bénéficiant du revenu d'intégration augmentent au CPAS. D'autre part, des maisons unifamiliales à quatre façades se construisent en périphérie de la ville et accueillent une population aux revenus plus élevés.

Quant aux personnes réfugiées, elles sont en nombre plus important sur la commune de Jalhay qui en accueille plus de 350 au sein du camping « Spa d'Or ». Dans la villa Meyerbeer à Spa, Caritas hébergeait encore jusqu'au mois de mai 2016, près de 80 personnes la plupart structurées en familles qui vont partir en Flandre, étant donné la fermeture du centre pour des raisons de sécurité. Spa et Jalhay possèdent un centre d'accueil pour MENA (mineurs étrangers non accompagnés) capable d'héberger chacun jusqu'à 30 jeunes de 14 à 17 ans. Actuellement, Jalhay en compte une dizaine et Spa vient de voir arriver ses six premiers jeunes résidents.

Comme nous l'avons exprimé dans le rapport de l'analyse partagée, nous n'avons pas souhaité que ce constat [notre Centre culturel ne semble pas toucher, par ses activités, les personnes dont les conditions d'existence, les pratiques sociales ou les ressources ne favorisent pas l'engagement à la culture] devienne un enjeu en soi. Nous avons préféré que cette préoccupation soit transversale à l'ensemble de notre contrat-programme. Nous y serons attentifs et favoriserons des actions pouvant mixer les différentes populations (familles monoparentales, chômeurs, personnes disposant du revenu d'intégration, réfugiés, ...).

### Les actions déjà en cours ...

Nous continuerons à avoir des contacts avec les personnes fréquentant le CPAS de Spa et le service d'insertion des Hirondelles. Nous l'avons déjà dit, nous proposerons entre autres, divers **ATELIERS CUISINE**, du **THÉÂTRE-ACTION** mais aussi des **STAGES D'EXPRESSION ARTISTIQUE** réservés aux jeunes enfants.

Dès leur arrivée à Spa en novembre 2015, nous avons tissé des liens avec les familles syriennes et albanaises accueillies à la Villa Meyerbeer. Un grand nombre d'enfants accompagnés de leur mère sont venus rejoindre les Spadois présents lors de notre **RASSEMBLEMENT POUR LA PAIX**, le 10 décembre. A cette occasion, nous avons réalisé une animation avec les jeunes au sein de leur lieu d'hébergement, pour les préparer à cette fête des Droits de l'homme.

Depuis le mois de janvier 2016, le Centre culturel propose dans ses locaux, à l'intention des personnes réfugiées de Spa et de Jalhay, des **COURS D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS** en collaboration avec l'asbl Lire et Ecrire et le SIEP de Verviers. Nous comptons six groupes de 12 personnes.

Sous l'impulsion du service Culture de la Province de Liège, nous avons pu mettre en route, dès le mois d'avril, un **ATELIER CHANT DESTINÉ AUX FEMMES RÉFUGIÉES** installées dans le camping de Jalhay. Il remporte un vrai succès. Notre intention est, dès la rentrée scolaire, d'en ouvrir d'autres à la population locale afin de faciliter les échanges. Nous pensons que le chant et la musique sont d'excellents vecteurs pour créer des relations. Nous avons pu nous rendre compte que beaucoup d'hommes réfugiés étaient musiciens. En collaboration avec l'Harmonie de Sart-Charneux, nous espérons pouvoir les accueillir dans le local de l'association et leur prêter des instruments.

Un autre projet est de mettre en place (dès l'été 2016) des « **DIMANCHES SOLIDAIRES** » visant à inviter les habitants de Jalhay à l'intérieur du camping pour vivre des journées de rencontre. La mise en place de diverses activités culturelles et, nous l'espérons, d'un repas de partage composé de multiples plats locaux permettra d'optimiser la création de liens.

Une opération de rencontre est prévue avec les plus jeunes réfugiés hébergés à Jalhay et à Spa (MENA). A l'initiative d'un membre du Conseil d'orientation, nous pourrions les aider à monter une **EXPOSITION** des différentes photos enregistrées dans leur téléphone portable (photos de leur lieu de vie dans leur pays d'origine, de leur traversée pour arriver jusqu'en Belgique, ...). Nous proposerions cette exposition dans une de nos salles pendant les fêtes de fin d'année 2016.

### Nos partenaires seront :

- le CPAS,
- le Service d'insertion des Hirondelles,
- les directions des écoles fondamentales,
- le service des Affaires sociales de la ville de Spa,
- Caritas,
- la Croix-Rouge,
- les directions des écoles,
- l'Harmonie Sart-Charneux,
- l'asbl Lire et Ecrire, le SIEP de Verviers,
- le Service Culture de la Province de Liège,
- le Centre de coordination de Spa.



# 10. L'AUTOÉVALUATION CONTINUE DU PROJET D'ACTION CULTURELLE

Le Conseil général d'orientation prend connaissance, de la méthode d'autoévaluation continue du projet d'action culturelle lors de sa séance du 2 mai 2016 (voir annexe n°75).

Nos opérations culturelles découlant des enjeux sélectionnés par les membres du Conseil d'orientation du territoire ne sont que des hypothèses d'actions, que nous pensons actuellement être les plus pertinentes mais qui devront être vérifiées au cours de l'action. Il sera éventuellement nécessaire de réaffecter d'autres moyens (savoir, savoir-faire, financiers ou autres) ou de solliciter de nouveaux partenaires.

Les membres de l'équipe et les membres du Conseil d'orientation envisagent d'organiser l'autoévaluation continue des enjeux de développement culturel territorial de la manière suivante :

## Quels en seront les opérateurs ?

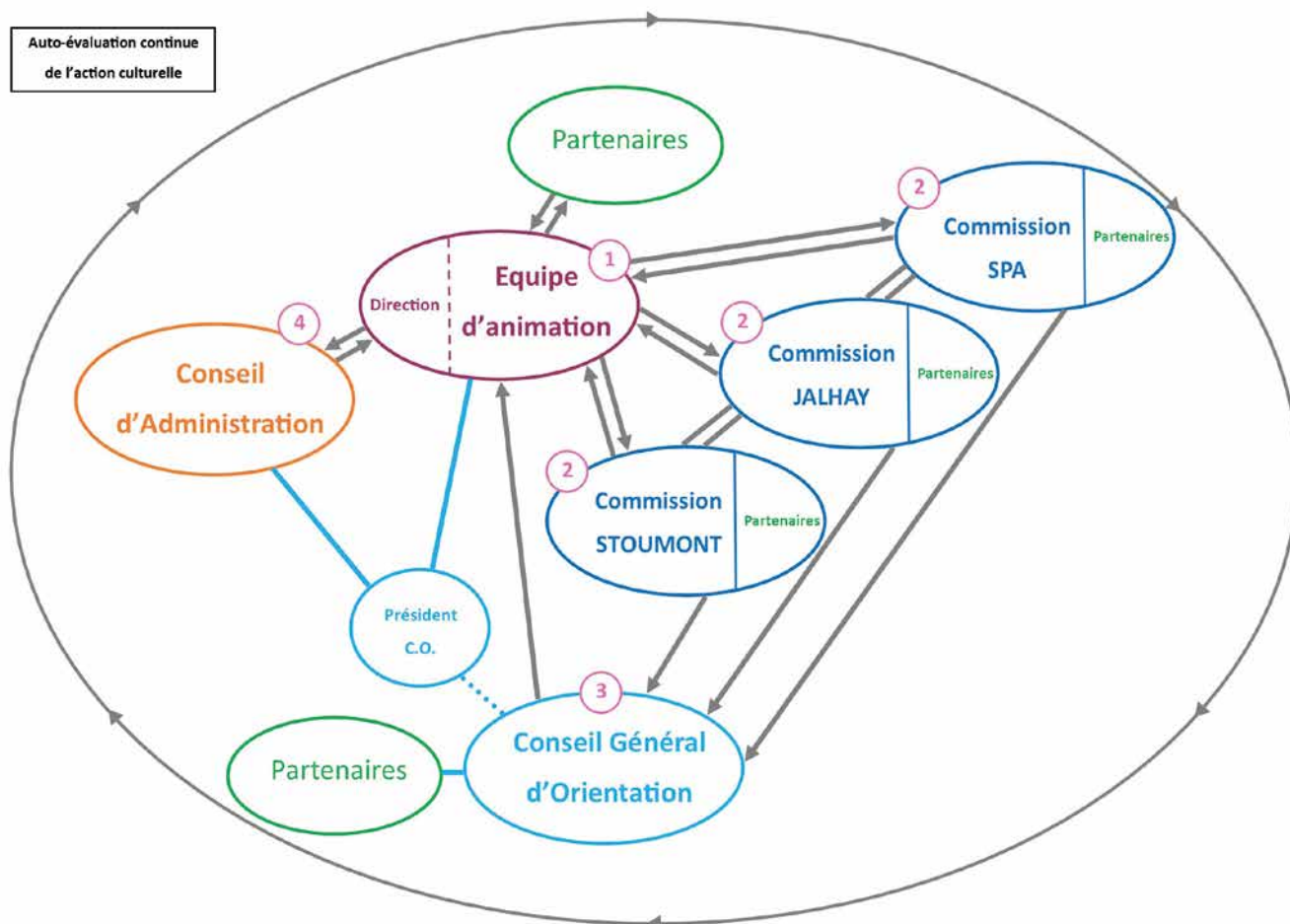
L'équipe d'animation, le président du Conseil d'orientation, les commissions locales du CO, le Conseil général d'orientation, les partenaires, le Conseil d'administration.

## Quelles méthodes ?

Nous privilégierons les ateliers de réflexion que nous organisons déjà en sous-groupes dans les commissions locales de chaque entité.

## Quelles traces ?

A chaque fois, nous rédigerons un procès-verbal de ces ateliers que nous mixerons à des schémas de synthèse. Nous utiliserons souvent l'application Powerpoint pour présenter, en début de séance, un résumé des réflexions antérieures ainsi que le plan de réunion du jour.



### Distinction entre résultats et impacts.

- Par résultats, nous comprenons les aboutissements concrets des actions. Il sera indispensable de nous réunir à nouveau en commission, afin de valider et d'enrichir les indicateurs mesurables de qualité et de quantité selon des paramètres à définir par l'équipe.
- Les impacts vont, quant à eux, jouer sur le fondement de l'enjeu, sur l'évolution de la transformation voulue. Ils ne pourront se percevoir qu'après un certain temps, pas dans l'immédiat.  
C'est dans ce cadre que nous comptons, en plus, faire intervenir une nouvelle interrogation territoriale, afin de récolter le vécu des différents acteurs sur le sens qu'ils donnent aux actions menées.

### Les étapes de l'autoévaluation

#### *Les résultats des actions seront évalués par :*

1. L'équipe d'animation et le président du C.O.  
Fréquence : 1 mois
2. Les commissions locales du C.O. et les partenaires  
Fréquence : tous les 6 mois

#### *Les résultats des opérations culturelles seront évalués par :*

1. L'équipe d'animation et le président du C.O.  
Fréquence : tous les 3 mois
2. Les commissions locales du C.O. et les partenaires  
Fréquence : tous les 6 mois
3. Le Conseil général d'orientation  
Fréquence : une fois l'année (plus si nécessaire)
4. La Direction et le Conseil d'administration  
Fréquence : tous les 3 mois

#### *Les impacts des opérations culturelles sur les enjeux seront évalués :*

(dès la fin de l'année 2018)

1. L'équipe d'animation et le président du C.O.  
Fréquence : tous les 6 mois
2. Les commissions locales du C.O. et les partenaires  
Fréquence : tous les 6 mois
3. Le Conseil général d'orientation  
Fréquence : une fois l'année

Les impacts seront en outre évalués lors d'une nouvelle interrogation territoriale avec les acteurs des projets ou avec les citoyens.

Envisageable à partir de 2019-2020

## LE DÉVELOPPEMENT DE L'ANALYSE PARTAGÉE

Le Conseil d'orientation sélectionnera parmi les enjeux développés, celui ou ceux qui sera (ont) le(s) plus pertinent(s) à poursuivre d'une nouvelle analyse partagée que nous envisagerons sur l'ensemble du territoire. Des manifestations comme le Festival des ruralités inventives, le spectacle mettant en exergue le rapport au futur des Spadois ainsi que les opérations organisées par les A.J.C. semblent être des moments propices pour développer une nouvelle interrogation territoriale.





# CHAPITRE 5

## LES RESSOURCES ET LES MOYENS

# ÉLÉMENTS RÉTROSPECTIFS

## LE COMPTE DE RÉSULTATS 2013

(version originale en annexe n°76)

CHARGES		PRODUITS	
Frais de bar	3.099,77	Produits des activités culturelles	128.557,44
Loyers salles culturelles	0	Produits d'autres services bar-wc-sponsoring	13.093,54
Loyers salle de réunion Capucins	5.326,20	Amortissement subside gradin	504,50
Eau	4.055,89	Commune de Spa	53.300,00
Electricité	26.398,21	Province de Liège : fonctionnement	5.000,00
Chauffage	23.258,64	Province de Liège : activités	5.865,00
Entretien et nettoyage	1.706,49	Fédération Wallonie-Bruxelles	79.216,39
Fourniture bâtiment pour entretien et réparation	5.783,43	Fédération Wallonie-Bruxelles : décret emploi	35.541,00
Entretien du matériel scénique	1.049,46	Fédération Wallonie-Bruxelles : activités	523,00
Prestations de tiers pour bâtiments + contrôle sécurité	8.701,87	Forem points APE	23.832,18
Autres frais infrastructures	14.506,65	Forem PTP	4.176,00
Frais de transport pour missions	5.040,25	Onem PTP	3.520,06
Poste	6.022,69	Location d'infrastructures	94.281,00
Téléphone et gsm	6.139,10	Récupération frais matériel scénique	14.632,16
Bancontact	526,55	Récupération frais technique-régie	10.499,75
Fournitures de bureau	7.059,41	Récupération frais entretien	3.425,00
Frais secrétariat social	1.275,73	Récupération charges énergie	50.581,79
Prestations de gestion : comptabilité	707,25	Autres produits de récupération	9.115,68
Assurance RC	1.190,46	Produits financiers	2.153,46
Assurance art. 17-bénévoles-vacataires	875,40	Régularisations antérieures	360,95
Assurance activités	1.525,69		
Autres frais d'administration et gestion	2.175,62		
Travaux d'impression pour promotion	25.243,86		
Achats d'espaces publicitaires	4.239,33		
Frais d'accueil et relations publiques	9.027,85		
Frais d'hôtel	230,96		
Achats spectacles vivants	62.754,00		



Autres frais pour animations	724,81		
Location matériel technique son et lumière	10.883,78		
Prestations photos et vidéo	1.527,63		
Rétrocessions de recettes aux artistes : ventes Galerie Condé	6.192,90		
SACD	4.183,94		
Sabam	2.389,30		
Vêtements de travail	152,25		
Formation pour le personnel	70,00		
Défraiement personnel technique et entretien	5.270,00		
Indemnités pour activités de volontariat	3.212,00		
RPI	17.016,23		
Personnel ALE	6.854,40		
Rétributions prestations artistiques	7.006,85		
Rétributions prestations formation	15.191,00		
Rémunérations et charges sociales	182.445,75		
Amortissements	14.004,39		
Création de provisions pour :			
Traitement animateur	16.000,00		
Location salle de réunion	5.500,00		
Actions culturelles 2014	62.606,50		
Utilisation provision pour :			
Traitement animateur	+ 21.919,62		
Location salle de réunion	+ 5.326,20		
Actions culturelles 2013	+ 35.000,00		
Autres charges d'exploitation	2.510,76		
Cotisations diverses	441,07		
Charges financières	71,40		
	529.929,90		538.178,90

**Résultat total = + 8.249,00**



**BILAN 2013**  
(version originale en annexe n°76)

CHARGES		PRODUITS	
Immobilisations corporelles	164.158,04	Réserve obligatoire	80.000,00
Amortissements actés totaux	- 137.168,14	Réserve location salle Capucins	5.673,80
	26.989,90		
		Bénéfices reportés	3.071,32
		Résultat de l'exercice 2013	8.249,00
		Subsides en capital	504,50
		Provision pour le personnel	44.872,47
		Provision pour actions culturelles	32.993,59
		Provision gros aménagement culturel	22.500,00
		Provision aménagement bâtiment	16.480,61
		Provision matériel de scène	17.500,00
Créances à un an au plus	21.254,33	Dettes à un an au plus	16.226,82
		Dettes salariales et sociales	32.264,80
Trésorerie et valeurs disponibles	274.048,54	Autres dettes	4.022,03
Comptes de régularisation	6.716,78	Comptes de régularisation	12.258,22
Produits acquis	4.753,16	Produits reportés	37.145,55
	333.762,71		333.762,71

## LE COMPTE DE RÉSULTATS 2014

(version originale en annexe n°77)

CHARGES		PRODUITS	
Frais de bar	1.030,14	Produits des activités culturelles	108.893,33
Loyers salles culturelles	0	Produits d'autres services bar-wc-sponsoring	10.498,70
Loyers salle de réunion Capucins	5.326,20	Amortissement subside gradin	504,50
Eau	4.307,18	Commune de Spa	53.300,00
Electricité	28.277,70	Province de Liège : fonctionnement	5.000,00
Chauffage	15.740,76	Province de Liège : activités	5.054,89
Entretien et nettoyage	1.978,91	Fédération Wallonie-Bruxelles	79.216,39
Fourniture bâtiment pour entretien et réparation	4.725,67	Fédération Wallonie-Bruxelles : décret emploi	35.892,21
Entretien du matériel scénique	8.562,12	Fédération Wallonie-Bruxelles : activités	345,00
Prestations de tiers pour bâtiments + contrôle sécurité	11.675,45	Forem points APE	24.006,12
Autres frais infrastructures	13.387,85	Forem PTP	3.862,06
Frais de transport pour missions	7.621,90	Onem PTP	3.569,64
Poste	6.992,95	Location d'infrastructures	90.153,00
Téléphone et gsm	5.821,70	Récupération frais matériel scénique	14.629,00
Bancontact	567,06	Récupération frais technique-régie	12.306,25
Fournitures de bureau	7.727,18	Récupération frais entretien	3.525,00
Frais secrétariat social	1.259,09	Récupération charges énergie	41.593,56
Prestations de gestion : comptabilité	828,85	Autres produits de récupération	7.396,15
Assurance RC	1.803,00	Produits financiers	1.621,87
Assurance art. 17-bénévoles-vacataires	609,23		
Assurance activités	1.730,70		
Autres frais d'administration et gestion	1.571,67		
Travaux d'impression pour promotion	19.223,96		
Achats d'espaces publicitaires	4.233,17		
Frais d'accueil et relations publiques	7.290,66		
Achats spectacles vivants	29.425,40		
Autres frais pour animations	1.831,05		
Location matériel technique son et lumière	3.857,07		
Rétrocessions de recettes aux artistes : ventes Galerie Condé	1.823,50		

SACD	3.746,14	
Sabam	2.168,58	
Vêtements de travail	100,42	
Formation pour le personnel	742,50	
Défraiement personnel technique et entretien	5.370,00	
Indemnités pour activités de volontariat	2.999,00	
RPI	15.290,25	
Personnel ALE	7.140,00	
Rétributions prestations artistiques	10.239,80	
Rétributions prestations formation	14.346,43	
Rémunérations et charges sociales	188.091,05	
Amortissements	13.330,94	
Création de provisions pour :		
Traitement animateur	24.000,00	
Location salle de réunion	5.500,00	
Actions culturelles 2015	43.652,77	
Utilisation provision pour :		
Traitement animateur	+ 23.787,92	
Location salle de réunion	+ 5.326,20	
Actions culturelles 2014	+ 10.760,58	
Autres charges d'exploitation	3.150,81	
Cotisations diverses	576,94	
Charges financières	79,36	
Régularisations antérieures	112,59	
	499.993,00	501.367,67

**Résultat total = + 1.374,67**





**BILAN 2014***(version originale en annexe n°77)*

CHARGES		PRODUITS	
Immobilisations corporelles	171.659,38	Réserve obligatoire	80.000,00
Amortissements actés totaux	- 150.499,08	Réserve location salle Capucins	5.847,60
	21.160,30		
		Bénéfices reportés	11.320,32
		Résultat de l'exercice 2014	1.374,67
		Provision pour le personnel	35.084,55
		Provision pour actions culturelles	51.046,39
		Provision gros aménagement culturel	26.868,52
		Provision aménagement bâtiment	28.343,26
		Provision matériel de scène	17.500,00
Créances à un an au plus	29.851,04	Dettes à un an au plus	6.498,10
		Dettes salariales et sociales	28.977,74
Trésorerie et valeurs disponibles	322.082,16	Autres dettes	5.701,04
Comptes de régularisation	10.116,33	Comptes de régularisation	11.115,16
Produits acquis	1.990,85	Produits reportés	75.523,33
	385.200,68		385.200,68

## LE COMPTE DE RÉSULTATS 2015

(version originale en annexe n°78)

CHARGES		PRODUITS	
Frais de bar	2.166,39	Produits des activités culturelles	119.082,64
Loyers salles culturelles	0	Produits d'autres services bar-wc-sponsoring	10.482,68
Loyers salle de réunion Capucins	5.450,52	Amortissement subside gradin	53.300,00
Eau	5.093,64	Commune de Spa	5.000,00
Electricité	24.376,42	Province de Liège : fonctionnement	5.000,00
Chauffage	13.814,23	Province de Liège : activités	6.442,00
Entretien et nettoyage	3.375,95	Fédération Wallonie-Bruxelles	78.560,74
Fourniture bâtiment pour entretien et réparation	6.337,96	Fédération Wallonie-Bruxelles : décret emploi	36.048,82
Entretien du matériel scénique	6.509,55	Forem points APE	25.285,91
Prestations de tiers pour bâtiments + contrôle sécurité	10.749,98	Forem PTP	1.930,04
Autres frais infrastructures	8.360,89	Onem PTP	1.784,82
Frais de transport pour missions	6.811,00	Location d'infrastructures	98.958,00
Poste	6.977,24	Récupération frais matériel scénique	16.868,50
Téléphone et gsm	6.159,27	Récupération frais technique-régie	9.535,00
Bancontact	569,58	Récupération frais entretien	14.148,50
Fournitures de bureau	7.406,82	Récupération charges énergie	37.473,34
Frais secrétariat social	1.289,39	Autres produits de récupération	5.418,93
Prestations de gestion : comptabilité	450,12	Produits financiers	1.064,51
Assurance RC	2.023,09	Régularisations antérieures	200,00
Assurance art. 17-bénévoles-vacataires	934,73		
Assurance activités	1.415,70		
Autres frais d'administration et gestion	1.680,34		
Travaux d'impression pour promotion	20.287,58		
Achats d'espaces publicitaires	4.549,05		
Frais d'accueil et relations publiques	9.473,89		
Frais d'hôtel (voyage Auschwitz)	14.726,70		
Achats spectacles vivants	52.837,00		
Autres frais pour animations	1.910,67		
Location matériel technique son et lumière	4.471,84		
Prestations photos et vidéo	4.402,90		

Rétrocessions de recettes aux artistes : ventes Galerie Condé	2.885,90		
SACD	5.990,97		
Sabam	3.959,74		
Vêtements de travail	500,00		
Formation pour le personnel	+ 227,00		
Défraiement personnel technique et entretien	6.370,00		
Indemnités pour activités de volontariat	1.492,35		
RPI	13.577,79		
Personnel ALE	5.940,00		
Rétributions prestations artistiques	17.441,59		
Rétributions prestations formation	16.212,49		
Rémunérations et charges sociales	186.540,86		
Amortissements	14.364,00		
Création de provisions pour :			
Traitement animateur	25.400,00		
Location salle de réunion	5.202,92		
Actions culturelles 2016	61.104,34		
Utilisation provision pour :			
Traitement animateur	+ 24.195,29		
Location salle de réunion	+ 5.450,52		
Actions culturelles 2015	+ 50.500,00		
Autres charges d'exploitation	2.280,39		
Cotisations diverses	723,44		
Charges financières	75,20		
	524.301,61		526.584,43

**Résultat total = + 2.282,82**





**BILAN 2015**  
(version originale en annexe n°78)

CHARGES		PRODUITS	
Immobilisations corporelles	188.626,41	Réserve obligatoire	80.000,00
Amortissements actés totaux	- 164.863,08	Réserve location salle Capucins	5.600,00
	23.763,33		
		Bénéfices reportés	12.694,99
		Résultat de l'exercice 15	2.282,82
		Provision pour le personnel	36.789,26
		Provision pour actions culturelles	33.000,00
		Provision gros aménagement culturel	50.001,52
		Provision aménagement bâtiment	11.901,55
		Provision matériel de scène	17.500,00
Créances à un an au plus	34.148,05	Dettes à un an au plus	12.533,49
		Dettes salariales et sociales	27.557,72
Trésorerie et valeurs disponibles	297.808,34	Autres dettes	1.975,52
Comptes de régularisation	5.404,22	Comptes de régularisation	5.876,52
Produits acquis	789,59	Produits reportés	64.200,14
	361.913,53		361.913,53

# ÉLÉMENTS PROSPECTIFS

## 5.1. LES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DIRECTES OU INDIRECTES ET SOUS FORME DE SERVICES

AIDES FINANCIÈRES DIRECTES :	
• Fédération Wallonie Bruxelles : fonctionnement	150.000,00
décret emploi	36.048,82
• Région Wallonne : 9 points APE + 5 nouveaux points	40.285,91
• Province de Liège : fonctionnement	5.000,00
subvention activités	10.000,00
• Ville de Spa	53.300,00
• Commune de Stoumont	10.000,00
• Commune de Jalhay	10.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>314.634,73</b>

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL SPA	
personnel d'animation : 2 TP	67.552,55
personnel comptable : 1 TP	37.880,17
personnel administratif : ½ TP	15.931,89
personnel technique : 4 TP	141.869,98
personnel d'entretien : 3 X ½ TP	41.134,83
MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL STOUMONT	
personnel administratif : 8h/semaine, personnel ouvrier : 8h/mois	9.700,00
MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL JALHAY	
personnel administratif : 4h/mois, personnel ouvrier : 4h/mois	1.600,00
<b>TOTAL</b>	<b>315.669,42</b>

### Ville de Spa - délibération

voir annexes n° 10 et 79

### Commune de Stoumont - délibération

voir annexe n° 81

### Commune de Jalhay - délibération

voir annexe n° 80

## 5.2. DESCRIPTION DES INFRASTRUCTURES MISES À DISPOSITION

---

### Mises à disposition par la Ville de Spa avec convention (voir annexe n°10) et délibération du Collège (voir annexe n°11)

Situées rue Servais 8

- Salles culturelles :

- 1 théâtre de 400 places avec machinerie de scène équipée et loges d'artistes
- 1 salle des fêtes de 1.200 places (non équipée) avec loges d'artistes
- 2 salles de 200m<sup>2</sup> polyvalentes (Salon Bleu et Salon Gris)

- Bureaux administratifs :

- 4 bureaux administratifs, un hall d'accueil et un local photocopieur (rez-de-chaussée)
- 2 salles de réunion (25 et 44m<sup>2</sup>)
- 1 local archives (sous-sol)
- pour le personnel : 1 vestiaire, 1 cuisine, 1 toilette, une salle de bain

Située rue Gérardy 2

- Galerie d'art de 135m<sup>2</sup>

Situées rue de la Géronstère 10A

- 2 salles de réunions de 25m<sup>2</sup>

## 5.3. PLAN FINANCIER POUR LA DURÉE 2018-2022

### PLAN FINANCIER 2018

CHARGES		PRODUITS	
Frais des infrastructures permanentes	70.000	Recettes des activités	100.000
Frais de transport	7.000	Produits bar-wc-sponsoring	10.000
Frais d'administration et de gestion	28.000	Commune de Spa	53.300
Travaux d'impression	15.000	Commune de Stoumont	10.000
Achats publicités	5.000	Commune de Jalhay	10.000
Frais accueil et relations publiques	9.000	Province de Liège : fonctionnement	5.000
Formation du personnel	4.000	Province de Liège : activités	10.000
Achats de spectacles vivants	50.000	Fédération Wallonie-Bruxelles	150.000
Prestations artistiques	30.000	Fédération Wallonie-Bruxelles : décret emploi	36.000
RPI	15.000	Forem points APE	42.000
Défraiement bénévoles	3.000	Location des infrastructures	70.000
Personnel ALE	8.000	Récupération charges énergie	40.000
Actions sur enjeu 1 : Jeunes Citoyens	15.000	Récupération location matériel scène + technique	20.000
Actions sur enjeu 2 : Ruralité 21e S.	20.000	Récupération frais divers	4.000
Actions sur enjeu 3 : Patrimoine culturel	11.500	Produits financiers	1.000
Charges du personnel actuel	195.000		
Nouvel engagement 2 animateurs TP (4.1)	60.000		
Amortissements	12.500		
Autres charges d'exploitation	2.500		
Cotisations	800		
<b>TOTAL</b>	<b>561.300</b>	<b>TOTAL</b>	<b>561.300</b>

### QUELQUES COMMENTAIRES :

Au niveau des produits, notre volonté est de ne pas surévaluer les revenus. Il est relativement difficile d'estimer les recettes des activités car elles dépendront principalement de la quantité de celles de diffusion, avec perception de recettes, que nous proposerons. En effet, les projets d'éducation permanente mènent à des événements où les entrées sont symboliques voire gratuites. Cependant, la somme de 100.000 € que nous budgétions, montre que nous n'avons pas l'intention de développer davantage le pôle de diffusion dans notre programme d'action.

Nous espérons obtenir une subvention de la FWB, comme le décret le prévoit, de 150.000 € dont 100.000 € pour notre action culturelle de base et deux fois 25.000 € pour chaque commune supplémentaire. Ces montants seront utiles pour nous aider à développer les projets sur les communes de Jalhay et de Stoumont.

Quant aux recettes de location engendrées par les salles culturelles et ce, lorsqu'elles ne sont pas dévolues à l'objet social du Centre culturel, nous continuons à les estimer avec une rentrée moyenne annuelle de 70.000 €.

## PLAN FINANCIER 2022

CHARGES		PRODUITS	
Frais des infrastructures permanentes	75.000	Recettes des activités	100.000
Frais de transport	7.000	Produits bar-wc-sponsoring	10.000
Frais d'administration et de gestion	28.000	Commune de Spa	53.300
Travaux d'impression	15.000	Commune de Stoumont	10.000
Achats publicités	5.000	Commune de Jalhay	10.000
Frais accueil et relations publiques	9.000	Province de Liège : fonctionnement	5.000
Formation du personnel	4.000	Province de Liège : activités	10.000
Achats de spectacles vivants	45.000	Fédération Wallonie-Bruxelles	150.000
Prestations artistiques	28.000	Fédération Wallonie-Bruxelles : décret emploi	37.000
RPI	13.000	Forem points APE	43.000
Défraiement bénévoles	3.000	Location des infrastructures	71.000
Personnel ALE	8.000	Récupération charges énergie	43.000
Actions sur enjeu 1 : Jeunes Citoyens	15.000	Récupération location matériel scène + technique	20.000
Actions sur enjeu 2 : Ruralité 21e S.	20.000	Récupération frais divers	4.000
Actions sur enjeu 3 : Patrimoine culturel	11.500	Produits financiers	1.000
Charges du personnel actuel	199.500		
Nouvel engagement 2 animateurs TP (4.1)	66.000		
Amortissements	12.000		
Autres charges d'exploitation	2.500		
Cotisations	800		
<b>TOTAL</b>	<b>561.300</b>	<b>TOTAL</b>	<b>561.300</b>

Voyons les postes les plus importants concernant les charges.

Afin de mener notre nouveau projet d'action culturelle, notre volonté est d'engager deux animateurs supplémentaires à temps plein (barème 4.1.) en sollicitant des aides APE auprès de la Région wallonne. Nous affecterons également une somme annuelle de 15.000 € pour la réalisation de l'enjeu 1 (jeunes et citoyens), 20.000 € pour l'enjeu 2 (vivre la ruralité au XXIème siècle) avec la réalisation de son Festival. Une somme de 11.500 € sera elle engagée dans l'organisation des actions de l'enjeu 3 (réappropriation pour les Spadois des espaces publics- biens communs).

Quant aux salaires actuels, nous proposons dans le plan financier de 2022, d'estimer la charge salariale adaptée à la courbe des âges mais de raisonner à prix constant et de ne faire des prévisions que sur base des prix actuels de 2016.

Les charges d'énergie sont, dans l'estimation de 2022, revues avec une légère progression annuelle. Nous attirons l'attention, qu'en contrepartie, une large majorité de ces frais énergétiques seront récupérés auprès des occupants privés.





# CHAPITRE 6

## LE JOURNAL DE BORD

LES ÉTAPES DE LA CRÉATION  
DU NOUVEAU CENTRE CULTUREL  
DE SPA-JALHAY-STOUMONT

# 2014

---

---

2 avril	Présentation du nouveau Décret à la Marlagne (rapport d'activités de la Commission des Centres culturels et de la Direction des Centres culturels)
4 juin	Décision du C.A. de rencontrer les collègues des communes de Jalhay et de Stoumont
18 juin	Spa : première rencontre d'Alexandra Philippe avec Marie Monville (Echevine culture Stoumont)
26 juin	Jalhay : première rencontre d'Alexandra Philippe avec Francis Willems (Echevin culture Jalhay)
10 septembre	Stoumont : Rencontre d'Alexandra Philippe et de Pol Jehin (Président du conseil culturel) avec Didier Gilkinet (Bourgmestre) et Marie Monville
2 au 24 octobre	Liège : Formation d'Alexandra Philippe « Piloter un centre culturel aujourd'hui » donnée par le Cesep
4 novembre	Jalhay : rencontre d'Alexandra Philippe et Joseph Houssa (Bourgmestre Spa) avec Francis Willems et Michel Fransolet (Bourgmestre Jalhay)
6 novembre	Accord de principe du Collège communal de Spa pour l'extension du territoire du Centre culturel (Jalhay, Stoumont)
17-18 novembre	Spa : autoévaluation par l'équipe et émergence des pistes d'exploration territoriale

# 2015

---

---

12 au 16 janvier	Alexandra Philippe rencontre individuellement chaque membre susceptible de composer le Conseil d'orientation
20 janvier	Bérinzenne : Conseil d'orientation inaugural
Durant le mois de mars	Spa : actions d'analyse partagée avec les jeunes (axe 2)
4 mars	Première réunion de la commission spadoise du CO
13 mars	Bruxelles : Alexandra Philippe rencontre la Direction des Centres culturels (Sophie Leveque et Celia Dehon) pour la présentation du projet
23 mars	Projection en plein air de la vidéo « La citoyenneté ? La parole aux enfants »
2 avril	Jalhay : le Collège communal reçoit Joseph Houssa et Alexandra Philippe
24 avril	Stoumont : le Collège communal reçoit Alexandra Philippe
21 mai	Le Collège de Jalhay confirme son intérêt (suite à l'appel à manifestation du CC Spa)

22 mai 2016	Le Collège de Stoumont confirme son intérêt (suite à l'appel à manifestation du CC Spa)
23 mai	Spa : actions d'analyse partagée (axe 1)
10 juin	Spa : inauguration de la fresque aux visages et aux paroles
11 juin	Rahier : première réunion plénière des associations culturelles de Stoumont
12 juin	Nivezé : atelier réflexion d'analyse partagée (axe 4)
16 juin	Liège : rencontre avec le service Culture de la Province (Estelle Denoel) et accord de principe sur l'extension du territoire d'implantation
22 juin	Sart : rencontre avec le bureau du Comité culturel de Sart-Jalhay
24 juin	Rahier : première réunion de la commission stoumontoise du C.O.
25 juin	Jalhay : approbation par le Conseil communal de la convention intermédiaire liant le Centre culturel de Spa et la commune de Jalhay pendant la période d'élaboration et d'analyse du dossier (jusque fin 2017)
3 juillet	Stoumont : approbation par le Conseil communal de la convention intermédiaire liant le Centre culturel de Spa et la commune de Stoumont pendant la période d'élaboration et d'analyse du dossier (jusque fin 2017)
2 août	Rahier : action d'analyse partagée (axe 1)
16 septembre	Première rencontre avec Bénédicte Bodson, Inspectrice FWB
4 octobre	Moulin du Ruy : action d'analyse partagée (axe 1)
5 octobre	Surister : rencontre avec les associations culturelles de la commune de Jalhay : informations
12 octobre	Lancement de l'appel à candidature auprès des associations pour adhérer au Centre culturel ainsi que lancement de l'appel pour composer le Conseil d'orientation
9 novembre	Jalhay : première réunion de la commission jalhaytoise du C.O.
17 novembre	Chevron-La Gleize-Stoumont : actions d'analyse partagée avec les jeunes (axe 2)
26-27 novembre	Sart-Solwaster-Jalhay-Tiège : actions d'analyse partagée avec les jeunes (axe 2)
6 décembre	Sart : action d'analyse partagée (axe 1)
13 décembre	Jalhay : action d'analyse partagée (axe 1)
15 décembre	Jalhay : première réunion plénière des associations culturelles de la commune

# 2016

16 janvier	Stoumont : inauguration de la fresque aux visages et aux paroles
2 février	Spa : Conseil général d'orientation : atelier réflexion (1/4) présentation des résultats des 3 communes et émergence des questions de société prioritaires
16 février	Sart : Conseil général d'orientation : ateliers réflexion (2/4) sélection des questions de société prioritaires et formulation des enjeux
3 mars	Moulin du Ruy : Conseil général d'orientation : ateliers de réflexion (3/4) : formulation des enjeux et choix des opérations culturelles et des partenaires
23 mars	Spa : Assemblée générale extraordinaire adaptant les statuts au nouveau décret, modifiant l'objet social et la dénomination de l'asbl « Centre culturel de Spa-Jalhay-Stoumont »
12 avril	Spa : approbation par le Conseil communal de la contribution financière de la Ville de Spa dans le cadre du nouveau contrat-programme 2018-2022 et nouvelle convention de mise à disposition du personnel communal et des infrastructures
14 avril	Liège : rencontre avec le service Culture de la Province (Estelle Denoel) pour accord de dépôt de dossier en juin 2016
2 mai	Spa : Conseil général d'orientation (4/4) : formulation définitive des enjeux, des opérations culturelles et choix de partenaires privilégiés.
Durant le mois de mai	Rencontre de l'équipe avec les nouveaux partenaires
4 mai	Jalhay : rencontre d'Alexandra Philippe avec le Collège pour présenter les résultats de l'analyse partagée, les enjeux et le plan d'action culturelle du nouveau contrat-programme
13 mai	Stoumont : accord du Collège pour les enjeux et le plan d'action culturelle du nouveau contrat-programme
19 mai	Spa : rencontre d'Alexandra Philippe avec le Collège pour présenter les résultats de l'analyse partagée, les enjeux et le plan d'action culturelle du nouveau contrat-programme
19 mai	Stoumont : approbation par le Conseil communal de la contribution financière de la commune dans le cadre du nouveau contrat-programme 2018-2022
23 mai	Jalhay : approbation par le Conseil communal de la contribution financière de la commune dans le cadre du nouveau contrat-programme 2018-2022
30 Juin	Bruxelles : dépôt de la demande de reconnaissance auprès de la Direction des Centres culturels





Conseil général d'orientation  
Spa, le 02/02/2016



Autoévaluation de l'équipe  
Spa, le 17/11/2014



L'équipe du Centre culturel  
Théâtre de Spa, le 02/06/2016

© photo : Hugues Pierre Lesuisse



L'équipe devant la fresque à Spa  
Quartier du Waux-Hall, le 23/05/2015



Construction de la fresque  
à Moulin du Ruy  
le 04/10/2015

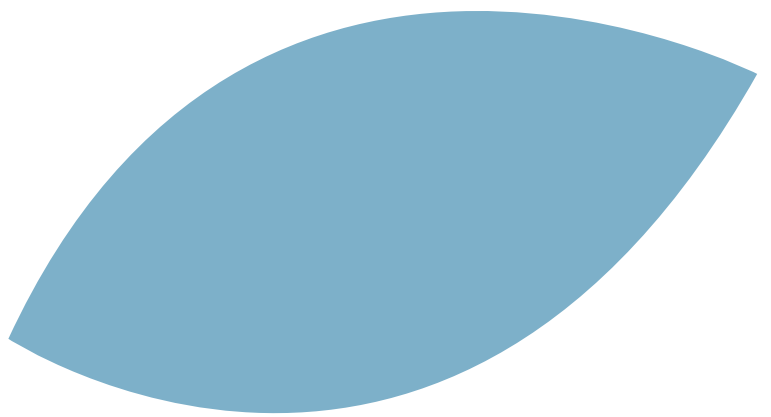


Construction de la fresque à Sart  
le 06/12/2015



# CHAPITRE 7

## LES ANNEXES





**CENTRE CULTUREL  
SPA - JALHAY - STOUMONT**



© photo : Annick Pironet



Centre culturel SPA - JALHAY - STOUMONT asbl  
rue Servais 8  
4900 Spa  
Tél. 087 77 30 00

[www.centreculturelspa.be](http://www.centreculturelspa.be)